

# ALTERNATIVES NON VIOLENTES

ET LE PETIT CHAPON (LABEL) ROUGE,  
TU LA CONNAIS, SON HISTOIRE ?



L'  
animal a-t-il droit au respect ?

*A. H.*

115

8 E 6-112

revue trimestrielle

64 F

9,76 euros



Action des chrétiens pour  
l'abolition de la torture



Programme détaillé et inscription sur Internet :  
[www.obsarm.org/armes-legères.htm](http://www.obsarm.org/armes-legères.htm)



Agir ici pour  
un monde solidaire



Justice & Paix  
France



Ligue des droits  
de l'Homme



Médecins du monde



Mouvement pour une  
alternative non-violente



## CONFÉRENCE EUROPÉENNE

### « Prolifération des armes légères : quelle politique de contrôle et de limitation de l'Union européenne ? »

Le Sénat - Petit Luxembourg, 15 rue de Vaugirard - 75006 Paris

**Vendredi 22 septembre**

9 h 00 - 18 h 00 (Salle Clémenceau)

#### TABLES RONDES

- 10 h 00 - 12 h 00** Le transfert des armes légères au regard des droits humains  
**13 h 30 - 15 h 30** Code de conduite de l'Union européenne : vers plus de transparence ?  
**16 h 00 - 18 h 00** Quel contrôle démocratique des transferts d'armes ?

**Samedi 23 septembre**

9 h 00 - 18 h 00 (Salle Monerville)

Journée de travail des organisations non-gouvernementales membres du RAIAL (Réseau d'action international sur les armes légères).

*L'accès à l'enceinte du Sénat étant subordonné à des procédures de contrôle et de sécurité, veuillez impérativement vous inscrire à l'avance et vous munir d'une pièce d'identité ou d'un passeport.*

Conférence armes légères c/o Amnesty International, section française

76 boulevard de la Villette, 75940 Paris Cedex 19 • Tél. +33 1 53 38 65 67

Fax +33 1 53 38 55 00 • e-mail : [commsp@amnesty.asso.fr](mailto:commsp@amnesty.asso.fr)

# ÉDITORIAL

BDIC



**J**amais dans l'histoire les animaux n'ont été martyrisés avec des moyens aussi énormes et une telle absence de scrupules de la part des humains. Des oiseaux mazoutés par l'Erika, aux lapins utilisés par l'industrie pharmaceutique, sans oublier les éléphants pour leur ivoire et les tortues de mer pour leurs écailles, rien ne va plus !

Une société se juge-t-elle à la manière dont elle traite les animaux ? L'animal mérite-t-il le respect de l'homme au point de ne jamais le tuer ? La maltraitance sur le monde animal doit-elle être mise en relation avec la violence que les hommes exercent entre eux ? Ces questions semblent plus fondamentales que le débat sur la listériose qui secoue régulièrement la grande presse. La langue de porc est une cochonnerie, on le savait déjà !

La vie des animaux n'est pas idyllique, et ne saurait être un modèle à suivre pour les humains. Avez-vous déjà vu un hérisson capturer et manger un oisillon, une musaraigne s'attaquer à une grenouille, ou tout simplement un chat se battre avec un chien ? La non-violence ne caractérisera jamais les animaux. Mais nous, les humains, comment devons-nous considérer le monde animal ? Cette question parcourt tout ce numéro d'ANV, où philosophie, théologie et sciences diverses viennent à notre rescousse pour tenter quelques essais de réponse.

François VAILLANT

---

Publié avec le concours du Centre National du Livre

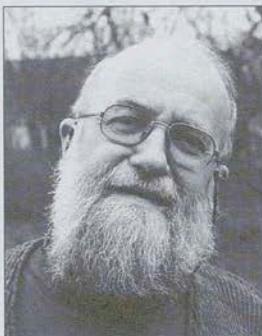
---

8 E 6112

# Le devoir de respect envers l'animal

JEAN-MARIE MULLER\*

\*Porte-parole du Mouvement pour une alternative non-violente (Man), auteur de nombreux ouvrages, dont Simone Weil, l'exigence de non-violence (*Desclée de Brouwer*) ; Le principe de non-violence (*Marabout*) ; Gandhi l'insurgé (*Albin Michel*) ; Les moines de Tibhirine, témoins de la non-violence (*Témoignage Chrétien*).



**Q**uand la philosophie se demande s'il est juste que l'homme soit le bourreau d'animaux, on y voit déjà plus clair.

Selon Gandhi, l'exigence de non-violence à laquelle l'homme doit conformer sa conduite ne concerne pas seulement les autres hommes, mais tous les êtres vivants, c'est-à-dire aussi les animaux et, pour autant que faire se peut, les végétaux. En cela, il s'inscrit dans la grande tradition philosophique indienne qui s'enracine à la fois dans l'hindouisme, le jaïnisme, et le bouddhisme et selon laquelle la vie sur terre est une et indivisible. Dans cette perspective, l'homme a la vocation de vivre en harmonie avec tous les êtres vivants. Toute violence perpétrée à l'encontre du moindre d'entre eux rompt cette harmonie et crée un désordre dont l'homme, en définitive, est lui-même victime.

Dans cette perspective, Gandhi attachera la plus grande importance au respect de la vache tel qu'il est enseigné par l'hindouisme. « *La protection de la vache, affirme-t-il, n'est pas simplement la protection de la vache. C'est la protection de toute vie, de tout ce qui dans le monde est faible et impuissant* ; [...] elle signifie la fraternité des hommes et des bêtes ; [...] elle signifie la protection de toutes les créatures muettes créées par Dieu. Les espèces inférieures nous adressent un appel d'autant plus puissant qu'il est muet. »<sup>1</sup>

Pour autant, Gandhi a parfaitement conscience qu'il est impossible à l'homme de vivre une non-violence absolue. Ne serait-ce que pour survivre, il lui faut bien se soumettre à la

nécessité qui le constraint à commettre de nombreuses violences. « *Le principe de non-violence, écrit-il, est vaste et souple. Nous ne sommes que de pauvres mortels sans défense, pris dans l'immense heurt des forces de violence. Le dicton selon lequel la vie se nourrit de vie a une signification profonde. L'homme ne peut vivre un seul instant sans accomplir vers l'extérieur un acte de violence, consciemment ou non. Le fait même qu'il vit — qu'il mange, boit, se meut à l'entour — implique nécessairement une part de violence, de destruction de vie, si infime soit-elle. Celui qui a fait vœu de non-violence demeure donc fidèle à sa foi si tous ses actes ont pour ressort la compassion, s'il s'applique du mieux qu'il peut à éviter de détruire jusqu'au plus minuscule des êtres vivants, s'il s'efforce d'épargner tout ce qui vit et lutte ainsi sans trêve pour se libérer de l'étreinte mortelle des forces de violence. Retenue et compassion ne cesseront de grandir en lui ; ce qui n'empêche qu'il n'arrivera jamais à se libérer entièrement et à ne pas commettre vers l'extérieur des actes de violence.* »<sup>2</sup>

## Un drame occidental

**F**orce est de reconnaître que l'Occident a largement ignoré l'exigence de respect et de bienveillance à l'égard des êtres vivants du monde animal et végétal. L'homme occidental a considéré l'animal comme un être taillable et corvéable à merci, mis à sa disposition pour satisfaire ses propres besoins. L'animal est donc classifié comme un bien saisissable que l'homme peut s'approprier sans avoir de compte à rendre à personne. Il n'a aucun droit et l'homme n'a aucun devoir envers lui. Une violence perpétrée à son encontre n'est pas considérée comme une violence. « *Il n'y a pas de crime contre l'animalité* »<sup>3</sup>, affirme Florence Burgat. On considère que la violence contre l'animal s'inscrit dans l'ordre naturel des choses et qu'elle échappe ainsi au jugement de l'éthique. Dès lors, elle n'est pas un mal et l'individu qui la commet a la conscience parfaitement tranquille. L'homme n'aura donc généralement aucun scrupule à recourir aux pires moyens de la violence pour exercer sur les animaux une domination impitoyable.



Et celui-là qui croit devoir protester contre la violence faite aux animaux se voit traité avec méfiance, suspicion et condescendance, quand ce n'est pas avec dérision. Plaider en faveur des droits de l'animal apparaît inconvenant, comme si c'était se désintéresser des droits de l'homme. Prétendre faire preuve de compassion avec la souffrance des animaux, ce serait d'emblée faire preuve d'une sensibilité qui s'apparenterait à une sensiblerie. Et on feindra de croire et de faire croire qu'il y a trop à faire à l'égard des hommes pour avoir le loisir de se préoccuper du sort réservé aux animaux. Après tout, ce ne sont que des bêtes. Et les imbéciles, sûrs de leur fait, demanderont, railleurs et goguenards : « Faut-il donc aussi protéger les droits de la vermine ? »

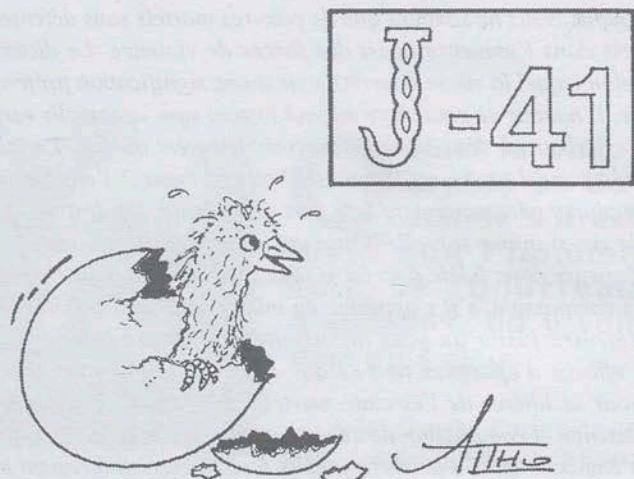
Il y aurait ainsi une certaine indécence à prendre le temps de porter attention à la souffrance des animaux quand tant de femmes et d'hommes dans le monde sont confrontés au malheur. Vouloir se soucier de respecter l'animalité des animaux, ce serait offenser l'humanité des hommes. Certes, ici comme ailleurs, il existe des déviances, des outrances et des extravagances, mais ici comme ailleurs, n'est-ce pas une erreur de méthode de prendre prétexte des mauvaises réponses pour refuser de poser une bonne question ? Quand tout a été dit, il reste à se demander s'il est vraiment dans la vocation de l'homme d'être sur la terre le plus cruel des prédateurs.

*« L'animal n'est pas pensé pour lui-même, mais seulement par rapport à l'homme. »*

Jean-Marie Muller

La tradition philosophique occidentale n'a voulu penser l'identité animale que de manière négative et privative en affirmant sans faire aucune distinction : l'animal serait cet être sans visage, sans langage, sans raison, sans liberté et sans conscience. L'animal n'est pas pensé pour lui-même, mais seulement par rapport à l'homme. Son comportement n'est apprécié que par comparaison avec celui de l'être humain. Il est identifié par ce qui le différencie de l'homme.

## COMpte A REBOURS ...



Seuls apparaissent alors ses manquements. Ainsi l'animal est-il perçu comme un être essentiellement indigent. Parce qu'il ne possède aucune des qualités de l'homme, il ne possède aucun droit. À cet égard, la distinction établie par Descartes entre l'homme et l'animal est particulièrement significative. Selon lui, les animaux sont certes des êtres vivants, mais ils vivent comme des automates. « *C'est la nature qui agit en eux selon la disposition de leurs organes.* »<sup>4</sup> Leur comportement est strictement analogue à celui des horloges qui ne sont composées que de roues et de ressorts. Si certains animaux peuvent proférer des paroles, celles-ci peuvent être imitées par des machines. Cette conception purement mécanique de l'animal ne peut évidemment nous permettre de lui reconnaître un droit quelconque.

L'humanité de l'homme est affirmée contre l'animalité de l'animal. L'exaltation de l'humanité de l'homme comme être raisonnable a donc conduit à une dégradation et à une relégation de l'animal. L'homme éprouve le besoin d'affirmer sa supériorité en s'appuyant sur l'infériorité de l'animal. Tout se passe comme si l'homme se sentait menacé dans son identité humaine s'il devait reconnaître que l'animal, lui aussi, est un sujet qui possède des droits et envers lequel il a des devoirs.

Alain a bien exprimé cette volonté de l'homme de défendre ses prérogatives contre l'animal. « *Il n'est point permis de supposer l'esprit dans les bêtes, car cette pensée n'a point d'issue. Tout l'ordre serait aussitôt menacé si l'on osait croire que le petit veau aime sa mère, ou qu'il craint la mort, ou seulement qu'il voit l'homme. L'œil animal n'est pas un œil. [...] L'animal ne peut pas être un ami, ni même un ennemi; n'en parlons plus; parlons d'autre chose, ou parlons sans penser. L'homme le doigt sur les lèvres, c'est le silence de pensée qu'il impose à la nature; c'est le droit refusé.* »<sup>5</sup>

### **Le regard de l'animal en dit long**

Il faut convenir que l'homme, dans sa relation à l'animal, est incapable d'éprouver à son égard la moindre empathie : il ne peut pas ressentir ce qu'il ressent. Cependant, nous savons que, si l'animal n'est pas un être raisonnable, il est un être sensible, c'est-à-dire capable d'émotion et de souffrance. Si l'animal n'a pas de visage, il a un regard. Et par la rencontre de ce regard, l'homme ne peut pas ne pas comprendre que l'animal n'est pas une simple machine, un simple mécanisme, mais un être vivant qui a son mystère. L'expérience du regard, écrit Florence Burgat, « *impose l'interdit de tuer [...] : l'échange avec le regard de celui auquel tout égard était jusqu'alors refusé métamorphose brusquement et radicalement son statut, freine l'élan de la main qui allait torturer sans inquiétude. Il n'est plus possible de râver l'animal au rang de victime obligée, si bien voué à ce sort que c'est impunément et sans dommage pour l'éthique qu'il semblait offert à la cruauté* »<sup>6</sup>.

Selon Jean-Jacques Rousseau, il existe en l'homme un principe antérieur à la raison qui « *nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible et principalement nos semblables* »<sup>7</sup>. Tant que l'homme ne résistera pas à « *l'impulsion intérieure de la commisération, il ne fera jamais du mal à un autre homme ni même à aucun être sensible, excepté dans le cas de légitime défense où sa conservation se trouvant intéressée, il est obligé de se donner la préférence à lui-même* »<sup>8</sup>. Pour Rousseau, il ne fait donc aucun

doute que les animaux, par le fait même qu'ils sont des êtres sensibles, participent à la « loi naturelle » : « *Tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, et que l'homme est assujetti envers eux à quelque espèce de devoirs.* » Parce que la sensibilité est commune à la bête et à l'homme, elle « *doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre* »<sup>9</sup>.

### **Schopenhauer contre Kant**

Emmanuel Kant n'omet pas de traiter de l'attitude de l'homme envers « *la partie des créatures qui est vivante* », et qui, bien que « *dépourvue de raison* », est « *douée de sensation* », mais il se refuse à considérer qu'il existe un devoir de l'homme envers l'animal. « *L'homme, écrit-il, ne peut avoir de devoir envers un être quelconque, si ce n'est, uniquement envers l'homme [...] et son prétendu devoir envers d'autres êtres n'est qu'un devoir envers lui-même.* »<sup>10</sup> Il estime que, par devoir envers lui-même, l'homme doit s'efforcer d'éviter de faire violence aux animaux, car un tel traitement le prédispose à accepter d'user de violence à l'encontre des autres hommes. « *Un traitement violent, écrit-il, et en même temps cruel des animaux est intimement opposé au devoir de l'homme envers lui-même, parce qu'ainsi la sympathie à l'égard de leurs souffrances se trouve émoussée en l'homme et que cela affaiblit et peu à peu anéantit une disposition naturelle très profitable à la moralité dans la relation avec les autres hommes* »<sup>11</sup>. Cependant, Kant estime qu'il est permis à l'homme de tuer les animaux, dès lors que, ce faisant, il évite tout acte de cruauté. Ainsi, « *dans ce qui est permis à l'homme, s'inscrit le fait de tuer rapidement (d'une manière qui évite de les torturer) les animaux* »<sup>12</sup>.

Kant se situe dans une perspective purement anthropocentriste. À quoi servent toutes les créatures qui existent dans la nature, qu'elles appartiennent au règne végétal ou au règne animal ? « *À l'homme, répond Kant, aux différents usages que son entendement lui apprend de faire de chaque créature ; et il est la fin dernière de la création sur terre.* »<sup>13</sup>

Parce que lui seul est un être raisonnable, l'homme est le seigneur de la création et il peut disposer des autres créatures comme des moyens à sa propre fin.

Kant estime que c'est un droit incontestable que l'on peut « faire de ce qui est sien (propriété) ce que l'on veut »<sup>14</sup>. Or, les animaux qui ont été élevés par l'homme — « les poules domestiques (*l'espèce de volaille qui est la plus utile*), les moutons, les porcs, les bœufs, etc. » — peuvent être considérés comme sa propriété. Dès lors, il a le droit d'en faire ce qu'il veut : « *On peut dire des plantes (par exemple, des pommes de terre) et des animaux domestiques, dans la mesure où, du point de vue de leur abondance, ils constituent l'œuvre de l'homme, qu'on est en droit de les utiliser, de les exploiter et de les consommer (de les faire abattre)*. »<sup>15</sup>

S'opposant vivement à Kant, Schopenhauer lui reprochera d'avoir construit une morale dans laquelle « *les animaux demeurent hors la loi* ». « *Cette morale, souligne-t-il, ne peut voir qu'une seule espèce, celle qui proprement possède toute valeur, dont le caractère est la raison, et cette raison est la condition sous laquelle seule un être peut devenir un objet de respect moral.* »<sup>16</sup> Schopenhauer refuse d'établir une différence absolue et irréductible entre l'homme et l'animal. « *Les bêtes, affirme-t-il, ont bien conscience de leur moi, et l'opposent bien au monde, au non-moi.* »<sup>17</sup> Elles ne sauraient donc être traitées comme des choses. Et il refuse tout anthropocentrisme qui permet de justifier la domination de l'homme sur les bêtes, « *comme si le règne animal n'avait été mis au monde que pour notre utilité et notre jouissance* »<sup>18</sup>.

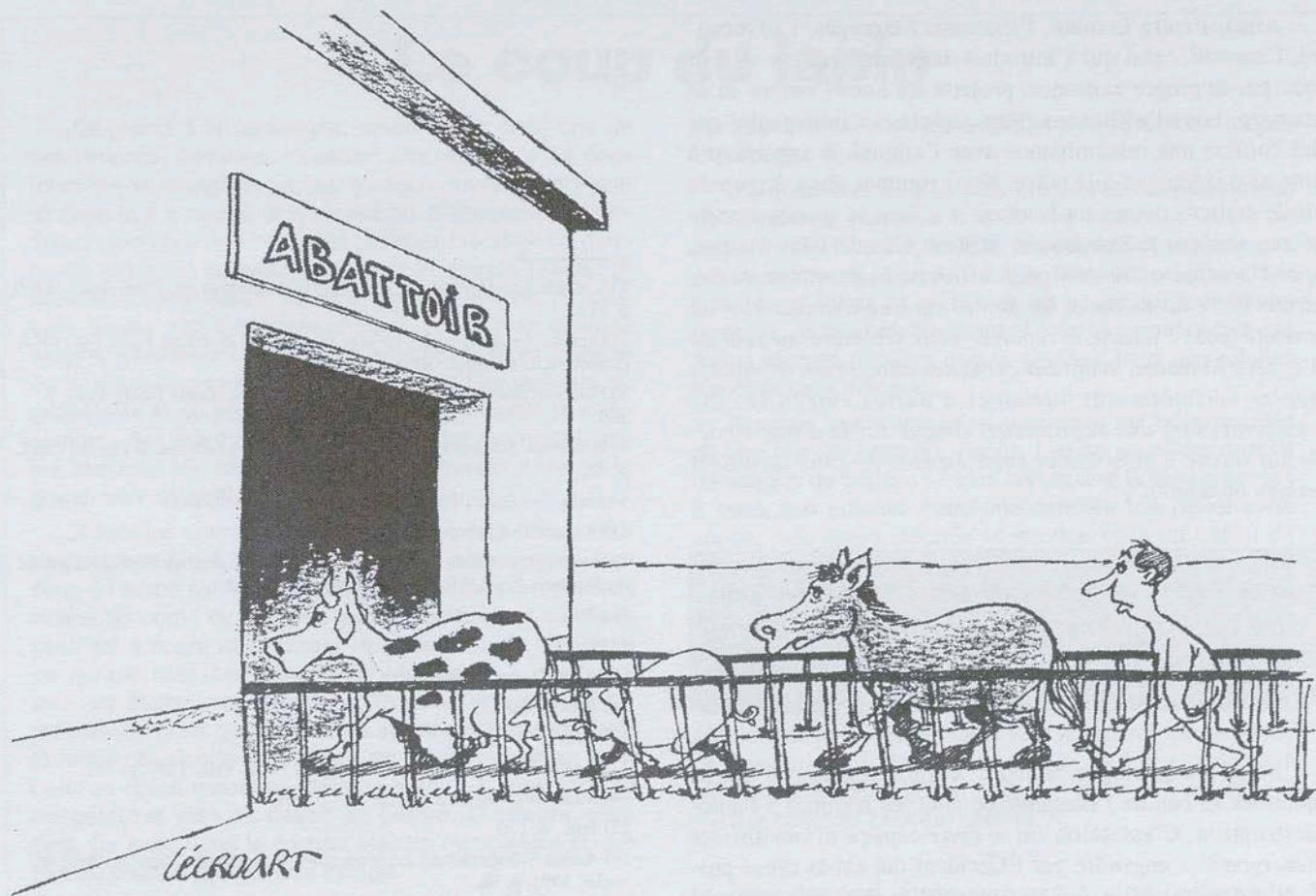
Selon Schopenhauer, l'unique source de la morale est la « pitié », c'est-à-dire la compassion de l'homme envers tout être animé qui souffre. Et la première exigence de la pitié, c'est de ne causer aucune souffrance à autrui, de ne commettre aucune violence à son encontre. L'une des preuves que le motif moral de la pitié « *est bien dans le vrai, c'est qu'avec lui les animaux eux-mêmes sont protégés : on sait l'impardonnable oubli où les ont méchamment laissés jusqu'ici tous les moralistes de l'Europe. On prétend que les bêtes n'ont pas de droit ; on se persuade que notre conduite à leur égard n'importe en rien à la morale, ou pour parler le langage de cette morale-là, qu'on n'a pas de devoirs* »

*envers les bêtes* »<sup>19</sup>. Schopenhauer juge cette morale propre à l'Occident « *révoltante, grossière et barbare* »<sup>20</sup>. Et il établit un lien organique entre la vertu d'humanité et le respect de l'animalité : « *Entre la pitié envers les bêtes et la bonté d'âme il y a un lien bien étroit : on peut dire sans hésiter, quand un individu est méchant pour les bêtes, qu'il ne saurait être homme de bien.* »<sup>21</sup>

## ***Le respect pour l'animalité signe le respect pour l'humanité***

L'accueil de la douleur de l'animal ne peut pas ne pas désarmer le désir de violence de l'homme à son encontre. L'indifférence face à cette souffrance est en définitive inhumaine. Car l'humanité exige la compassion devant la souffrance et exclure l'animal de cette compassion est une marque de cécité et d'inhumanité. Ici, bravant tous les sarcasmes, la pensée philosophique ne doit pas avoir honte d'affirmer que le respect de l'animalité est l'une des exigences de la vertu d'humanité. Mais il ne s'agit évidemment pas de vouloir humaniser l'animal pour affirmer qu'il est un sujet de droit. L'animal doit être respecté dans son identité propre, c'est-à-dire dans le respect de la différence radicale qui le distingue de l'homme.

Il importe de récuser avec la plus extrême détermination l'idée selon laquelle le respect manifesté envers l'animal se ferait au détriment du respect dû à l'homme, comme si, en définitive, la reconnaissance de droits à l'animal était une trahison de l'homme. C'est exactement l'inverse qui est vrai : la maltraitance de l'animal prédispose à la maltraitance de l'autre homme<sup>22</sup>. Si la victime humaine est traitée comme une bête, n'est-ce pas précisément parce que la bête est maltraitée par l'homme ? Les mesures de discrimination prises à l'encontre de l'animal préfigurent et autorisent les mesures de ségrégation envers l'autre homme. L'un des fondements du racisme à l'encontre de l'autre homme, c'est de croire qu'il ne se conduit pas comme un homme et c'est déjà insinuer qu'il se comporte comme une bête. L'homme auquel nous avons retiré son humanité, en faisant valoir qu'il se



conduit comme un animal, mérite d'être traité comme un animal, c'est-à-dire d'être maltraité. Plus précisément, c'est parce qu'il se conduit comme un animal que nous sommes amenés à le traiter comme un animal.

La facilité avec laquelle l'homme accepte de dominer, d'exploiter, de maltraiter, de brutaliser et de tuer l'animal n'est pas sans influencer son comportement vis-à-vis de l'autre homme. Pour mieux justifier ses violences à l'encontre de son ennemi, l'homme prétexte qu'il ne mérite pas d'être traité comme un homme en faisant valoir que lui-même ne se comporte pas comme un homme. Il existe une

concordance et une connivence entre la légitimation de la tuerie des animaux et la justification du meurtre des hommes. L'homme a besoin de déshumaniser son ennemi pour légitimer ses violences à son encontre, pour s'autoriser à le violenter et, si besoin est, à le tuer. Et le déshumaniser revient forcément à laisser entendre qu'il se conduit comme un animal, comme une bête. « *L'animal*, écrit Françoise Armengaud, étant sommairement l'autre de l'homme, il sert aussi à représenter l'autre homme, celui dont la différence peut inquiéter ; dont on radicalise l'altérité ambiguë jusqu'à une inhumanité travestie en animalité. »<sup>23</sup>

Ainsi, l'autre homme, l'inconnu, l'étranger, l'adversaire, l'ennemi, celui qui s'introduit dans notre espace vital et qui, par sa propre existence, projette sur nous l'ombre de sa menace, nous l'affligeons d'un caractère d'inhumanité qui lui confère une ressemblance avec l'animal. Il appartient à une race inférieure à la nôtre. Nous sommes alors dispensés de le traiter comme un homme. « *C'est en quelque sorte d'une seule et même foulée*, affirme Claude Lévi-Strauss, que l'homme a commencé par tracer la frontière de ses droits entre lui-même et les autres espèces vivantes, et s'est ensuite trouvé amené à reporter cette frontière au sein de l'espèce humaine, séparant certaines catégories reconnues seules véritablement humaines d'autres catégories qui subissent alors une dégradation conçue sur le même modèle qui servait à discriminer entre espèces vivantes humaines et non humaines. »<sup>24</sup>

« Le respect de l'homme par l'homme ne peut être que renforcé par le respect des autres espèces vivantes. »

Jean-Marie Muller

Selon l'ethnologue français, cette relégation d'autres hommes au ban de l'humanité conduit les hommes à l'auto-destruction. C'est selon lui « *cette espèce d'humanisme dévergondé* » engendré par l'Occident qui est la cause profonde des tragédies qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse du colonialisme, du fascisme ou du totalitarisme. Le respect de l'homme par l'homme ne peut être que renforcé par le respect des autres espèces vivantes. « *Il faudrait*, dit Lévi-Strauss, poser au départ une sorte d'humilité principielle : l'homme commençant par respecter toutes les formes de vie en dehors de la sienne, se mettrait à l'abri du risque de ne pas respecter toutes les formes de vie au sein de l'humanité. »<sup>25</sup> Il faut tenir, une fois pour toutes, que le respect envers l'animal ne contrarie pas le respect envers l'homme, mais qu'il le fortifie. Le respect de l'animalité apparaît ainsi comme une propédeutique au respect de l'humanité. ♦

1) Cité par Jean Herbert, *Ce que Gandhi a vraiment dit*, Paris, Stock, 1969, p. 111.

2) Gandhi, *Autobiographie ou mes expériences de vérité*, Paris, Puf, 1964, traduction de Georges Belmont, pp. 444-445.

3) Florence Burgat, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 236.

4) Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, Les éditions de l'école, 1965, p. 56.

5) Alain, *Les Dieux*, Paris, Gallimard, 1934, p. 180-181.

6) Florence Burgat, *op. cit.*, pp. 103-104.

7) Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF-Flammarion, 1992, p. 162.

8) *Ibid.*

9) *Ibid.*

10) Kant, *Doctrine de la vertu*, *op. cit.*, p. 301.

11) *Ibid.*, p. 302.

12) *Ibid.*

13) Kant, *Critique de la faculté de juger*, Paris, Vrin, 1094, p. 237.

14) Kant, *Doctrine du droit*, *op. cit.*, p. 169.

15) *Ibid.*, p. 170.

16) Arthur Schopenhauer, *Le fondement de la morale*, Paris, La livre de poche, 1991, p. 98.

17) *Ibid.*, p. 195.

18) *Ibid.*, p. 200.

19) *Ibid.*, p. 194.

20) *Ibid.*

21) *Ibid.*, p. 198.

22) Cf. sur ce sujet l'article de Florence Burgat, « La logique de la légitimation de la violence : animalité vs humanité », *De la violence II*, Paris, Odile Jacob, 1999, p. 45s.

23) Françoise Armengaud, « Animalité et humanité », *Encyclopédia Universalis*, Les enjeux, tome I, Paris, 1990, pp. 22-23.

24) Claude Lévi-Strauss, *Le Monde*, 21-22 janvier 1979, entretien avec Jean-Marie Benoist.

25) *Ibid.*

## Le coup du lapin

J'ai grandi à la campagne, évidemment, dans une de ces maisons, mi-ferme, mi-atelier artisanal, dont les deux fonctions se complétaient, par tradition, en favorisant tantôt l'une tantôt l'autre, selon la saison. Cet exercice garantissait un niveau de vie correct ; l'atelier procurait un revenu en argent et la ferme nourrissait la grande famille qui cohabitait avec bœuf, vaches, porcs, chèvres, poules, oies, lapins, chats et chien. Enfant, j'étais bien entendu intégré, avec frère et sœurs, cousins et cousines, dans le cycle micro-économique, sous les yeux bienveillants du grand-père et du père. Semer et planter, récolter et moissonner : des travaux rythmés par les casse-croûte dans les champs, les repas autour de la grande table de la grand-mère et les fêtes dans les vignes.

Si tuer les animaux de la basse-cour était chose courante, pratiquée à l'improviste et sans cérémonial — un coup de serpe sur le billot tranche rapidement en passant la tête du corps du coq qui, à mon étonnement d'enfant, continue à courir et à danser et à marquer de son sang ce rythme macabre jusqu'à l'épuisement — la mise à mort du cochon, en revanche, exigeait une rigoureuse préparation pour que le soir les saucisses pendent dans le fumoir, la viande cuise dans les conserves et les jambons et côtes macèrent dans le saloir — sans frigo ni congélateur, rien ne devait se perdre. D'ailleurs, déjà petit, j'ai appris que le cochon était un mange-tout et que tout du cochon pouvait être mangé.

Oui, la mise à mort du cochon était une chose sérieuse. Les enfants se tenaient à une distance respectueuse et suivaient le spectacle en silence. D'abord je fus impressionné par les cris de la bête traînée sur le milieu de la scène par une corde attachée aux pattes arrières. Puis je vis les acteurs, un peu raides parce que tendus, se mettre en situation : mon père dirigeant l'arme vers le front du cochon, mon grand-père avec un long couteau prêt à ouvrir la carotide gauche et ma grand-mère avec un seau pour recueillir le sang frais qui devait être battu immédiatement. Je suivis alors l'exécution du rite avec une attention et une curiosité extrêmes, bien plus impressionné que

par une des cérémonies religieuses marquant les étapes importantes de la vie.

J'ai peut-être acquis mes premières connaissances de l'anatomie humaine lors de ces séances. Ouvrir ce corps : voilà le cœur, le foie, les boyaux et regarde-moi ces muscles et, humm, le bon filet, etc. Cette chair fumante m'attirait et en même temps ce corps mort me troubrait. Je touchais timidement pour la première fois ses flancs chauds pendant que le couteau froid des adultes tranchait sans émotion.

Presque tout s'utilisait — y compris les boyaux vidés de leur merde, nettoyés, rincés, bouillis pour être remplis de sang et de graisse — sauf les yeux et la vessie laissées à nous, aux enfants. Faire une dernière fois pisser cette chose, puis lavée, séchée et gonflée voilà un ballon de foot rigolo. Par contre jouer avec ces billes ? Il y avait de la gêne. Cette petite boule-là, cet œil isolé, sorti de sa cavité, suscite bien ma curiosité — comme l'œil en verre de mon oncle, blessé de guerre. Je suis attiré et repoussé ; je veux voir comment il est fait, le prendre dans le creux de ma main, mais un sentiment bizarre me retient. Peut-être la crainte de croiser dans l'œil le regard encore vivant de l'animal mort. Je ne suis pas le seul des garçons à hésiter ; voici donc la compétition : qui ose ? qui défie ? qui a le courage ? qui est homme ?

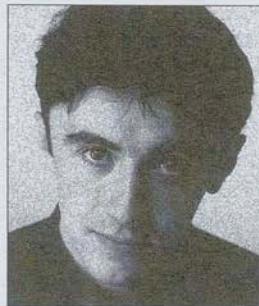
\*\*\*

Bien plus tard, après avoir quitté, avec l'enfance, la basse-cour, la famille et le village, je me suis installé, après pérégrination, dans un autre bled avec famille puis poules, coq, lapin, lapines. Et j'ai répété les gestes : la serpe descendant sur le billot ; le coup sec asséné dans la nuque du lapin raidi jusqu'au jour de la dernière fois. Ce jour-là, je tiens le lapin par les pattes arrières, je me raidis ; il gigote, il glapit, puis, silencieux, il se raidit. Le coup est amorcé, exécuté. Juste avant qu'il ne brise sa nuque, le lapin tourne la tête vers moi, me regarde... cet œil... ce regard... trop tard... je... quel coup !

**Hans SCHWAB**

# Souffrance animale : une indifférence française ?

**YANN WEHRLING\***



Culture dominante et intérêts financiers vont souvent de pair, mais des brèches existent pour apprendre à respecter l'animal d'élevage.

Les militants de la protection animale en France pourraient penser en effet que l'indifférence à cette question est propre à la France. Pourtant, au-delà de nos frontières, la cause animale n'est pas réellement mieux lotie. Certes, on entend parfois parler d'un référendum suisse sur l'expérimentation animale, ou une action associative forte en Angleterre contre le transport des animaux destinés à l'abattage. Mais globalement nous nous heurtons à une vision très pragmatique des pouvoirs publics qui appliquent de manière dorénavant quasi systématique une logique bien précise.

Toute réforme ou ajustement réglementaire doit tenir compte de deux paramètres :

- l'opinion publique doit s'exprimer suffisamment fortement pour une cause, ceci se mesurant à l'aide d'enquêtes d'opinion, ou sous l'effet de la pression d'un lobby fort et uni ;
- les milieux économiques et institutionnels ne doivent subir aucun dommage important si les mesures envisagées suite à la pression de l'opinion publique devaient être appliquées.

Vu sous cet angle, il apparaît clairement que la protection des animaux a encore du chemin à faire.

En effet, si l'on prend point par point les divers sujets de luttes et qu'on les passe au tamis de ces deux paramètres cités plus hauts, voici ce que l'on obtient :

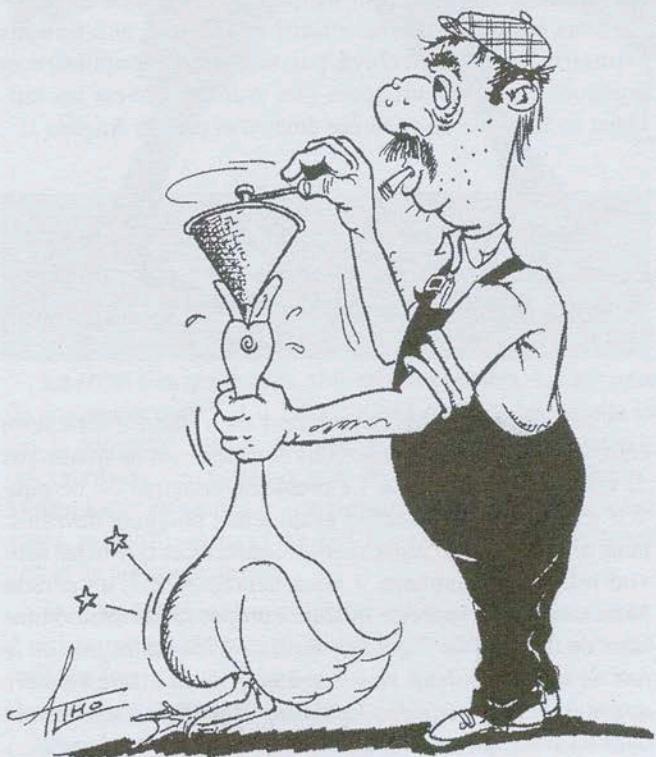
\*Responsable du groupe "Animaux" chez Les Verts.

## L'expérimentation animale

C'est un des dossier les plus difficiles car il y a très peu d'avancées. La très large partie de l'opinion publique est scandalisée quand elle entend parler des expérimentations sur les animaux. Cette sensibilité est réelle. Si, pour accepter cela, chacun devait faire, ne serait-ce qu'une visite, dans un laboratoire en pleine activité, il est fort à parier que nous aurions demain une très large majorité de la population qui demanderait l'abandon immédiat des expérimentations sur l'animal. Mais voir c'est savoir, et savoir c'est décider de manière éclairée. Conscients de cela, et persuadés également que la seule vision des atrocités commises ne permet pas de saisir les vrais enjeux de santé publique et surtout d'intérêts financiers énormes des grandes sociétés pharmaceutiques, ces mêmes grandes sociétés déploient de grands moyens pour

éloigner leurs activités des yeux de tous. Cette grande discréption accompagnée d'une campagne visant à dire que sans l'expérimentation animale beaucoup de maladies ne pourraient être guéries, fait que l'opinion publique finit par ne pas vouloir voir ce qui se fait dans les laboratoires, en se réfugiant derrière une bonne conscience souvent résumée par cette phrase : « Je préfère guérir un enfant malade que de ne pas faire d'expérimentations sur un chien ou un singe. » Tous les ingrédients sont, dès lors réunis pour que continue à grande échelle l'utilisation de millions d'animaux pour des expérimentations des plus futilles aux plus cruelles.

On pourrait néanmoins se demander en quoi l'expérimentation animale constitue une source de revenus pour les grands groupes pharmaceutiques ? Les méthodes substitutives sont pourtant au point et coûteraient moins cher. Mais on se heurte là un système très imbriqué, où fournisseurs en animaux et laboratoires ont un intérêt mutuel à continuer ainsi. Sans parler d'une législation française qui oblige quasiment tout produit pharmaceutique ou industriel à passer par l'expérimentation animale avant sa mise sur le marché.



## L'élevage

C'est un dossier qui a grandement bénéficié, en France, des événements récents sur la sécurité alimentaire. Le bien-être animal pourrait en profiter, mais par ricochet, car en théorie, même si cela semble absurde, un cochon qui serait élevé dans des conditions atroces, mais dont la viande serait tout à fait saine, pourrait convenir aux consommateurs. Heureusement pour l'animal, de plus en plus de personnes savent que le bien-être de l'animal a une incidence directe sur la qualité de sa viande. Le souci est ici très égoïste, car le bien-être animal en soi n'a pas d'intérêt. On peut le regretter, mais comme tout combat en société démocratique, le début de la victoire s'entrevoit dans la brèche qu'on peut réussir à ouvrir. Les grands syndicats paysans sont malheureusement complètement enfermés dans une logique productiviste qui les pousse à freiner toute évolution

dans le sens d'une meilleure qualité au détriment de la quantité. Mais la question de l'élevage est peut-être LE dossier par lequel il peut être possible de faire avancer significativement les mentalités, car opinion publique et milieux économiques trouveront rapidement un intérêt commun à favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et de ces équilibres, et respectueuses des animaux et de leur mode de vie naturel.

### ***Les spectacles, la vie culturelle, les traditions***

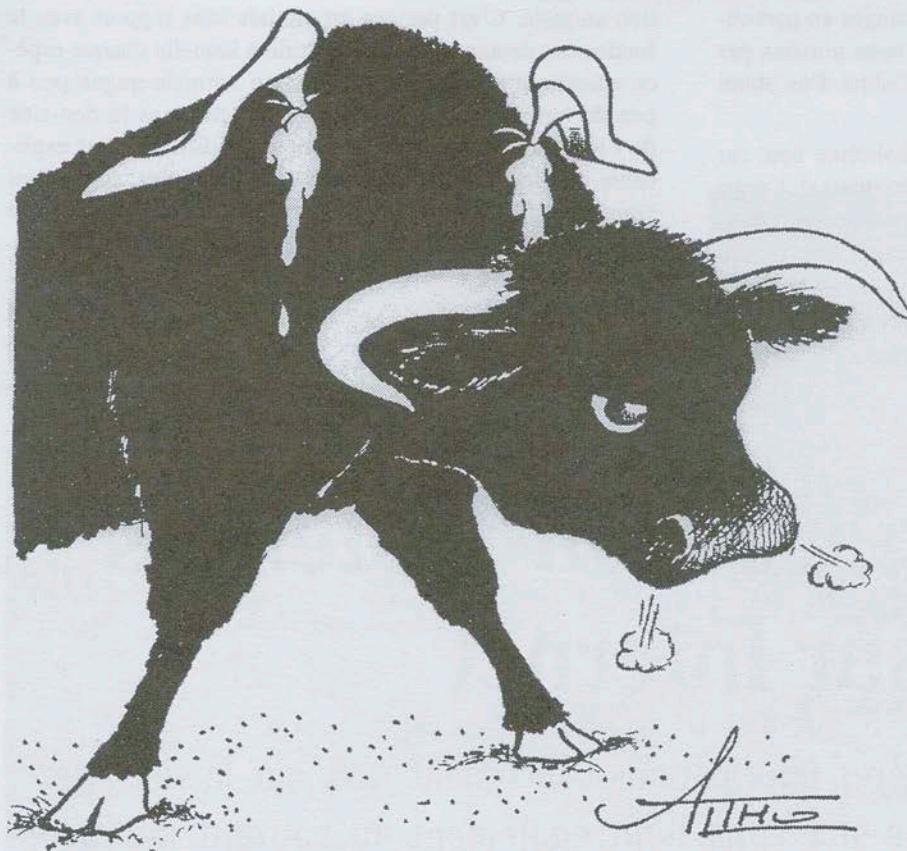
Nous nous trouvons là dans un des dossiers typiques qui répond peut-être le mieux à la question posée : spécificité française. En fait, nous sommes en présence d'une spécificité latine. Sans remonter trop loin dans nos histoires, il existe une certaine différence de culture dont les limites sont grossièrement les frontières entre monde latin et monde anglo-saxon/germain. Il s'agit bien-sûr de cette opposition nature/culture, si présente dans le domaine des arts. Un monde latin, bercé de "civilisation et de haute culture" où l'être humain est d'une intelligence susceptible de maîtriser et dompter toutes les contraintes qui se présentent à lui. Et un monde d'Europe du Nord, qui a une forte conscience de faire partie d'un tout sur cette planète, un tout qui le dépasse et le dépassera toujours. Dans un cas, dominer, voire dompter totalement la nature est une bonne chose, dans un autre ceci peut devenir source de soucis et de danger pour les générations futures. Dès lors, l'animal, partie intégrante de la nature, est considéré de toute autre manière d'un côté ou de l'autre. La chose est d'ailleurs très vraie pour la corrida et tous les jeux utilisant des animaux. Les champions de la cruauté envers l'animal étant les espagnols qui rivalisent d'ingéniosité pour trouver des jeux de villages toujours plus cruels. La France quant à elle, ne s'embarrasse pas de considérations éthiques quand il s'agit de tradition. "La corrida est de toute beauté". "Le foie gras, les cuisses de grenouilles, et les ortolans sont des mets d'un extrême raffinement". "La chasse est utile pour la régulation de la faune

sauvage et est une merveilleuse tradition rurale dont la démocratisation nous vient de la Révolution française". Ces poncifs qu'on entend à chaque fois qu'on ose poser la question de la souffrance animale dans ces activités de loisirs ont de quoi nous énervier. Et pourtant, en France, ceux qui disent le contraire sont peu nombreux. Ceux qui le pensent sont heureusement un peu plus nombreux (un peu plus dans le Nord que dans le Sud de la France comme par hasard !). Et puis, les bénéfices commerciaux issus de ces activités (billetteries des corridas, activités touristiques lors des ferias, énorme marché de l'alimentation de luxe, argent des fédérations de chasse) ont là aussi un poids infiniment plus important que celui de l'opinion publique, qui est tout de même assez timide, voire honteuse, quand il s'agit de faire connaître son hostilité à ces amusements. Il n'en va pas de même des Anglo-saxons, prompts à dénoncer ces cruautés hexagonales, mais qui sont malheureusement peu entendus car leurs critiques dissimulent mal un discours anti-français primaire largement relayé par une presse populaire et quelques élus anti-européens (les cruautés envers les animaux en Espagne ou en Grèce émeuvent peu les Anglais !).

*« Viendra un jour où le fait de tuer un animal sera condamné de la même manière que tuer un être humain. »*

Léonard de Vinci

Ces trois exemples démontrent bien que l'imbrication entre opinion publique et intérêts économiques ne donne pas de résultats convaincants. Le problème principal est de pouvoir répondre à une question essentielle : pourquoi devrions-nous diminuer voire supprimer les souffrances que notre activité inflige aux animaux ? Bien heureusement, un certain humanisme nous rapporte quelques propos rassurants comme ceux de Léonard de Vinci qui disait : « *Viendra un jour où le fait de tuer un animal sera condamné de la même manière que tuer un être humain.* » Cet humanisme-là fait son chemin dans les consciences collectives de nos sociétés modernes.



Le recul des ignorances et le développement des moyens de communications et d'informations ouvrent les esprits et peu à peu ceux qui se refusent à commettre des maltraitances envers des animaux sont de plus en plus nombreux. Mais s'ils se refusent à les commettre, ils ne sont pas encore assez sensibilisés pour ne pas les cautionner dans leurs gestes de consommateurs.

De plus les incohérences et les schizophrénies persistent. Ainsi la notion de proximité est particulièrement présente dans les esprits.

- La proximité affective en premier lieu : La portée d'un combat visant à dénoncer les maltraitances envers des chiens

Pour **Marie Sara**,  
la célèbre torera :

*« La corrida est un spectacle violent qui met en scène la vie et la mort. Un toro est sacrifié. Il est élevé pour cela. En tant que torera, je ne me sens jamais tueuse de toros. Il faut éléver le débat. La corrida est une recherche de douceur et d'esthétisme. C'est d'ailleurs ce qu'une femme peut apporter à cet art. La femme n'est pas faite pour donner la mort. J'espère que l'homme non plus » !!!*

Lu dans *TV Magazine*  
des 13/19 septembre 1999

ou des chats est toujours nettement plus importante que si nous parlons de porcs, de vaches ou de kangourous. À ce titre, l'incompréhension est totale entre les Européens et les Asiatiques au sujet des habitudes culinaires. Les Asiatiques mangent du chien, ce qui nous révulse. Or nous mangeons du lapin, ce qui révulse nos voisins anglais chez qui le lapin est un animal de compagnie au même titre que le chat !

- La proximité affective encore avec des espèces comme la baleine, l'éléphant ou l'ours, qui ont bercé nos enfances (peluches, contes) et qu'on veut préserver à cause de cela.
- Proximité "génétique" ensuite, qui nous conduit, non sans une certaine logique, voire une certaine justification

réelle, à considérer le singe, et les grands singes en particulier, comme des cousins très proches que nous n'avons pas le droit de sacrifier, et qui devraient être l'objet d'un statut juridique particulier.

• Proximité géographique enfin et en troisième lieu, car nous avons plus le souhait de protéger les animaux que nous connaissons dans les fermes de nos villages ou dans nos forêts que les espèces menacées ou maltraitées de l'autre bout de la planète.

Quoiqu'incohérentes, ces considérations complètement subjectives sont pourtant le terreau du combat de la protec-

tion animale. C'est par ces proximités sans rapport avec le fondement de non-violence générale à laquelle chaque espèce animale a droit, que la protection animale gagne peu à peu du terrain. Ces proximités, largement dans le domaine de l'inconscient, de la sensibilité, aussi difficilement explicable que le sentiment du beau (par exemple), sont, c'est vraie, plus répandues dans le Nord de l'Europe que dans le Sud. La France, que l'on constate moins soucieuse de ces questions que ses voisins du Nord ou de l'Est est donc bel et bien latine. ♦

## Alternatives Non-Violentes sur Internet

**R**etrouvez les dernières informations concernant ANV sur le site internet de l'IRNC. Ce site vous tient également au courant des programmes de recherches de l'IRNC et des campagnes qu'il soutient et anime comme le Service civil de paix, une importante documentation sur la non-violence (textes, biographies, bibliographies, les dernières parutions) et des indications de liens avec d'autres sites français et étrangers.

Adresse : <http://www.multimania.com/irnc>

# Nous ne sommes plus hier

PIERRE RABHI\*



© Dominica

**N**otre époque permet enfin de recon siderer la place des animaux dans le monde.

« *Les animaux sont entre nos mains le gage du paradis perdu* » écrivait Léon Bloy. Ces propos d'inspiration biblique évoquent l'Éden initial où toute la création et les créatures auraient vécu dans une harmonie parfaite. En harmonie parce que innocentes de toute transgression de l'ordre établi par le Créateur. On connaît la suite, qui vaudra à l'espèce humaine d'être exclue de la félicité originelle. L'Éden sera désormais à regagner à travers épreuves et souffrances. Il sera désormais céleste car la terre, « vallée de larmes », deviendra le champ de la confusion et de la violence, que l'on peut traduire par « loi de la jungle ». Force nous est de constater que depuis ce « drame », toutes les créatures ont gardé l'innocence et que la malice et la perversion sont le fait de l'être humain.

\*Auteur de : Du Sahara aux Cévennes ou la reconquête du songe, Paris, Albin Michel, 1995 ; Le recours à la terre, Lyon, éd. Terre du Ciel, 1999 ; Parole de Terre (préface de Yehudi Menuhin, Paris, Albin Michel, 1996 ; etc.

## Dans les nuits les plus ténèbreuses

Cette vision comporte des éléments d'un grand intérêt en termes symboliques, mais ne peut nous exempter d'une approche profane. En dehors de tous les archétypes qui peuplent la mémoire collective, la science est plus pragmatique. Les créatures compagnes nous ont précédés dans la réalité qui nous englobe tous. Elles ont dès l'origine, semble-t-il, fasciné et terrorisé notre espèce pensante de leur prolifération rampante, volante, trottante. Elles naissent pourvues de tout le nécessaire alors que nous sommes nus et vulnérables, dans un théâtre où survivre est la première et impérieuse nécessité. Le monde animal a tôt offert à l'observation et la spéculation humaines sa complexité et son mystère entremêlés.

*« L'importance de l'animal est telle qu'il détermine des civilisations. »*

Pierre Rabhi

Dans les nuits les plus ténèbreuses, lorsque le feu est devenu la parcelle de lumière enfin conquise pour exorciser les terreurs de nos lointains ancêtres, certains animaux semblent au contraire se complaire dans le monde de l'obscurité, auquel l'imaginaire humain a donné le caractère de l'obscur, le mal agissant dans les coulisses de l'inconnu. L'animal hante les rêves humains, inspire totems et masques sacrés. Ce monde de crocs, de griffes, de venin, de puissance à l'état brut, de rapidité, a peuplé l'imagination humaine de mythologies où le bénéfique et le maléfique constituent deux principes dont l'être humain devient l'enjeu. Les peintures rupestres, la statuaire antique témoignent de ce rapport équivoque, avec des divinités hybrides réunissant organes humains et animaux. Sans être une divinité, le sphinx demeure cette composition majestueuse toujours enracinée dans son énigme première. Durant une grande partie de cette cohabitation obligée, l'homme, religieux par essence, enterre ses morts, attribue aux animaux une origine sacrée, établit avec eux les meilleures conditions possibles d'un bon

voisinage, les considérant comme des intermédiaires, l'expression magique d'une force créatrice omniprésente animant toutes choses.

## L'animal assujetti

À près une longue phase initiale où la chasse et la cueillette sont les seules activités de survie, un nouvel ordre s'établit graduellement et la domestication apparaît : l'animal assujetti, parqué dans des enclos proches de la demeure, la première mise en dépendance pour les sacrifices, les propitiations sous forme d'hécatombes ou autres rituels au grand principe tutélaire avec le sang, cette substance incarnat considérée comme le siège de la vie. On sait également l'événement important qu'a représenté dans la tradition monothéiste la substitution du bœuf à Isaac, le seul et légitime enfant d'Abraham, né d'une dérogation spéciale de l'Éternel lui-même et dont celui-ci exige presque aussitôt le sacrifice. Les exégèses interprètent cette terrible épreuve comme marquant la fin des sacrifices humains pratiqués en ce temps par les polythéistes.

La domestication permet à l'être humain de tirer parti de toutes les ressources qu'offre l'animal : sa chair, son lait, son pelage, sa force, sa vitesse, son instinct, son endurance, pour survivre lui-même. Le cheval, « plus belle conquête de l'homme », prend une envergure princière, un auxiliaire précieux pour le meilleur et le pire. Il est malgré lui mêlé aux œuvres de paix, aux drames et aux guerres qui jalonnent l'histoire humaine dans les civilisations « évoluées », tandis que certains Initiaux fondent leur mode de vie sur un pastoralisme de plus en plus élaboré. Ce pastoralisme devient symbiose vitale pour l'être humain : que seraient en effet devenus le nomade du Sahara sans le dromadaire, le Lapon sans le renne, le Mandchou sans le chameau, le Tibétain sans le yack, l'Esquimaux sans ses chiens de traîneau, sans oublier le mouton, le bœuf, la chèvre, le porc et toute la gent animale ailée, celle des eaux, etc. ? L'importance de l'animal est telle qu'il détermine des civilisations. L'être humain l'adapte à ses besoins, mais en même temps s'adapte à lui et on finit par ne

plus savoir lequel des deux règnes, animal ou humain, détermine l'autre, au point que le terme civilisation est lié à telle ou telle espèce animale dans cette alliance indéfectible.

Cependant, dans cet univers où les règles ou les critères de la nature sont prépondérants, le « phénomène humain » prend de plus en plus un caractère spécifique. Le bipède érigé et pensant dispose de moyens spéculatifs et créatifs qui le distinguent. Tard venu dans la réalité pour accomplir ou détruire ? La question reste toujours ouverte et les seules réponses métaphysiques que l'être humain lui-même s'est données ne satisfont pas toutes les pensées. Fairfield Osborn a eu raison de qualifier l'homme de « nouvelle force géologique » : les bouleversements qu'il induit sur la planète sont considérables. Il gère le vivant selon son bon vouloir. Le monothéisme semble lui attribuer ce magistère d'être « la terreur de toutes les créatures ».

*« Partout traqué, partout malmené, sur terre , dans les eaux, dans les airs, avec les perfectionnements techniques dédiés à la mort, l'animal s'essouffle. »*

Pierre Rabhi

À titre d'exemple de l'histoire récente, Buffalo Bill, pur produit de la civilisation de la Bible et du fusil, construira sa légende sur sa grande contribution au massacre des bisons d'Amérique. Cela déconcerte les Peaux-Rouges et le chef Seattle à qui le gouvernement fédéral américain demande le transfert des terres indiennes ancestrales fera un discours où le sentiment sacré et le respect de la vie semblent totalement aller de soi : « *Je suis un sauvage et ne comprends aucune autre règle, j'ai vu mille bisons pourrir sur la prairie, abandonnés là par l'homme blanc qui les avait abattus au fusil par les fenêtres d'un train en marche. Je suis un sauvage et ne comprends pas comment le cheval d'acier fumant peut être plus important qu'un bison que nous ne tuons, nous, que pour rester en vie et seulement pour cela.* » Et plus loin : « *Je poserai une condition (au transfert), que l'homme*

*blanc traite désormais les animaux de cette terre comme ses frères.* » Admirable et innocent esprit avec cette beauté profondément religieuse qui dans les turpitudes, l'avidité et la convoitise devenues la règle du jeu, restera le gage d'une authentique intelligence.

## *Depuis l'arrivée du cheval-vapeur...*

À vec l'avènement du cheval-vapeur s'ouvre une ère où le minéral triomphe. Il sera le fondement de la civilisation nouvelle. Durant un temps assez bref, la force animale est sollicitée pour arracher aux entrailles de la terre les minerais et les combustibles nécessaires à la révolution industrielle. Au fur et à mesure que la thermodynamique prend son essor et se substitue à lui, l'animal, « *cette mécanique biologique* » selon Descartes, est relégué dans les pays industrialisés au seul rôle de protéine alimentaire. Cette vision s'accompagne d'une sorte d'amnésie à l'égard de la longue, belle et pathétique histoire d'une humanité à laquelle l'animal a permis de franchir les écueils des siècles.

Une forme de barbarie nouvelle s'installe et les créatures compagnes ne sont plus que matière convoitée à laquelle est déniée le droit légitime de partager librement notre réalité. Le bipède orgueilleusement campé sur ses innovations, le fusil à la main, le pied sur la dépouille du fauve, fixe sur des clichés la symbolique de sa cruauté, de sa lâcheté et de son ingratitudo. Désormais, dans ce nouveau théâtre où les règles du jeu sont truquées, l'animal est à la merci de toutes nos exactions. Son magnifique pelage est convoité par les élégantes, le scientifique lui fait subir des souffrances pour ses spéculations savantes, l'éleveur le confine dans des camps de concentration pour produire des protéines jusqu'à l'excès. Sa mort devient objet de divertissement, sa force brute et innocente sert le vaniteux et inutile courage des arènes. Partout traqué, partout malmené, sur terre, dans les eaux, dans les airs, avec les perfectionnements techniques dédiés à la mort, l'animal s'essouffle, certaines espèces s'éteignent victimes du lucre, victimes de nos actes inconsidérés, victimes de la seule présence au monde qu'elles ont le malheur de partager avec notre espèce.



## *La conscience de l'homme : une raison d'espérer*

En même temps que ce terrible constat dont l'ampleur est sans limite, un amour inconsidéré se manifeste pour les animaux de compagnie, une place outrancière leur est méningée qui n'ajoute rien à leur réel bien-être et porte atteinte à l'intégrité de leur caractère et de leurs caractéristiques naturelles avec lesquelles ils ont réussi à perdurer à travers les millénaires. On peut comprendre cet « accaparement affectif » dans une société en carence de valeurs sociales, mais ce qu'il représente en termes de dépenses laisse pantois sur une planète où nous n'avons même pas résolu l'urgent et crucial problème de la faim... Parallèlement à toutes ces incohérences, une approche nouvelle de l'animal permet d'espérer qu'il sera mieux compris. Il n'est que d'observer tous les travaux en éthologie sur les dauphins, les loups, les baleines, etc. Une attention issue probablement de la pensée écologique, qui peut aider notre espèce proliférante, envahissante à retrouver sa juste place dans l'univers commun. Au-delà de toute question alimentaire, la problématique animale se pose au cœur de notre conscience et de notre responsabilité : si la compassion, le respect et l'admiration ne nous replacent pas au cœur de notre vocation, nous serons toujours plus la terreur des autres créatures et la terreur de notre propre espèce. Cette mutation est d'autant plus urgente que nous avons donné à nos pulsions destructrices des instruments d'une

## **Le caractère sacré du moment de la mort de l'animal**

**A**ntoine Fernex est éleveur biodynamiste en Alsace. Dans une vidéo remarquable de titre *Guérir la terre*, il s'exprime sur ses relations aux animaux et sur ses choix d'éleveur.

« Il y a un autre moment de la vie de l'animal où je ressens aussi en tant qu'éleveur qu'on a une responsabilité tout à fait particulière. Il y avait la naissance [...] et il y a le moment où on a décidé que l'animal doit partir à l'abattoir. Il y a quelque chose qui échappe complètement au monde de l'abattoir, c'est cette dimension qu'il y a vraiment quelque chose de sacré au moment de la mort de l'animal. On sent que le personnel ne ressent rien du tout de ce qui est vraiment la réalité profonde de ce moment où l'animal finit sa vie. Où l'animal est sacrifié — le terme est beaucoup plus juste que abattu — pour nous, pour l'être humain, c'est toujours pour nous.

Moi, j'ai toujours un grand sentiment de remerciement pour mon troupeau quand je vois cette docilité et cette générosité pour vous donner du lait, pour l'être humain et en particulier pour l'éleveur qui les guide. Les bêtes ont besoin de cette relation avec l'être humain [...]. Elles sont toujours là à son service. Cela peut être cultivé dans un sens positif et cela peut donner beaucoup de fruits dans tout ce qui est la vitalité et l'équilibre, et quelque chose d'humain, qui se développe dans la nature, jusque dans un troupeau de vaches. »

Vidéo et livres sur la biodynamie disponibles au "Mouvement de culture biodynamique", tél. 03 89 24 36 41.

efficacité sans précédent. Cette mutation ne résultera pas de simples décrets ou de dispositions politiques, elle se joue essentiellement dans l'intime de chaque conscience, et c'est probablement d'un sentiment sacré éclairé par des connaissances approfondies et sensibles que renaîtra l'harmonie. ♦

# Vers une science sans cobayes

On ne badine plus avec l'éthique

KARINE LOU MATIGNON\*



**L**es expériences sur les animaux ont permis la mise au point de précieux médicaments, comme l'insuline. Elles peuvent aujourd'hui, dans de nombreux cas, être remplacées par des méthodes alternatives. Et qui marchent.

Au risque de passer pour hérétiques, des chercheurs de toutes disciplines, dans différents pays, s'interrogent sur le bien-fondé de leurs expériences sur l'animal. Ils sont de plus en plus nombreux à bouleverser leurs habitudes et à renoncer avec soulagement, dès que cela est possible, à utiliser l'animal pour la recherche. Ces réfractaires soulignent les limites du modèle animal pour la mise au point de médicaments ou de produits chimiques, le diagnostic ou l'enseignement. Les données biochimiques et les reconnaissances immunologiques varient d'une espèce à l'autre, disent-ils, malgré l'unicité du vivant, de la bactérie à l'homme. En outre, l'extrapolation à l'homme des résultats issus d'expériences menées sur les animaux est très souvent biaisée.

Microbiologiste, l'Italien Pietro Croce a mené des milliers d'expériences sur les animaux dans le cadre de ses recherches en toxicologie. À mesure que sa notoriété grandissait, Croce en est venu à s'interroger sur la qualité de son propre travail. Certains médicaments censés agir sur la tuberculose de l'homme restaient sans effet sur le rat. De même, dans le cadre d'études sur les déformations articulaires, il a constaté que les troubles provoqués artificiellement chez

\*Journaliste, auteure de nombreux articles et ouvrages sur la condition animale, notamment *L'animal, objet d'expériences. Entre l'éthique et la santé publique*, Paris, éd. Anne Carrière, 1998, 430 p., 130 F.

l'animal n'avaient rien à voir avec les pathologies humaines résultant d'une dégénérescence spontanée du collagène. C'est ainsi qu'un beau jour, encouragé par ses collègues, il a décidé de renoncer au modèle animal pour se tourner vers d'autres méthodes. Le cancérologue italo-américain Giulio Tarro est lui aussi un ancien pratiquant de l'expérimentation animale. Après avoir été un « vivisecteur acharné », il a tout arrêté de son propre chef. « *Par le passé, les tests sur les animaux ont été utiles pour accélérer l'acquisition d'informations qui nous faisaient défaut et qu'il nous fallait collecter*, reconnaît-il. Aujourd'hui, il nous faut explorer d'autres horizons. » En France, chaque année, l'expérimentation animale cause la mort de 2,6 millions d'animaux contre 1,5 million en Angleterre et 900 000 en Allemagne. Cette pratique a une longue histoire. Elle a obtenu des résultats décisifs, notamment dans les domaines de la génétique, du sommeil paradoxal, des hormones du cerveau, des vaccins, de la fécondation in vitro, de l'insuline, des traitements de l'hypertension, de l'antérosclérose, de l'insuffisance coronaire... « *Nous n'aurions jamais su comment arrêter le cœur, le perfuser, le retransplanter, le suturer, sans nous être auparavant entraînés sur l'animal*, dit Bernard Swinghedauw, cardiologue à l'hôpital Lariboisière. *Il est impensable de s'en passer.* » Il en est de même pour l'étude de l'activité des neurones, selon le neurobiologiste Jean-Didier Vincent : « *En étudiant les gènes de la mouche du vinaigre, on a ouvert la voie pour comprendre des malformations congénitales chez l'homme.* »

## À quoi servent les expérimentations animales ?

L'expérimentation animale a de multiples applications — vérification des produits d'entretien, mise au point de médicaments, test de nouvelles pratiques chirurgicales, préparation des voyages dans l'espace, analyse de l'évolution des maladies, psychologie comportementale... Elle a permis aux chercheurs de tester leurs hypothèses les plus

folles, en se livrant à des manipulations interdites sur l'homme : sélection des embryons et clonage humains, xénogreffes, etc.

L'abandon des expériences sur l'animal ne peut donc être préconisé dans tous les cas. Cependant cet abandon s'impose — ou devrait s'imposer — pour des raisons à la fois éthiques, économiques et scientifiques, dans tous les cas où ces expériences peuvent être remplacées. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que furent inventées les cultures de peau humaine, puis de globules blancs et de cellules nerveuses. Mais elles n'ont été utilisées comme substituts aux expérimentations sur l'animal qu'à partir de 1959, grâce à deux chercheurs britanniques. Et puis, le recours à ces méthodes s'est développé. Et elles ont fait leurs preuves. C'est ainsi que la fabrication du vaccin contre la poliomélyrite, qui « consommait » autrefois des centaines de milliers de reins de singe, est obtenu désormais en éprouvette. Pour tester l'efficacité des protections solaires, de grandes firmes cosmétiques ont renoncé à l'irradiation de souris rasées et les ont remplacées par des cultures de peau humaine.

## L'informatique contre l'expérimentation animale

L'informatique permet de sélectionner les molécules chimiques à partir d'une base de données sur leurs effets physiologiques. Les firmes pharmaceutiques Wellcome, Merck et Sharp ont inventé une sorte d'éprouvette virtuelle qui renseigne le chercheur sur la dégradation d'un produit dans l'organisme. Alliant l'ordinateur à la caméra, l'imagerie médicale donne aussi la possibilité de voyager dans le corps humain et permet d'adapter les interventions chirurgicales à chaque individu. De même, les simulations sur ordinateur pourraient remplacer la vivisection des grenouilles et autres papillons dans les classes de science de la vie. Dans de nombreux pays, les étudiants refusent ces méthodes d'enseignement d'un autre âge. Ils rejoignent le réseau international créé il y a dix ans par un étudiant anglais, Nike

## Notre alimentation influe-t-elle sur notre psychisme ?

**I**l est démontré que le stress de l'animal au moment de l'abattage dégrade la qualité de la viande. Certains aliments comme le café excitent, d'autres rendent apathiques. Il y a donc bien une relation avec notre comportement, voire notre psychisme. Laissons-nous interroger par ces affirmations provenant de diverses traditions concernant l'alimentation. Pourquoi ces nombreux préceptes dans l'hindouisme, le bouddhisme, l'islam ou le judaïsme sur la viande ou certaines viandes ou certaines parties de la viande ? Les instincts de l'animal, ses souffrances et ses terreurs au moment de l'abattage, son agressivité seraient communicatifs avec notre propre sphère psychique ou « astrale ». D'où une influence sur notre agressivité, notre sérénité, nos pulsions sexuelles... Ce domaine de réflexion et d'expérimentation personnelles intéressera certainement des personnes engagées envers la non-violence...

F. Vanpouille

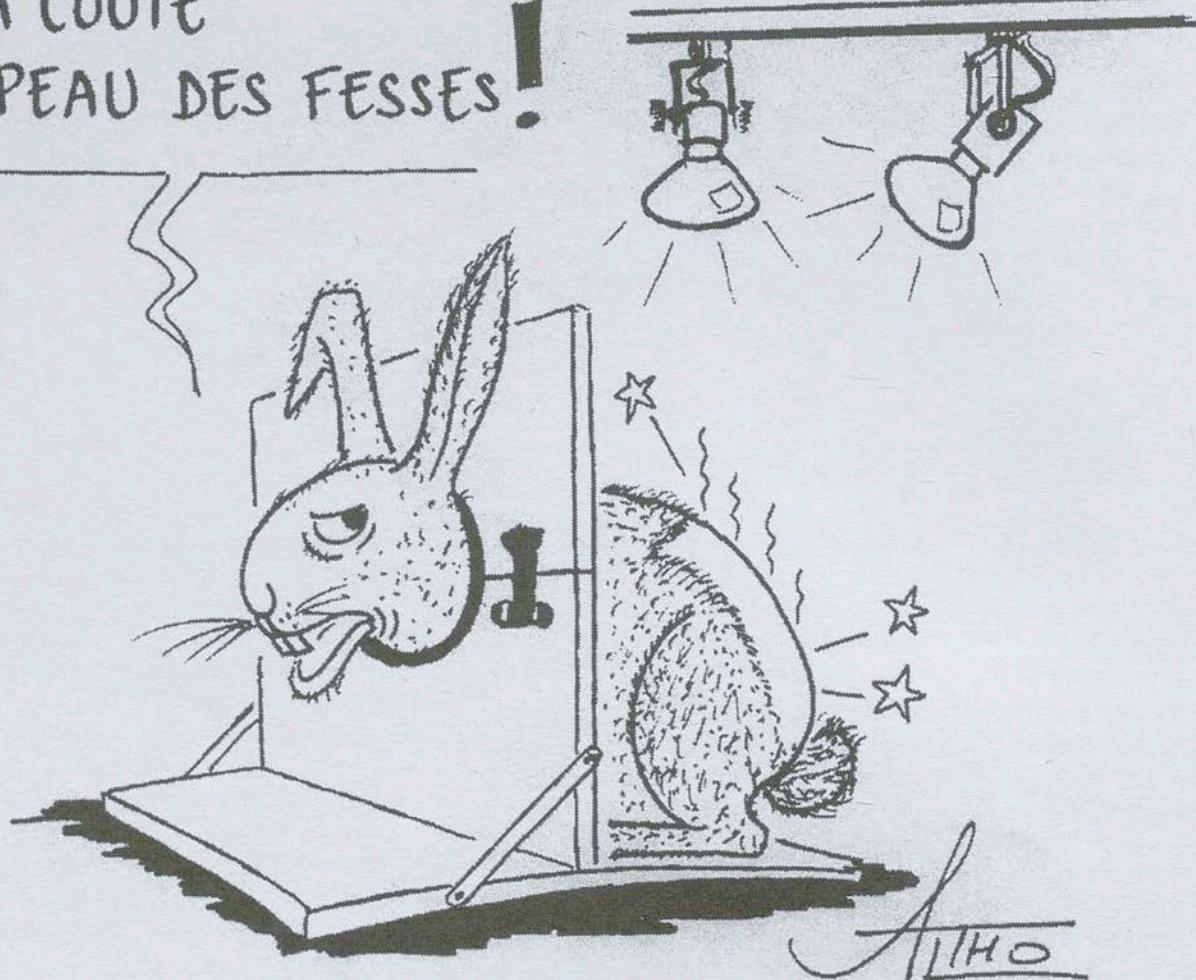
Jukes : Euroniche (European Network of Individuals Campaigns for Human Education), qui propose un répertoire de plusieurs centaines de méthodes alternatives. Depuis le début des années 90, la loi italienne reconnaît aux étudiants le droit d'invoquer la clause de conscience.

Le domaine d'application des techniques alternatives ne cesse de s'étendre : toxicologie, génétique, étude des maladies, recherche de nouveaux médicaments, chirurgie, production de vaccins... Cependant, elles ont leurs limites : dans certains domaines, l'utilisation de l'animal reste irremplaçable. « Comprendre comment un système nerveux se développe, c'est réussir peut-être à le réparer demain, dit Alain Privat, directeur de recherche à l'Inserm de Montpellier. Pour ce type de recherches, l'animal est à l'heure actuelle la seule voie disponible. L'analyse des neurones chez l'embryon de rat permet de mettre au point les greffes de cellules qui redonnent certaines fonctions motrices aux personnes paralysées. » Et selon Peter W. Nathanielsz, directeur du laboratoire de recherche sur la grossesse à l'université de Cornell, « grâce aux études

menées sur la brebis gravide, nous savons aujourd'hui comment les acides aminés sont transportés du fœtus à la mère et comment les hormones vitales sont sécrétées par les cellules placentaires. La brebis est l'un des modèles les plus précieux qui soient pour le chercheur qui étudie en profondeur l'évolution de la gestation ». Par ailleurs, les cultures de cellules sont encore inaptes à révéler le pouvoir de concentration d'un produit dans le sang. « Et comment voulez-vous comprendre le sommeil, le rêve, la mémoire, la douleur en étudiant une poignée de neurones confits dans du sérum ? », demande Jean-Didier Vincent.

Comme toujours dans les périodes de transition, l'heure est donc aux compromis, et de nombreux chercheurs ont actuellement recours à une approche mixte, *in vivo* et *in vitro*. Le problème se complique dès qu'il s'agit de passer à l'échelle nationale et internationale. Pour être validée, une méthode doit être testée par plusieurs laboratoires, et chaque pays doit ensuite accepter d'évoluer, même lentement. Au début des années 90, un débat a eu lieu dans les instances européennes à propos d'un test servant à détecter certaines

LES COSMETIQUES,  
ÇA COÛTE  
LA PEAU DES FESSES !



toxines bactériennes. Il a fallu ensuite attendre dix ans pour remplacer officiellement l'utilisation peu fiable de lapins par la méthode alternative du limulus (test pratiqué à partir d'une substance extraite du limule, un arthropode marin).

« Attention, la France prend du retard, dit le microbiologiste Jean-Claude Barral. L'Australie, l'Angleterre et les pays du Nord boycotttent déjà les produits ayant fait l'objet de tests sur des animaux. » Budget annuel des recherches

alternatives en toxicologie aux Etats-Unis : 600 millions de dollars (3,5 milliards de francs). En Allemagne : 20 millions de marks (67 millions de francs). En France, de 1994 à 1997 : 800 000 francs. Il semble bien que de fortes résistances s'opposent au développement des méthodes alternatives dans notre pays. René Beaupain en témoigne. Biogiste et cancérologue, il a toujours souhaité développer une recherche qui n'utilisera pas les rongeurs et, tout au long de sa carrière, il a rencontré une vive opposition. Hassan Parvez, du CNRS, est physiologiste et pharmacologue, spécialiste des maladies du cerveau : « *J'expérimente sur l'animal depuis plus de trente ans, et c'est là tout mon problème. Nos recherches pourraient progresser plus vite si nous recevions de ceux qui nous dirigent les encouragements intellectuels et financiers nécessaires pour sortir du crâne rétrograde qui consiste à utiliser l'animal.* »

D'autres vont plus loin et mettent en cause l'incohérence des politiques de santé publique, et pas seulement en France : si les expérimentations animales sont fiables, comment expliquer que 2 000 médicaments aient été retirés du marché français depuis douze ans, alors qu'ils avaient été dûment testés sur des animaux, comme le réclame la procédure d'autorisation ? Pourquoi 150 000 produits de synthèse, reconnus dangereux pour l'animal, restent-ils en circulation dans le monde ? Les pesticides sont cancérogènes pour les animaux, mais nos récoltes en sont aspergées. On sait depuis trente ans que les éthers de glycol sont toxiques pour les embryons animaux ; pourtant, beaucoup de produits que nous utilisons dans nos maisons (désodorisants, peintures, vernis...) en contiennent.

## La vigilance dans l'opinion s'accroît

La vigilance de l'opinion s'exerce aussi sur la manière dont les cobayes sont traités dans les laboratoires. Car on le sait, même si nombre d'expériences sont faites sous anesthésie, les tests toxicologiques exigent souvent que

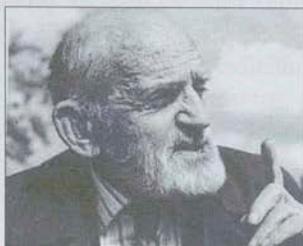
l'animal soit pleinement conscient et entravé. En 1996, une jeune Anglaise, Zoé Broughton a réussi à mettre dans l'embarras la puissante Huntingdon Life Sciences (HLS), établissement qui fournit des dizaines de laboratoires pharmaceutiques dans le monde. Fin 1996, employée par la HLS, Zoé est affectée à l'observation de tests de produits chimiques sur une centaine de chiens. Pendant deux mois, elle filme clandestinement la manière dont ils sont traités par les techniciens. Les images montrent que les chiens sont régulièrement frappés. On les voit dépérir sous les quolibets des techniciens avant d'être euthanasiés et disséqués. Sitôt diffusé, sur la chaîne britannique Channel 4, le film de Zoé Broughton provoque une réaction sans précédent. Une enquête est ordonnée, des employés sont congédiés, la licence d'exploitation de HLS est suspendue par les autorités, sa cote en Bourse chute, des clients dénoncent leurs contrats. On ne badine plus avec l'éthique.

« *L'entretien des animaux coûte cher : parfois près de 50 % du budget d'un laboratoire.* »

Karine Lou Matignon

Car l'économie s'en mêle. L'entretien des animaux coûte cher : parfois près de 50 % du budget d'un laboratoire. Depuis dix ans, l'utilisation de l'animal a baissé de 30 % en Europe et aux Etats-Unis. Le géant de la chimie Hofmann-Laroche a réduit de près de 70 % sa consommation d'animaux. L'Institut national du cancer, aux Etats-Unis, est passé de 6 millions d'animaux par an à 30 000. Depuis près de sept ans, le groupe chimique européen Akzo teste 80 % de ses produits sur des cultures de cellules. Tous les pays industrialisés se sont lancés dans l'aventure alternative. En France, la Commission nationale de l'expérimentation animale, créée en 1989, ne s'est pas réunie depuis deux ans. ♦

# Plaidoyer pour l'animal



général pas considéré comme un être sensible, par conséquent souffrant, il est considéré comme un objet, comme un matériel, et ce sont les mots que l'on emploie souvent, même dans les textes administratifs.

D'ailleurs, il n'y a pas que l'administration qui soit de cet avis. Les Pères de l'Église, qui ont beaucoup réfléchi et ont laissé une littérature colossale, étaient déjà de cet avis.

Les deux patrologies de l'abbé Migne, la grecque et la latine, comprennent chacune deux cents volumes *in-quarto* imprimés sur deux colonnes. On peut imaginer la dimension de cette littérature.

Les Pères de l'Église avaient décidé que l'animal n'avait été créé que pour l'utilité ou le plaisir de l'homme. Personne, même un théologien, n'oseraient actuellement affirmer une chose pareille. Ce genre d'opinion a fait du mal ; il y avait déjà les séquelles de la barbarie ancestrale, qui peut-être ne remonte pas aussi loin que nous l'avions quelquefois pensé.

Quelqu'un m'a fait remarquer récemment qu'il n'était pas certain que l'homme préhistorique (il faut préciser le moment naturellement, jusqu'au néolithique inclus) soit

**L**'animal dans notre civilisation, prétenue chrétienne et même soi-disant chrétienne, reste dans une situation très cruelle et méprisée car l'animal n'est en

aussi brutal et aussi violent que nous le sommes devenus depuis. Ce correspondant, qui m'écrivait ces jours-ci, croyait pouvoir conclure que la grande évolution de l'histoire humaine en direction de la violence, de la cruauté, de la guerre, etc., coïncide avec l'âge du bronze et non pas avec la préhistoire : je ne sais pas si la chose est vérifiable et si elle a été vérifiée, mais c'est quand même une idée intéressante car nous avons l'impression que plus on recule vers le passé, vers nos ancêtres animaux, plus les comportements étaient brutaux et barbares.

Or, on vient de découvrir et de publier un livre très intéressant au point de vue psychologique et sociologique, qui concerne les méthodes de réconciliation chez les singes. C'est très important car chez les singes il y a, comme chez les êtres humains, des délinquants ; dans les sociétés de singes il y a un gamin qui essaie de voler la banane du mâle dominant. Il reçoit une claque naturellement, il l'avait méritée. Il va se cacher aussi loin que possible ; il faudra trouver un moyen de réintégrer le coupable à l'intérieur de la communauté. Voilà une belle idée. Réintègrer le coupable dans la communauté, c'est-à-dire lui accorder le pardon.

Il existe donc un pardon chez certains animaux, cela n'existe pas toujours chez les êtres humains.

Il y a un rituel qui varie suivant les espèces animales : il y a des sons à proférer, je ne voudrais pas dire des paroles, des gestes à esquisser au moyen desquels on obtient son pardon. On est alors réintégré à l'intérieur de la communauté à laquelle on appartient.

C'est un fait qui donne à penser car chez les hommes cela ne se passe pas toujours ainsi. Les hommes préfèrent se réconcilier à coups de canon, on le sait, avec les bons résultats que l'on a obtenus jusqu'à présent. Alors c'est un

**THÉODORE MONOD\***

\*Professeur honoraire au Muséum national d'histoire naturelle, membre de l'Académie des sciences, acteur de nombreux combats non-violents, entre autres à Taverny où il a jeûné de nombreuses fois pour protester contre la bombe atomique.

enseignement peut-être auquel il faudra réfléchir à l'avenir : les rituels de réconciliation chez les primates.

Il y a encore des choses à apprendre du monde animal, certes, celui-ci est très varié. Quand nous parlons d'un animal, en réalité nous pensons pratiquement toujours aux vertébrés et, à l'intérieur des vertébrés, aux mammifères. C'est humain car ce sont les plus proches de nous.

Mais les animaux, cela commence très loin dans l'histoire de la vie. Les éponges sont des animaux, et pourtant je ne me sens pas très proche d'une éponge bien sûr, mais ce sont quand même des animaux d'autant plus remarquables qu'ils ne possèdent pas de système nerveux. Cependant, elles se nourrissent, se reproduisent et possèdent même la propriété extraordinaire de pouvoir reconstituer un individu dont les cellules auraient été préalablement dissociées.

On ne peut en faire autant avec un oiseau, une souris ou un poisson. Les éponges ont cette faculté.

C'est pour cela que je ne parle plus d'animaux inférieurs, je parle d'animaux différents ; je n'aime pas trop les palmarès, même dans le domaine de la zoologie. Après tout, à partir du moment où un groupe animal est parfaitement adapté à son milieu, pourquoi serait-il nécessairement inférieur ? Inférieur à quoi d'abord ? À nous, bien entendu.

Enfin, je voudrais évoquer cette honte nationale que constituent les corridas en France. Elles bénéficient actuellement d'un regain de popularité et de support de la part d'un grand nombre de personnes, de beaucoup d'organes de presse et de la quasi totalité des médias. Je prends cela un peu au hasard : première information qui nous vient d'Espagne, nos amis espagnols ont découvert qu'il existait chez eux des éleveurs de taureaux de combat qui auraient bénéficié de subventions de l'Europe sous prétexte d'élever des vaches laitières.

Naturellement cela devait provoquer un certain scandale international et susciter à Strasbourg des protestations de certains députés italiens et espagnols.

Autre chose concernant toujours la corrida : la presse. Vous savez tous combien il est difficile de faire publier dans la grande presse, enfin je dis la presse dite grande, mais c'est la même, un article hostile à la corrida. Voici quelques années, j'avais réussi à publier dans *Le Monde*

un article sur la corrida. Mais ces braves gens du *Monde*, c'est un peu hypocrite, mais c'est comme cela, avaient tenu à faire suivre mon texte d'un autre, d'un défenseur bien connu de la boucherie des arènes, Monsieur Perrin.

Autre exemple : le professeur Georges Heuse, voici quelque temps, m'avait communiqué une publicité tout à fait scandaleuse parue dans *Le Figaro* où à l'occasion de la fête des pères, on incitait les enfants à acheter des objets de maroquinerie concernant la corrida, pour les offrir à leur père. Georges Heuse était intervenu auprès du *Figaro* et obtenait l'autorisation pour moi de publier un texte, quelques lignes naturellement, sur la corrida. Ceci a été envoyé, il n'a jamais été publié. Mais c'est comme cela en France.

Pour les médias, c'est la même chose : presque tous sont d'accord avec la corrida.

Il y a quelques années, quand même, on a réussi à interrompre un projet d'émission hebdomadaire, grâce à une série de lettres adressées au directeur de la chaîne, mais c'est un détail. Il ne faut pas croire non plus que ces images de spectacle tauromachique à la télévision soient innocentes. Le plus atroce n'est pas montré, volontairement. Et mon ami Christian Zuber, le cinéaste animalier, m'explique que pour filmer un spectacle taurin une autorisation préalable est exigée. Ce qui se passe avant l'entrée du taureau dans l'arène, ce qu'on appelle d'un mot affreux « *le châtiment de l'animal* », ne sera jamais filmé.

Les gens qui sont responsables des caméras savent très bien à quel moment il faut interrompre la prise de vue, de façon à ce que le public ne reçoive pas en pleine vues, en plein cœur, en pleine conscience, les spectacles les plus horribles, les plus durs, en particulier ceux qui concernent certaines phases de la mise à mort du pauvre animal.

Que faut-il faire ? Il faut donc continuer inlassablement une action facilitée désormais par la récente création de la FLAC (Fédération de liaison anti-corridas, docteur Claude Fajeau, 2, rue du Bourget, 34300 Agde). On doit espérer surtout que l'Europe aura voix au chapitre et mettra un peu d'ordre, non seulement dans cette affaire, mais dans un certain nombre d'autres qui existent en France et que nous n'arriverons pas à faire résoudre à l'échelon français. ◆

# Pour une nouvelle éthique de l'intégration de l'homme dans la nature

EUGEN DREWERMANN\*

\*Docteur en théologie, psychothérapeute et écrivain, interdit d'enseigner depuis 1991 à l'université catholique de Paderborn par le Vatican. Auteur de plus de cinquante livres. Ce texte inédit, écrit en 1996, paraît dans ANV grâce à Didier Verschelde pour la traduction de l'allemand et à Étienne Godinot pour l'adaptation en français.



L'égoïsme de l'espèce humaine mérite d'être démasqué, tant il la rend aveugle. Puisque toutes les formes de vie sont interdépendantes, il est urgent de bâtir une éthique sur l'intégration de l'homme dans la nature.

Roger Bacon a démontré au treizième siècle que le cosmos possédait une forme sphérique, avec un argument particulièrement remarquable : la rotation des corps produirait un vide si ce n'était pas le cas.

Sur le plan moral, la vision non-holistique du monde et de l'homme par l'Occident chrétien crée un vide grandissant dans une rotation toujours plus rapide, car elle ne tourne qu'autour de l'homme. Son code moral ne considère que les égards dus à l'homme. Par ailleurs, dans l'homme, porteur de cette moralité, elle ne voit que la pensée, la raison pratique.

Deux phénomènes sont intimement liés : d'un point de vue écologique, la coupure de l'homme par rapport à la nature qui l'entoure, et d'un point de vue psychologique, la coupure de la raison par rapport au sentiment. Le fondement structurel d'une telle éthique est la répression : anthropologiquement dans la soumission des émotions et des sentiments à la dictature de la pensée, cosmologiquement dans la mise à contribution du monde par le savoir dominant, toujours croissant, des temps modernes. « Soyez féconds, multipliez-vous », « Emplissez la terre et soumettez-la » et « Dominez sur les poissons et les animaux », ces paroles

« divines » au début de la Bible (Genèse 1,28) ne sont assurément pas l'expression de la raison mais bien la traduction la plus parfaite de cet anthropocentrisme de la religion et de la morale en Occident. Le silence imposé aux sentiments ainsi que la destruction volontaire de la nature proche de nous, les deux se conditionnent mutuellement et s'accélèrent encore et toujours : le monde dévasté s'intériorise en nous en tant que désert de l'âme ; la peur du vide en notre for intérieur s'intériorise sous forme d'indifférence, de négation de domaines toujours plus importants de la réalité.

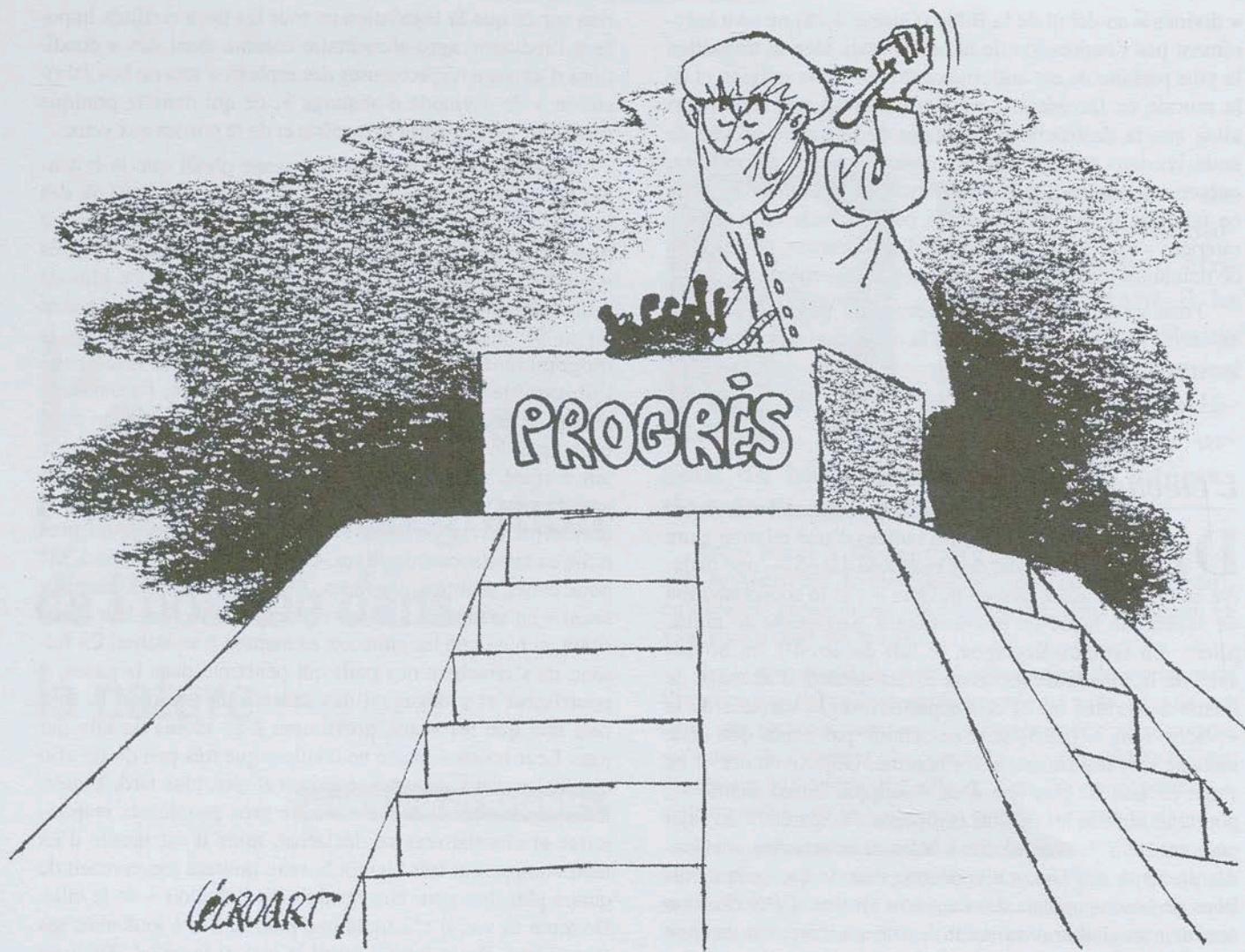
Trois exemples nous montreront où nous en sommes aujourd'hui : l'élevage intensif, la régulation des espèces et la surpopulation.

## *L'élevage intensif*

**D**e puis deux ans environ, les indices d'une relation entre les cas de la maladie de Creutzfeld-Jakob — une maladie en principe assez rare en Bavière —, et la consommation de viande de bœuf en provenance d'Angleterre se multiplient. En Grande-Bretagne, le fait de nourrir les bovins avec de la viande de moutons et des déchets d'abattage de bœufs a entraîné ici et là l'apparition de la maladie de la « vache folle » (ESB) et il ne semble pas exclu que cette maladie soit transmissible à l'homme. Objectivement, il ne s'agit de rien de plus que d'un « soupçon initial justifié » ; pourtant, lorsque les médias européens s'emparèrent du sujet en mars 1996, le marché des « bêtes de boucherie » s'effondra de 50 % et l'Union européenne décrêta que quatre millions de bovins anglais devaient être abattus. Cette décision semblait inévitable d'un point de vue sanitaire, car on était confronté au problème du rétablissement de la confiance des consommateurs dans la « qualité des produits agricoles ». La seule difficulté, dont on négocia des jours durant la solution, résidait dans le niveau de subvention de la destruction de la viande : 80 % comme l'exigeaient les Britanniques, ou 70 %, montant qu'étaient prêts à concéder dans le meilleur des cas les Allemands (surtout) et les Français ? Aucune interroga-

tion sur ce que la législation de tous les pays civilisés impose à l'industrie agro-alimentaire comme étant des « conditions d'élevage respectueuses des espèces » lors de la « fabrication » de « viande d'abattage », ce qui dans la pratique débouche sur une vaste hypocrisie et de la poudre aux yeux.

Considérons la situation allemande plutôt que la britannique. « Conforme aux besoins de l'espèce » ? 63 % des bovins, y compris les veaux, font partie d'élevages comptant plus de cent têtes. Plus de 66 % des porcins, 83 % des « poules pondeuses » vivent dans des élevages de plus de mille têtes et, chez les poules élevées pour la viande, ce sont même 99 %. Ce que ces chiffres signifient réellement, la biographie d'un veau vivant dans une étable allemande l'illustre bien : huit jours après sa naissance, l'animal est séparé de sa mère et transporté à « l'engraissement » où il est bourré de médicaments et nourri d'une boisson à base de lait écrémé. Cela a pour conséquence des diarrhées et un assèchement progressif. Mais l'animal n'aura pas d'eau. Il doit avoir envie de boire sa boisson lactée toujours plus riche en substances nutritives. Cette boisson est portée à 38° pour éviter d'autres diarrhées. Conséquence : les animaux suent « en mangeant » et des démangeaisons font leur apparition, si bien que les animaux se mettent à se lécher. Ce faisant, ils s'arrachent des poils qui pénètrent dans la panse, y pourrissent et y dégagent des substances toxiques. Et tout ceci afin que les veaux grossissent d'au moins un kilo par jour. Leur boisson lactée ne contient que très peu de fer afin que les animaux restent anémiques et que, plus tard, à table, leur viande soit bien blanche. De gros problèmes respiratoires et circulatoires se déclarent, mais il est inutile d'en tenir compte, car très bientôt le veau quittera son cercueil de quatre planches pour être conduit à « l'abattoir » de la ville. De toute sa vie, il n'a foulé une prairie, il n'a joué avec ses congénères, il n'a jamais vu ni le ciel ni le soleil. Toute sa vie n'a été qu'un supplice. Cette torture passe chez les « éleveurs » et « propriétaires d'animaux » pour être tellement concluante que, sous la pression de la directive européenne sur le marché, elle fait partie des outils standards pour les exploitations agricoles menacées, et a une telle valeur d'exemple qu'elle est exportée vers les pays du tiers-monde.



Il en va de même pour tous les animaux d'élevage. Rien qu'en Allemagne, 250 millions d'entre eux végètent de cette façon : poules en cages, dont la surface est aussi « vaste » qu'une feuille de papier pour machine à écrire ; porcs attachés à vie, sans litière, sur des sols en béton avec pour toute liberté de mouvement : se lever, se coucher, manger et mourir.

Depuis peu, nous savons que l'élevage de masse ne peut en aucune façon être considéré comme « conforme aux besoins de l'espèce », mais qu'est-ce que cela face « aux lois du marché » ? Les « contraintes » économiques poussent en France comme en Allemagne environ 70 % des agriculteurs à la ruine, ne serait-ce que parce que les politiques menées

par nos gouvernements en place reviennent à maximiser les profits des actionnaires, en particulier dans l'industrie qui impose ce rapport contre nature avec les êtres vivants.

Dans notre contexte toutefois, il y a un point de vue particulièrement intéressant : ce calvaire animal est remis en question dès qu'il touche aux intérêts immédiats des hommes, mais ni avant, ni après. Alors, une simple supposition touchant à la santé suffit pour que l'on condamne à mort quatre millions d'animaux et qu'on « se débarrasse » de leurs cadavres dans les fours des centrales thermiques. Ceci met en évidence à quel point les animaux sont privés de droit face aux prétentions humaines. Une politique qui tirerait les conséquences du désastre de la « vache folle », désastre dont l'homme est le responsable, serait tout à fait évidente : retour immédiat à une agriculture « écologique », soutien financier aux petits agriculteurs, arrêt de la consommation de la viande issue d'élevages de masse : autrement dit, une réflexion de fond sur nos habitudes alimentaires. Mais de tout ceci rien, pas même un mot. Au lieu de cela, un « examen » encore plus attentif de la « viande d'abattage », une médicalisation renforcée de « l'élevage ». Les « bénéficiaires » de la catastrophe seront bien sûr de nouveau les éleveurs intensifs et les « producteurs de viande bon marché ».

Plus grave, nous ne trouvons manifestement rien à redire au fait de tuer des millions d'animaux, même si la probabilité que la « consommation » de leur viande n'entraîne une maladie n'est que de 1/1 000 000. Une comparaison montre pourtant que cette façon de penser est loin d'être logique, voire même à quel point elle relève de la folie : selon toute vraisemblance, avec la vague de vacanciers aux prochaines vacances de Pentecôte, des centaines d'accidents de la route auront lieu autour de Paris ou de Munich, dont beaucoup seront mortels. Les avertissements de la police devraient être interprétés comme un aveu de son impuissance à assurer la sécurité routière dans le triangle de la vallée de l'Inn ou aux accès de la métropole française. Dans le but de protéger des vies humaines (et pour réduire la tâche des hôpitaux), il serait tout à fait judicieux de retirer de la circulation pour quelques jours quatre millions de véhicules et de maintenir ainsi « l'afflux » de véhicules en dessous du seuil de cata-

trophe. Mais une fois de plus, une telle idée irait contre notre idole, la voiture, et serait sûrement vécue comme un scandale : sur-le-champ, les usines Renault à Paris et Volkswagen à Wolfsburg y verraien un danger pour leurs « sites nationaux de production » et pour leurs « emplois ». Mettre au garage, par décision de l'autorité publique, quatre millions de voitures pour seulement dix jours, c'est impossible ; tuer quatre millions de bovins d'une balle dans la tête ou par injection, ce n'est qu'un problème économique. Quelque chose ne tourne pas rond... J'espère que chacun s'en aperçoit.

### ***La régulation des espèces***

**U**n deuxième exemple. L'Australie souffre encore toujours de l'invasion des lapins. Cette « nuisance », elle l'a, elle aussi, provoquée elle-même, et c'est un véritable cas d'école sur les conséquences d'un transfert d'espèce non maîtrisé. Les lapins ont été amenés en 1788 sur le cinquième continent où ils ne trouvèrent aucun prédateur indigène, hormis le dingo revenu à l'état sauvage. Ils purent donc se reproduire de façon exponentielle. Les fermiers chassèrent les dingos qui, au lieu de s'attaquer aux émeus, préféraient s'en prendre aux troupeaux de moutons. Lorsque les dingos furent décimés, les lapins n'avaient plus aucun ennemi naturel. Comment s'étonner alors qu'ils se répandirent au-delà de toute limite naturelle, telle une épidémie ? Pour réguler leur nombre, on introduisit des belettes et des renards européens, mais l'on constata que les renards préféraient les rats marsupiaux, et les belettes les oiseaux australiens. Lorsque les oiseaux furent décimés, les insectes se multiplièrent, et ce nouveau fléau dévasta quant à lui les forêts d'eucalyptus. Par ailleurs, les koalas se nourrissent de feuilles d'eucalyptus : pour protéger les forêts en danger, on se mit à tuer les koalas. À l'origine, ils étaient plusieurs millions, mais vers 1950, il n'en restait que quelques milliers. Pendant tout ce temps, les lapins se multiplièrent librement jusqu'à ce qu'en 1953, on introduisît intentionnellement en Australie la terrible maladie des lapins, la myxomatose : 90 % d'entre eux périrent dans des douleurs atroces. Mais le reste des lapins

avait développé une immunité et, en 1996, la population des lapins atteint, au grand dam des fermiers, des densités insoupçonnées. Que faire ? Des scientifiques américains (qui d'autre sinon ?) réfléchissent sur le déclenchement d'une nouvelle épidémie, cette fois avec un dérivé du virus kalizi. Rappelons-le, les lapins sont des mammifères ; leurs douleurs physiques et psychiques sont tout à fait comparables à celles d'êtres humains et le virus kalizi les fait crever misérablement ; les exterminer de cette manière devrait pour le moins susciter des réserves d'ordre éthique. Mais ce n'est pas le cas du tout. Les seules réserves émises par les « chercheurs » concernent une résistance éventuelle d'un nombre suffisant d'individus au virus kalizi ainsi que d'éventuelles mutations du virus. Il est possible que dans la lutte entre les virus et le système immunitaire des lapins, des souches de virus soient sélectionnées qui puissent être transmissibles à l'homme. Des premiers essais en Nouvelle-Zélande ont décimé les kiwis. Manifestement, un virus n'a aucun mal à se transmettre dans un laps de temps très court d'une espèce de mammifères à une espèce d'oiseaux, d'un bout à l'autre de l'arbre généalogique des vertébrés. Mais même ce risque ne suffira pas à empêcher que des tests à grande échelle avec les virus kalizi démarrent en 1997. Et encore une fois, tout au plus des considérations médicales prenant en compte la santé humaine pourront stopper l'extermination de millions de mammifères. La morale, comme nous l'enseigne cet exemple, ne signifie ici rien d'autre que l'égoïsme de l'espèce humaine, que la poursuite des intérêts vitaux d'une espèce contre ceux de tous les autres êtres vivants, ou, plus précisément, de ceux de groupes restreints de l'humanité disposant de la puissance financière contre le reste du monde.

## *La surpopulation*

L'inconscience se manifeste encore plus clairement dans un troisième exemple : la surpopulation humaine sur la planète Terre. Si l'on suit les dires du pape Jean Paul II, qui se considère comme le porte-parole de 900 millions de personnes et comme le représentant de Dieu sur Terre, l'utilisation

de moyens contraceptifs artificiels, ainsi qu'une politique résolue de contrôle des naissances, ne sont pas seulement interdits parce que « péchés véniaux ». Le 5 septembre 1994, lors d'une audience générale, le chef de l'Église catholique a appelé les fidèles du monde entier à ne pas utiliser non plus la méthode anticontraceptive naturelle (c'est-à-dire le cantonnement des relations sexuelles aux « jours stériles ») approuvée jusque-là par l'Église romaine pour réduire le nombre d'enfants. Cette méthode, selon le pape, se transforme en abus dès que des couples utilisent ces possibilités pour maintenir le nombre de leurs enfants « en deçà du taux de natalité moralement juste (!) pour leur famille » et donc pour ne pas mettre au monde autant d'enfants qu'ils pourraient « se le permettre ». Il semble qu'il y ait des limites à partir desquelles l'ignorance et l'arrogance, l'archaïsme et la prétention insensée à l'inaffabilité, quand ils s'exercent dans les sphères les plus hautes, soient des éléments constitutifs du délit d'homicide par imprudence ; mais à la « décharge » du pape, il faut reconnaître que, dans un certain sens, il ne fait qu'exprimer ce que la morale occidentale a toujours prétendu pour défendre les droits absolus de l'espèce humaine. Il se peut que le chef de l'Église catholique ait eu en tête de compenser l'influence spirituelle décroissante de sa communauté religieuse — surtout dans des pays comme le Nigeria — par le biais de la propagation biologique ; mais dans tous les cas, la défense des propres intérêts d'un groupe constitue la véritable aune à laquelle se mesure la « responsabilité » morale.

Le défi démographique auquel nous devons répondre apparaît clairement à la comparaison de quelques chiffres. En 1811 vivaient sur Terre environ 1 milliard de personnes ; il fallut alors encore une centaine d'années, jusqu'en 1927, pour doubler ce chiffre ; en 1960, trente-cinq ans plus tard donc, vivaient déjà 3 milliards d'êtres humains ; ensuite quatorze années suffirent pour que l'humanité croisse de nouveau d'un milliard d'individus. En 1987, on comptait 5 milliards d'hommes, en 1996 on a passé la barre des 6 milliards depuis longtemps. Toutes les minutes naissent 150 êtres humains, chaque année plus de 80 millions d'hommes. 90 % de ce taux de croissance est à attribuer aux pays en voie de

développement. En 2010, nous aurons atteint le chiffre record de 8 milliards. Tous ces hommes auront besoin de nourriture, de vêtements, de logements, d'énergie, de soins médicaux, de travail, d'infrastructures — autrement dit, destruction de l'environnement dans des proportions encore jamais atteintes. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous sommes confrontés à la question de savoir si nous devons continuer à approuver la croissance exponentielle de l'espèce humaine, ou si notre but doit être *moins* d'humains pour que les océans et les rivières, les forêts tropicales et les savanes, la *wattenmeer*<sup>1</sup> et les zones humides, les Hautes-Alpes et les régions polaires aient une chance de rester relativement intacts dans un futur proche. Le problème, que nous nous sommes créé nous-mêmes, nous oblige à définir des orientations fondamentales dans les années qui viennent. Ce que nous sommes en train de faire conduit à paralyser le moteur de l'évolution, en favorisant de façon absolue une seule espèce et en considérant les autres formes de vie uniquement du point de vue de leur utilité pour les intérêts vitaux et expansionnistes de cette seule espèce. C'est clair, tout ce qui, en Occident « chrétien », relevait jusqu'à présent de la morale et de la religion nous assure que c'est notre droit, voire même notre devoir, de décider en notre faveur. S'il s'avérait par exemple que la destruction de la ceinture verte équatoriale pouvait modifier le système éolien de la Terre, donc le climat, et que des conditions climatiques néfastes — essentiellement pour les habitants de l'hémisphère Nord — devaient en être la conséquence, alors, et alors seulement, cela constituerait un argument, cela pousserait à une certaine « révision » écologique, pour laquelle évidemment la nature continuerait de ne constituer que « l'environnement » de l'homme.

Il existe encore toujours des moralistes qui tentent de minimiser la gravité de la situation avec leurs appels apparemment généreux. Le Vatican en particulier fait entendre sa voix. On se montre, là aussi, « préoccupé » par la croissance démographique, mais l'on persiste à s'opposer à toute atteinte, par les pouvoirs publics, au droit des femmes à déterminer elles-mêmes le nombre de leurs enfants. Les vraies raisons de la surpopulation seraient le sous-développement et

la pauvreté des pays du tiers-monde, et les nations industrialisées en seraient les premières responsables. Passons sur l'empressement du Vatican à mettre en avant le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes dans ce contexte, et admettons, bien sûr, que l'un des facteurs de la croissance démographique de l'hémisphère Sud est à rechercher dans les relations inégales d'échange de matières premières contre des produits finis sur le marché mondial. Cette « argumentation » n'en est pas moins hypocrite. Le fait est que, dans l'état actuel de la technique, nous pouvons, dans le meilleur des cas, nous accommoder d'une extension de l'exigence de « niveau de vie » des Européens et des Américains du Nord à quelque 2,5 milliards d'hommes sans dommages durables pour la nature. Autrement dit, dès maintenant, nous ne pouvons pas raisonnablement souhaiter un rattrapage du niveau de vie des nations industrialisées par les pays en voie de développement. Et c'est ainsi qu'il ne reste aux pauvres de cette Terre qu'à connaître toujours plus rapidement le cercle infernal de la pauvreté et de la surpopulation, et à servir au passage les exigences de croissance des pays surendettés du monde occidental. Pourtant, les interactions destructrices de la réduction de la diversité écologique et de la paupérisation économique forceront bientôt aussi les pays riches de la Terre à reconnaître l'échec structurel de tout ce système de pensée erronée et d'actions à courte vue. Mais même alors, après des famines, après des luttes d'une ampleur inimaginable à ce jour pour la redistribution, on ne fera qu'apprendre, avec disons douze milliards d'hommes, à trouver un point d'équilibre à la limite du supportable dans le cadre d'une Terre uniquement au service de l'homme.

### **Une alternative reposant sur une autre éthique**

**U**ne alternative à cette « option » ne peut exister que dans une pensée éthique totalement transformée. Aujourd'hui encore, quiconque se rendrait ridicule s'il demandait sérieusement qu'il y ait moins d'humains afin de donner une chance, au côté de l'homme, aux chimpanzé et aux iguanes.

En effet, une telle revendication poserait comme préalable que le paramètre de la responsabilité morale ne soit plus défini de manière purement anthropocentrique, mais dans l'optique de la conservation de ce monde que l'homme se doit à lui-même. En d'autres mots : jusqu'à présent, la morale n'a rien été d'autre qu'un système autoréférentiel, qui par-

## Précisions sur un verset de la Bible

**G**énèse 1,28 : « *Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, dominez sur les poissons...* » Les verbes hébreux correspondant à « soumettez » et « dominez » comportent, dans le langage biblique, deux images très significatives. Le premier verbe sert à décrire la domination d'un roi sage qui se charge de ses sujets et fait son possible pour que rien ne leur manque. Il n'indique donc pas un pouvoir despote ou effréné qui abîme la terre et ses fruits, mais bien le contraire. Le deuxième verbe (*radah*) renvoie à l'état de *guide, pasteur de la terre* et il ne peut être compris comme une puissance arbitraire, mais comme la capacité de conduire avec soin le développement du monde, tout comme un pasteur conduit son troupeau à la bergerie, en évitant par tous les moyens qu'il ne rencontre mort ou destruction. Dans les deux formulations, la faculté que Dieu a attribuée aux créatures humaines ne représente donc pas une domination absolue, mais relative : celle d'un guide responsable et attentif à protéger ce qui a été confié à ses soins.

Extrait du document *Terre de Dieu, terre des hommes*, du Conseil pontifical Justice & Paix, Paris, Téqui éditeur, 2000, p. 22.

tait de l'homme et revenait à lui, et ne voyait dans la nature qu'une source à exploiter pour sa propre conservation. Mais nous avons besoin d'une morale qui définisse pour l'essentiel le concept de « responsabilité » au cœur même de la relation de l'homme avec la nature qui l'entoure.

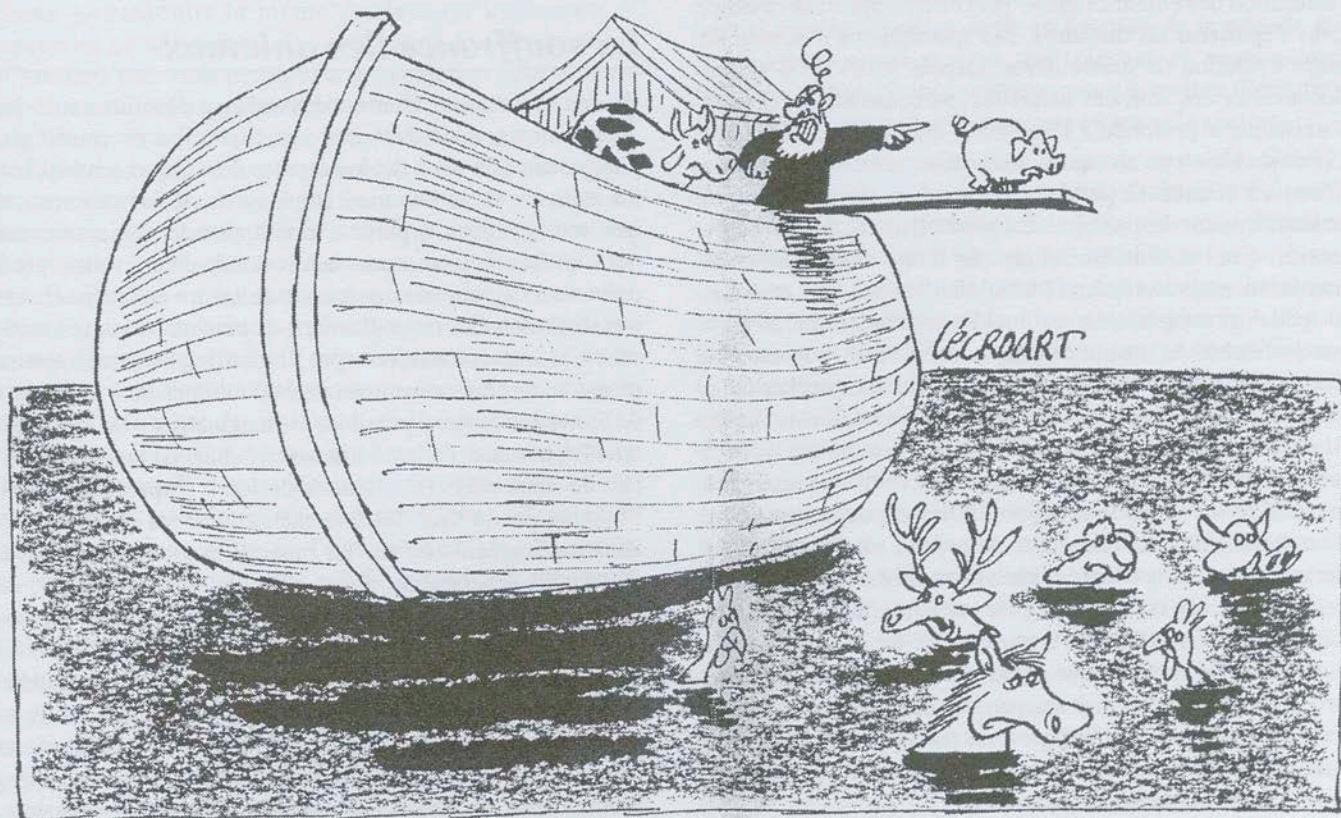
Il y a même un exemple pour cela dans la Bible : en complétant, voire en corrigeant le récit mythique du Paradis selon le *Livre des Prêtres* dans Gen 1,28, un autre texte, que l'on appelle « L'histoire du paradis jahwiste »<sup>2</sup>, met l'accent sur le fait que l'homme a été placé par Dieu dans le jardin du monde pour « servir » et « préserver » la Terre (Gen 2,15). Pourtant, s'est-on penché un jour, du point de vue religieux et moral, sur cette autre conception de l'homme ? La religion et la morale nous ont enseigné et ont développé jusqu'à aujourd'hui, au nom du christianisme, le seul point de vue de l'anthropocentrisme. Il importe — ne serait-ce que parce que le temps nous est compté — d'abandonner cette conception traditionnelle et de la remplacer par une nouvelle morale qui considère l'homme comme faisant partie intégrante de la nature, qui définisse sa responsabilité essentiellement dans la conservation de la nature et, par conséquence, mette en place une autorégulation de l'espèce humaine pour tenir compte des intérêts vitaux des êtres vivant sur la même planète.

Spirituellement parlant, la situation dans laquelle nous nous trouvons est absurde. Comprendre l'homme de par sa nature, et par rapport à la nature, était et est au cœur de toutes les religions *mythiques*. Et pourtant, il semble incroyablement difficile pour les religions du Livre de tirer des leçons de ces autres religions. Par ailleurs, les sciences ont réfuté définitivement la théorie de l'homme-centre-du-monde.

La conviction que seul l'homme possède une âme raisonnable et immortelle est la principale des idées qui ont justifié dans la morale « chrétienne » l'exploitation des animaux par l'homme. Selon René Descartes, les animaux ne seraient que des automates munis de réflexes, mais dépourvus de sentiments, incapables de ressentir les mauvais traitements que leur inflige l'homme. Au fond, chacun peut constater que cette conception est complètement erronée, et

pourtant elle nous aide à fermer les yeux face à la souffrance animale : en déniant aux animaux tout sentiment, nous nous autorisons, nous nous faisons une obligation de nier toute compassion envers les créatures qui souffrent. Les animaux n'ont pas de sentiments, et les hommes n'ont pas à avoir de sentiments pour les animaux : c'est aussi simple que cela ! Aujourd'hui encore, les théologiens expliquent que Dieu notre Seigneur, dans Sa sagesse, a « voulu » cet ordre des choses axiologiquement, en créant — de la même façon que le mouton pour le loup —, les lapins et les saumons, les bovins et les chevreuils, les porcs et les perdrix pour que l'homme en « use ». Si bien que, selon la volonté du

Créateur Tout Puissant, il ne peut rien leur arriver de meilleur que d'être mangés par l'homme. Quiconque est assez sentimental pour tourmenter son âme avec la souffrance d'êtres dépourvus d'âme, pèche non seulement en nuisant aux intérêts de l'économie agricole, mais il agit de plus à l'encontre des intentions du Très Haut. Une révolte comme celle formulée pour la première fois, il y a 150 ans, par Arthur Schopenhauer a été nécessaire pour remettre en cause cette morale « chrétienne » occidentale, en posant l'exigence d'une compassion universelle avec tous les êtres vivants, sur le modèle des spiritualités de l'Inde.



## ***La science et les religions mythiques contre l'anthropocentrisme***

---

Mais en réalité, ce n'est pas une réflexion philosophique qui a contré avec succès l'anthropocentrisme occidental, mais une quantité d'observations concordantes et de découvertes scientifiques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui ont fait de l'homme une simple vague dans le fleuve de l'évolution de la vie. La génétique, l'éthologie, la physiologie du cerveau et la neurologie, la psychanalyse et l'anthropologie, toutes montrent combien l'origine de l'homme relève du règne animal. Aucun problème de l'existence humaine, ni la guerre, ni la criminalité, aucun facteur vraiment important de la vie sociale de l'espèce humaine, ni la fondation de la famille, ni l'éducation des enfants, rien ne peut être compris sans l'écho, dans l'épaisseur du thalamus, des 250 millions d'années de notre évolution de mammifères. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les découvertes des sciences naturelles ont causé une « blessure narcissique » profonde à l'homme « chrétien » occidental : l'homme n'est pas au centre du système solaire, comme l'a découvert Nicolas Copernic, il n'est même pas au centre du cosmos comme le postulait Giordano Bruno : la réalité du monde, disait-il, doit être infinie afin d'être digne d'un créateur infini, mais alors, dans l'infini, il n'y a pas de « centre », ni spatial, ni temporel. Le cardinal Robert Bellarmin<sup>3</sup> fit périr par le bûcher le moine dominicain en 1600 à Rome, au Campo dei Fiori, et fit brûler ses livres sur les marches de la basilique Saint-Pierre. La cosmologie moyenâgeuse figée, illustrée par les dogmes de l'Église, a beaucoup tardé à reconnaître sa défaite face à la pensée scientifique, mais n'a pu finalement l'empêcher. Que l'homme puisse descendre directement des animaux, que sa psyché ait pu se former durant des millions d'années chez des ancêtres ressemblant à des chimpanzés fut pour l'Église romaine, jusque dans les années 1960, un véritable crime de lèse-majesté. Même un mystique anthropocentrique comme le jésuite Pierre Teilhard de Chardin ne put publier ses pensées de son vivant. Encore moins, jusqu'à aujourd'hui, peut-on prêcher une compassion universelle et une éthique qui tiennent compte des réalités concrètes de la condition humaine.

Ce sont cette résistance, cette aversion de la théologie dominante pour la réalité qui nous empêchent d'entendre raison, si ce n'est en étant à l'écoute d'autres formes de religions et de sagesses, tout au moins par le biais des découvertes « dures » des sciences de la nature. Bien au contraire, les blessures narcissiques mentionnées plus haut semblent avoir entraîné une réaction de déception plutôt qu'une mutation de la cosmologie. Rien d'autre n'explique le caractère contradictoire de notre façon de voir les animaux, et, à travers eux, nous-mêmes : nous savons parfaitement combien les hommes et les animaux sont proches, et pourtant nous utilisons ce savoir uniquement pour faire valoir notre vieille prétention à régner sur le monde qui nous entoure.

## ***La souffrance des animaux***

---

Les animaux ressentent les mêmes émotions que les hommes, mais dans notre pratique, il n'en ressort pas pour autant que nous devions traiter de « façon semblable » les animaux et les hommes. Nous avons décidé au contraire que nous pouvons, à partir d'eux, apprendre des choses sur nous qui augmentent notre savoir dominateur, et viennent à point nommé pour nous permettre de mettre en œuvre encore nos traditionnelles revendications de pouvoir. Dans le monde entier, la « consommation » par l'industrie pharmaceutique se monte au chiffre monstrueux de 300 millions de « cobayes » de toutes les espèces possibles et imaginables. Ils sont martyrisés pour que, de leurs organes irradiés, de leur peau brûlée, de leurs nerfs frémissants, de leurs corps déchiquetés, l'homme puisse tirer des informations sur les effets de certains médicaments ou sur les moyens encore plus efficaces de tuer, de « neutraliser » des objectifs ennemis à l'aide de gaz, d'armes biologiques, de rayons à neutrons ou de bombes à dépression ou à fragmentation. Le monde attend que nous tirions, au contraire, la conséquence de la réalité irréfutable de l'interdépendance de toutes les formes de vie sur cette Terre : il est urgent que nous développions **une éthique et une religion de l'unité de l'homme et de la nature** au lieu d'une « mise au service », d'une « domination » de la nature.

Pourtant, un mélange étrange d'inconséquence scientifique et de prétention relevant pratiquement de l'inconscience nous en empêche, dans le cadre des formes traditionnelles de la religion et de la morale.

Que l'on considère seulement un chien. Il ne devrait pas être capable de sentiment ? Il ne devrait être capable ni de joie, ni de chagrin, il ne devrait être capable ni de tristesse, ni de peur, il ne devrait savoir ni jouer, ni batailler, ni courtiser une femelle, ni défendre ses petits ? Avec votre respect, quiconque persiste, après seulement cinq heures passées en compagnie d'un chien, à ignorer ou à nier les manifestations de ces états psychiques, prouve simplement que l'on ne devrait jamais lui confier de chien.

Pourquoi un animal ne devrait-il pas — ou beaucoup moins — ressentir la même douleur qu'un homme ? Supposons qu'une nuit nous soyons privés de notre sommeil en raison d'une violente rage de dents, et que nous recourrions à un somnifère puissant pour enfin retrouver le calme. Très vite nous aurions là une possibilité de savoir ce que c'est que de « souffrir comme une bête ». En effet, le somnifère ne calmerait pas la douleur, il anesthésierait simplement notre conscience. Le résultat en serait que nous ne pourrions plus prendre par l'esprit nos distances par rapport à la douleur. De là vient en fait que nous ressentons généralement toutes les douleurs beaucoup plus intensivement la nuit que le jour. Dans le cerveau des mammifères, les centres de la douleur sont situés aux mêmes endroits que dans nos têtes. Il faut en déduire que les animaux souffrent physiquement comme nous, et même beaucoup plus, car plus sourdement parce qu'ils sont davantage identifiés à leur sensation, et que leurs douleurs psychiques sont apparentées aux nôtres. Quel droit avons-nous alors de faire sur eux ce qui, sur le moment, nous semble « utile » ? Si les animaux ressentent de façon analogue à la nôtre, ils ont aussi le droit qu'on les traite de façon analogue aux humains.

À ceci s'ajoute une autre conséquence qui résulte de la fin de l'anthropocentrisme « chrétien ». Si nous n'occupons pas de place privilégiée dans l'espace-temps à quelque titre que ce soit dans le cadre de l'évolution de la vie sur cette petite planète Terre, le bon sens nous commande de ne pas

engager d'actions ayant des effets, au niveau de l'espace et du temps, qui dépassent de loin l'échelle de ce que nous appelons la « responsabilité historique ». L'histoire, c'est une période qui a commencé approximativement il y a huit mille ans, au néolithique. Ce n'est que depuis lors que se sont développées les structures de la pensée et de l'action auxquelles nous devons tout ce qui nous semble évident dans les domaines politique, économique et social. Cette période est difficile à imaginer dans notre conscience de l'histoire — elle remonte à plus de trois mille ans avant la culture de l'écrit et les débuts de l'histoire « véritable » —, mais elle est extrêmement courte, mesurée au temps des biologistes, des paléontologues et des géologues. Pour la première fois, dans les réacteurs de nos centrales nucléaires, nous produisons quelque chose que nous ne pouvons plus compter en années ou en dizaines d'années, mais en fonction de la période de ces substances radioactives, par tranches de vingt-quatre mille ans et plus. Nous ne sommes pas à la mesure d'échelles de ce type, comme nous le montrera un nouvel exemple.

En avril 1986, un « incident » se produisit dans le bloc IV de la centrale atomique de Tchernobyl, accident qui s'avéra vite la plus grande catastrophe de l'ère technique. Pendant des années, les experts avaient assuré à l'opinion publique qu'un accident majeur de cet ordre était totalement exclu, tous les risques de l'énergie nucléaire étant « contrôlables ». La France en particulier, qui possède des gisements importants de bauxite et d'uranium, parle depuis des années sans retenue sur l'électricité nucléaire. Les deux tiers de sa production d'électricité sont d'origine atomique. Mais l'accident du réacteur de Tchernobyl nous montre la « nature explosive » de cette façon de penser. Ce furent surtout la Biélorussie et ses cinquante millions d'habitants qui furent irradiés. Cancers de la thyroïde, malformations de nouveaux-nés, les symptômes de la « maladie des radiations » sévissent, appelons-les « le syndrome d'Hiroshima ». Mais on continue de minimiser les dangers. La ville de Gomel, 200 000 habitants, n'a été évacuée qu'en 1994, soit huit ans après la catastrophe. Encore aujourd'hui, des gens reviennent dans le périmètre des rayons mortels pour visiter leurs anciens logements ou travailler leurs champs puisque l'on

n'y remarque aucun dégât ! Mais voici le pire : pendant vingt-quatre mille ans, une région de la taille des pays du Benelux devra être réputée comme dangereuse pour toute colonisation humaine ou animale. Aucun humain n'est à la mesure d'une « responsabilité » dont l'échelle de temps représente de manière purement arithmétique trois fois la période allant du début de l'élevage des moutons et de la construction des premières maisons de pierre jusqu'à aujourd'hui. Nous, les hommes d'aujourd'hui, ne sommes même pas au cœur de notre propre histoire.

Pour changer le cours des événements, nous devons cesser de parler la langue d'une morale isolée des sentiments et totalement cérébrale. Notre morale situe la relation de l'homme à lui-même et à la nature qui l'entoure essentiellement dans une « reconnaissance » de l'objet et une « volonté » orientée vers un but. Au contraire, la morale devrait être issue d'une autre anthropologie, et reposer sur **l'intégration de l'homme dans la nature**.

Héritier d'Arthur Schopenhauer, l'Alsacien Albert Schweitzer a formulé, il y a un peu plus de quarante ans, à quoi pourrait bien ressembler une éthique de ce genre. « *L'éthique, écrivait-il, consiste en ce que j'éprouve la nécessité de respecter toute vie comme la mienne. Ainsi est posé le principe nécessaire de la morale. Il est bon de conserver la vie et de la favoriser ; il est mal de la détruire et de l'entraver.* » « *Toute personne pour laquelle la vie est en ce sens sacrée, expliquait ce grand humaniste, homme de paix et moraliste, n'arrache pas une feuille à un arbre, ne cueille pas de fleur et prend garde à ne pas piétiner d'insectes. Quand il travaille en été à la lumière de la lampe, il préfère garder sa fenêtre fermée et respirer un air vicié plutôt que de voir tomber sur sa table un à un des insectes aux ailes brûlées. S'il prend la route après la pluie et aperçoit un ver de terre qui s'y est égaré, il sait que le ver se desséchera au soleil s'il ne retrouve à temps la terre où il pourra se réfugier, et il le porte de la pierrière mortelle jusqu'à l'herbe. S'il passe près d'un insecte tombé dans une flaqua, il prend le temps de lui tendre une feuille ou une brindille salvatrice.* » « *L'éthique est une responsabilité, étendue à l'infini, envers tout ce qui vit.* »



Avant d'être capables d'une telle éthique (et aussi de mettre en œuvre une politique nouvelle, et un nouvel ordre économique, avec un nouveau système monétaire), nous aurons vraisemblablement besoin, à la fin de ce vingtième siècle si tragique, d'une nouvelle façon de ressentir le monde et les réalités.

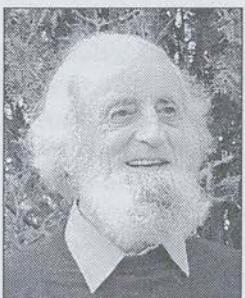
Quelques rares artistes arrivent à nous transmettre ce message à la manière de Francis Jammes, ce poète lyrique basque, plein de bonté et de sensibilité. Avec une compassion — qui ne s'est jamais dite « chrétienne », mais devrait s'appeler ainsi si cette religion devait un jour trouver sa vérité dans le monde moderne — ce créateur de courtes prières et de poèmes tenus à tort pour naïfs, alors qu'il a en réalité gardé sa part d'enfance, écrivait : « *Le jour viendra où nous, l'humanité, nous prendrons conscience de ce que nous avons fait aux animaux, et nous implorerons à genoux leur pardon.* »

1) NDT : Wattenmeer : eaux qui recouvrent le Watt (zone maritime très plane en bordure des côtes) à marée haute, par exemple le long de la côte de la Mer du Nord en Allemagne.

2) Le second récit de la création qui insiste davantage sur la parenté de l'homme avec la nature, d'où il est tiré, est en fait beaucoup plus ancien que le premier (note d'Étienne Godinot, d'après *La Bible* de Pierre de Beaumont).  
3) Canonisé par le Vatican le 29 juin 1930, si, si ! Note d'Étienne Godinot.

# Loup, oiseaux, poissons, frères de François d'Assise

ALAIN J. RICHARD\*



**L**es rapports de François d'Assise avec les animaux ne finiront jamais d'inscrire du sens !

Oiseaux, loup, poissons, vers de terre, agneaux, abeilles... et bien d'autres, rien ne manque au cortège d'animaux envers lesquels François manifeste attention, bonté, tendresse. Depuis le treizième siècle jusqu'au vingtième siècle, les artistes nous ont livré un foisonnement d'œuvres d'art qui influencent notre interprétation des rapports de François avec les animaux. Certaines expriment le tréfonds de son attitude de grand respect et de bonté, d'autres restent à la surface et sont mièvres.

François naquit et grandit en Ombrie, une région dont les lignes et les couleurs sont d'une douce beauté. Doué d'une grande sensibilité, poète dans l'âme, il vibra à l'esprit des troubadours. Rien d'étonnant à ce qu'il émeuve profondément nos cordes artistiques, notre vision poétique de la nature et notre désir de rejeter toute violence. Son comportement envers les animaux serait-il seulement le fruit de sa sensibilité délicate ou d'un rejet pur et simple de la violence qu'il avait d'abord choisie en rejoignant la lutte armée des hommes de sa ville contre Pérouse, la cité rivale ? Peut-être qu'un an de captivité l'avait guéri de sa violence ? Les animaux tout comme les humains auraient-ils bénéficié de ce changement ?

La captivité ? François avait horreur de voir des animaux capturés par des chasseurs ou des pêcheurs, mais aucun de ses biographes ne fait un lien entre son désir immédiat de rendre la liberté aux animaux capturés, et la privation de

\*Franciscain, à Toulouse. Co-fondateur du centre Pace e Bene, un service franciscain de non-violence à Las Vegas, Nevada. Il est l'auteur de Roots of Violence in the US. Culture: a Diagnosis towards healing (1999) et de divers articles et livrets sur Saint François, sur la non-violence et sur la culture de marché.

liberté qu'il avait subie. Il éprouvait simplement de la tendresse pour ces animaux faibles qui s'étaient fait prendre. « *Quand l'occasion s'en présentait, il rejetait à l'eau les poissons qu'on avait capturés vivants, leur recommandant bien de ne plus se laisser reprendre désormais.* »<sup>1</sup> C'est la même recommandation qu'il adresse à un levraut pris au collet : « *Petit frère levraut, viens ici. Pourquoi t'es-tu laissé prendre ?* »<sup>2</sup> Quant au lapereau, tout craintif qu'il soit des humains, il avait perçu la bonté de François et se réfugiait dans ses bras. Aventure similaire avec le cadeau d'un pêcheur, une poule d'eau que frère François « *accepta volontiers, puis, ouvrant les mains, l'invita à la liberté ; mais elle n'entendait point partir. Le Père, les yeux au ciel, resta longtemps en prière et au bout d'une heure, comme s'il revenait de loin, redonna doucement à l'oiseau l'ordre de s'en aller et de louer le Seigneur* »<sup>3</sup>. Nous commençons d'apercevoir que sa bonté et son désir de liberté pour les animaux sont reliés à sa vie intérieure.

## **Une bonté très douce**

Parfois il devait quêter ou acheter les animaux. Sur la route du marché il rencontra des tourterelles : « *Ô mes sœurs les tourterelles, simples, innocentes et chastes, pourquoi vous laissez-vous prendre ?* »<sup>4</sup> Heureusement le marchand les lui donne et il leur rend la liberté. Il voulait même qu'une réglementation protège les alouettes, ces oiseaux pour lesquels il avait un faible, et qui le lui rendront bien puisqu'à sa mort alors que le soir tombait, les alouettes viendront chanter<sup>5</sup>. « *Si je pouvais parler à l'empereur, je le supplierais, pour l'amour de Dieu, d'exaucer ma prière et de publier un édit défendant à tous de prendre au piège nos sœurs les alouettes ou de leur faire du mal...* »<sup>6</sup> À Noël il aurait voulu qu'une loi oblige à donner de la nourriture aux oiseaux, aux bœufs, et aux ânes<sup>7</sup>.

Sa bonté enveloppait une variété incroyable d'animaux, toutefois « *il était enclin cependant à plus de tendresse et de douceur pour les créatures qui par leur nature ou par l'enseignement symbolique de l'Écriture nous rappellent*

*l'amour et la douceur du Christ* »<sup>8</sup>. La bonté naturelle de François et les symboles fournis par sa foi chrétienne se liquent ensemble dans ses nombreuses opérations de sauvetage d'agneaux. « *Il racheta souvent des agneaux que l'on menait abattre, en souvenir de l'Agneau très doux [le Christ] qui voulut être mené à la mort pour racheter les pécheurs.* »<sup>9</sup> Une autre fois pour obtenir la liberté de deux agneaux en route pour le marché il lui faut donner un manteau qu'on venait de lui offrir. Excellente aubaine pour le paysan<sup>10</sup> ! Jean le Baptiste avait appelé Jésus Christ, l'Agneau de Dieu, en mémoire de la sortie d'Égypte du peuple hébreu en route vers la liberté. Avant de partir ils avaient mangé l'agneau sacrifié pour célébrer la circonstance. Pareillement son attention aux vers de terre est en relation avec les textes de la Bible appliqués traditionnellement à Jésus Christ<sup>11</sup>.

Les compagnons de François et ses premiers biographes ne tarissent pas d'histoires et d'épithètes pour décrire la tendresse de François à l'égard des animaux. Son attitude tranchait sur l'ambiance de l'époque<sup>12</sup> où, de plus, guerres et violences surgissaient partout. Liberté donnée aux animaux, bonté manifestée à leur égard, François nous redit à chacune de ces occasions que les animaux sont nos frères et nos sœurs.

## **Frère des animaux**

La bonté et la tendresse de François n'étaient pas réservées aux seuls animaux. Elles s'expriment également pour chaque élément de la Création. Frères Soleil, Vent ou Feu, sœurs Lune, Étoiles et Eau, ont été tout spécialement célébrés dans le Cantique des Créatures, mais nous trouvons ces mêmes titres de frères et sœurs accordés à toutes les créatures. Il comprend que l'être humain n'est qu'une des créatures du Cosmos. Toute créature tient son existence de la bonté et de la libéralité du Créateur. L'homme se doit d'avoir respect pour chacune d'elles et pour toutes ensemble. Ceci ne veut pas dire qu'il refuse de voir en l'homme un être spécial, avec une responsabilité exceptionnelle, mais l'homme n'a

pas à dominer les autres créatures, tournant leur existence à son intérêt. Frères et sœurs nous avons d'abord à nous respecter les uns les autres.

Quand les hirondelles gazouillent et crient à tue-tête au point de gêner sa prédication, c'est avec grande courtoisie et une fermeté tout égale qu'il s'adresse à elles : « *Mes sœurs hirondelles, vous avez bien assez parlé jusqu'ici ; à mon tour maintenant. Écoutez la parole du Seigneur, gardez le silence et ne bougez plus jusqu'à ce que j'aie fini de parler du Seigneur.* »<sup>13</sup> Il traite ses sœurs hirondelles respectueusement, mais elles doivent aussi le respecter. Pareillement alors qu'il traverse les marais de Venise, une bande d'oiseaux était logée dans les saules et chantait à tue-tête, nous rapporte le biographe<sup>14</sup>. À ce spectacle François dit à son compagnon : « *Nos frères les oiseaux louent leur créateur ; allons parmi eux pour chanter nous aussi nos heures canoniales et les laudes du Seigneur !* » Il fallait s'y attendre : « *Leur ramage devint assourdissant, au point que les frères ne s'entendaient plus l'un l'autre réciter les psaumes.* » François doit leur demander de cesser leurs chants jusqu'à ce que les deux frères aient fini de prier leurs heures du breviaire. Frères et sœurs doivent apprendre la cohabitation et le respect mutuel.

Il n'y a pas que des oiseaux ou des agneaux attendrisants ! Un animal dangereux entre en scène et participe à un exemple exceptionnel de résolution des conflits. Un loup de grande taille terrorisait les habitants de la petite ville de Gubbio<sup>15</sup>, attaquant les moutons et même les humains. La compassion et l'amour fraternel au cœur, François se dirige vers le loup et lui fait faire un pacte avec les habitants : ils s'engagent à lui donner chaque jour à manger, tandis que le loup promet de ne plus attaquer moutons, enfants et adultes. Marchant mains nues vers le loup, au grand effroi de ceux qui l'ont accompagné avec fourches et épées, François appelle la bête qui hurle : « *frère Loup* », tout en même temps qu'il fait un signe de la croix sur lui. C'est là son secret : tous les êtres créés doivent l'existence à Dieu et ils sont donc en vérité ses frères et sœurs ; frères et sœurs aussi du Christ, membre de notre race humaine, et venu apporter une réconciliation universelle, en refusant la violence et acceptant d'offrir sa vie sur la croix.

Conscient de sa responsabilité de créature, François sait qu'il doit louer Celui dont il tient la vie et la possibilité d'aimer. Il est également attentif à la façon dont les autres créatures — ses frères et sœurs — louent ce même Créateur. Alors qu'il avait remarqué un grand rassemblement d'oiseaux, il s'approche d'eux, s'émerveille qu'ils ne s'envolent pas et leur « *dit qu'ils devaient écouter la parole de Dieu et il les pria humblement d'être attentifs* » : ce qu'ils firent, jusqu'à ce qu'il leur permit de s'envoler. « *À partir de ce jour il ne manquait pas d'exhorter tous les oiseaux, tous les animaux, les reptiles et même les créatures insensibles, à louer et aimer le Créateur* » écrit le premier biographe de François deux ans après sa mort<sup>16</sup>. C'est l'ensemble de la Création qu'il invite à louer Dieu, à chanter, à être dans la joie : la joie d'exister et d'avoir un tel Créateur d'où la bonté découle<sup>17</sup>.

*« Conscient de sa responsabilité de créature, François sait qu'il doit louer celui dont il tient la vie et la possibilité d'aimer. »*

Alain J. Richard

Ne pas se considérer comme le chef autoritaire de la Création, mais seulement comme un des membres de cette merveilleuse famille d'êtres, rejoint en quelque sorte la plupart des religions dites « naturelles » qui durant des millénaires ont perçu l'unité du Cosmos. Le chasseur de certains peuples appelés primitifs, ne demande-t-il pas pardon à l'animal qu'il cherche à tuer pour se nourrir ? Il demande pardon aussi au Créateur, d'avoir à tuer cet animal son frère<sup>18</sup>. Cette attitude de François allait à contre courant de la pensée dominante dans l'Occident chrétien<sup>19</sup>. Mais le petit Pauvre, fidèle au texte de Paul de Tarse dans l'Épître aux Romains<sup>20</sup>, redécouvre que la prééminence confiée à l'homme par Dieu sur les autres êtres créés, et marquée en quelque sorte par la venue du Fils de Dieu dans l'espèce humaine est une prééminence d'amour, et non de pouvoir. Fidèle à l'enseignement de saint Paul : « *Est impie celui qui ne rend pas grâce à Dieu comme il convient à Dieu* », François redonne à la

chrétienté une valeur délaissée du patrimoine évangélique qui lui faisait terriblement défaut, et fait encore défaut à notre époque.

François pouvait comprendre que la prééminence de l'être humain ne veut pas dire avoir un pouvoir parce qu'il avait expérimenté combien le refus du pouvoir est essentiel pour faire vivre en soi le mystère chrétien.

*« La résolution des conflits dans une vraie réconciliation n'est pas oubli des fautes passées. »*

Alain J. Richard

Attaché à une pauvreté matérielle tout autant qu'intérieure, il invitait ceux qui voulaient le suivre à fuir toute forme de pouvoir : que ce soit dans leur travail chez les autres, ou à l'intérieur de l'Église, que ce soit à l'intérieur de leur communauté elle-même, ou que ce soit vis-à-vis des animaux. « *Comme avec ses frères, il [François] leur laisse la liberté d'aller, de venir, de voler ou de s'approcher, sans vouloir les avoir pour lui, les dresser à son profit ni avoir avec eux une relation affective trop forte ni trop prolongée.* »<sup>22</sup>

Ce rôle de la pauvreté de François dans sa relation aux animaux et plus généralement à tout le créé est facilement oublié de beaucoup de ses admirateurs. Et pourtant d'autres hommes spirituels, chrétiens ou non, ont fait ressortir l'importance d'être une personne libérée de l'esprit de possession pour pouvoir entrer en communion avec d'autres humains, avec les autres créatures et avec le Créateur. « *Plus François d'Assise renonce à posséder et à dominer le monde, plus aussi il s'ouvre à la création, comme si son renoncement même le libérait de tout ce qui le séparent de la réalité splendide et immense. Sa pauvreté se change en une relation nouvelle, toujours plus vaste et plus profonde, avec les êtres et les choses.* »<sup>23</sup>

Dans une prière adressée aux Vertus, personnalisées suivant le genre de la littérature courtoise et allégorique, François nous étonne en disant de l'Obéissance qu'elle

*« rend l'homme docile et soumis à n'importe quel homme de ce monde, et non seulement aux hommes, mais aux bêtes et aux fauves eux-mêmes, les laissant disposer de lui comme ils veulent, autant que d'en haut leur permet le Seigneur »*<sup>24</sup>.

Voilà qui peut refroidir nombre d'enthousiastes de François d'Assise peu disposés à être soumis aux fauves. À la rigueur être soumis aux petits caprices de son chien ou de son chat, mais aux fauves, n'en parlons pas ! Le jour où François a prononcé cette prière, n'était-il pas un peu exalté ? N'était-ce pas une de ces phrases de poète qui ne porte pas à conséquence ? Pas du tout, et nous avons là une des phrases clefs qui nous permet de comprendre bien des épisodes. Par exemple dans sa rencontre avec le loup de Gubbio, il était prêt à être soumis au loup, si tel avait été ce que Dieu eut permis. Il désirait certainement rester en vie. Mais son souhait le plus intime était de coopérer à cette grande œuvre de réconciliation qu'il percevait comme le désir de son Dieu Bien-Aimé. Il souhaitait pouvoir mener à bien cette phase de réconciliation entre le loup et les habitants de Gubbio. Aussi il n'hésite pas à rappeler au frère loup tous ses crimes, tout en montrant à son égard la compréhension d'un frère qui sait combien la faim peut être mauvaise conseillère. Les villageois aussi se feront tancer pour leurs propres péchés, avant qu'ils n'acceptent le contrat de nourrir et héberger celui qui les avait terrorisés. La résolution du conflit dans une vraie réconciliation n'est pas oubli des fautes passées.

## Pourquoi n'était-il pas végétarien ?

Comment se fait-il que François, un si tendre ami des animaux et leur frère n'ait pas été végétarien ? À son époque, moines et moniales généralement s'abstenaient de viande, et faisaient leur travail souvent épaisant avec comme protéines animales seulement celles des œufs et du poisson. Quand les frères de François, les Frères Mineurs (les petits frères dirions-nous) travaillaient à l'extérieur de la communauté, ils ne devaient pas recevoir d'argent pour

leur travail : ils recevaient de la nourriture « pour eux et pour leurs frères »<sup>25</sup>. Et s'ils n'avaient pas le minimum nécessaire ils allaient à la quête, comme beaucoup d'autres pauvres<sup>26</sup>. Dans un cas comme dans l'autre il était exclu qu'ils fassent les difficiles : dans l'Europe du XII-XIII<sup>e</sup> siècle, le régime végétarien tel que nous le connaissons actuellement, venu de l'Orient lointain, semble avoir été inconnu : il eut été incongru et indélicat de refuser les aumônes de viande ou de poisson ! Les frères recevaient ce qu'on leur donnait, on leur donnait parfois viande ou poisson ou même une volaille. Cela ne devait pas être le menu quotidien si l'on en juge par la façon dont frère Junipère un jour fit un bouillon de poule sans avoir plumé la bête<sup>27</sup>.

## **Et durant huit siècles ?**

**O**n peut se demander pourquoi cette vision franciscaine n'a pas eu plus d'influence sur le comportement de la chrétienté depuis huit siècles. Sans entrer dans un sujet peu étudié jusqu'à ce jour, nous pouvons probablement avancer trois principales raisons :

1) Les disciples de François au lieu de centrer leur recherche théorique et pratique sur la fuite du pouvoir, si centrale pour François, l'ont centré sur les questions de pauvreté.

2) Renoncer au pouvoir et à la violence est très pénible pour l'être humain : les animaux tout comme les humains continuent de payer le prix du refus de mettre en pratique que les hommes sont fondamentalement des êtres créés par leurs relations, et que la domination détruit le dominateur encore plus qu'elle ne détruit le dominé.

3) À l'intérieur de l'Église, l'anthropologie et la spiritualité franciscaines ont été supplantées par d'autres écoles : le thomisme d'une part, et d'autre part une des anthropologies issues de la Réforme qui a favorisé l'asservissement de la nature en vertu de la mission de l'homme comprise comme chargé de développer à tout prix les richesses de l'univers. C'est l'opposé de la vision de François.

## **Conclusion**

**L**es rapports de François d'Assise avec les animaux ne peuvent être séparés des rapports plus larges de François avec l'ensemble du monde créé. « *De la plus humble jusqu'à la plus haute, [les créatures] expriment toutes quelque chose de l'être même de Dieu.* »<sup>28</sup> Parce que François a découvert Dieu, il a rejoint une unité profonde avec l'ensemble du créé. « *Son âme s'est pour ainsi dire soudée avec Dieu.* »<sup>29</sup> « *Sa communion fraternelle avec les créatures fait partie de sa démarche d'adoration.* »<sup>30</sup>

François a voulu mettre le monde en état de fraternité et en état de louange<sup>31</sup>. Les animaux ont une grande place dans cette fraternité, et dans cette invitation à la louange. Notons que les animaux vénéraient François, peut-être plus que François ne les vénérait<sup>32</sup>. Vis-à-vis des animaux, surtout les plus doux, ou ceux qui avaient une valeur symbolique par rapport à Dieu ou à Jésus-Christ, son attitude est extrêmement tendre.

Quoique mangeant fort peu, car il jeûnait de longues périodes, François n'était pas végétarien, parce qu'un mendiant dans une société qui n'est pas végétarienne manquerait souvent de courtoisie à l'égard de ceux qui lui donnent de la nourriture, et il exprimerait un « pouvoir » qu'il prétend refuser.

Dans notre culture où le pouvoir est recherché activement et où il y a une prédominance du « *désir d'exister sans devoir dire merci à quiconque de sa propre existence* »<sup>34</sup> le message de François est plus nécessaire que jamais. Mais cela suppose des êtres qui cherchent la « vérité de leur vie ».

« *La sympathie, dès qu'elle remonte vers son principe, perd son caractère de passivité et de partialité, pour devenir une communion active à la valeur de l'être et de la vie, partout où cette valeur se rencontre. De cet homme fraternel, ami de toutes les créatures, rayonnent une force et une chaleur qui s'étendent à tous les êtres, les pénètrent et les rendent plus lumineux, plus vrais, plus paisibles.* »

- 1) Legenda Major 8, 8 et 1 Celano 61.
- 2) 1 Celano 60 et Legenda Major 8, 8.
- 3) Legenda Major 8, 8.
- 4) Fioretti 22.
- 5) 3 Celano, Legenda Major 14, 6.
- 6) Leg. de Pérouse 110.
- 7) *Idem*.
- 8) Leg. Major 8, 6 ; cf. 2 Cel 165).
- 9) Leg. Major 8, 6.
- 10) 1 Celano 79.
- 11) 1 Celano 80 ; cf. Psalme 21,7.
- 12) L'étude faite par Bill Short a montré comment l'attitude de François a tranché sur le comportement des siècles précédents à l'égard des animaux.
- 13) 1 Celano 59 et aussi Leg. Major 12, 4.
- 14) Leg. Major 8, 9.
- 15) Fioretti 21.
- 16) 1 Celano 58.
- 17) Office dit de la Passion 9, 7 ; 10, 1-3 ; 15, 9-10.
- 18) J'ai personnellement pu l'observer chez les Western Shoshone des États-Unis (Nevada).
- 19) Il faut noter toutefois que l'hagiographie patristique et moyenâgeuse a très souvent décrit les saints obéis par les animaux, les protégeant souvent des chasseurs et réalisant la paix entre animaux et humains. Cf. William

- Short, *Saint in the World of Nature: The Animal Story as Spiritual Parable in Medieval Hagiography (900-1200)*, Doctorat à l'université Grégorienne, Rome 1983 et « Hagiographical method in Reading Franciscan Sources », in *Laurentianum* 1988, n° 29, pp. 462-495.
- 20) Épître aux Romains 8, 20.
  - 21) Raniero Cantalamesa, « Saint François et la création », dans *Évangile aujourd'hui*, n° 176, p. 43.
  - 22) Gérard Guittot, « Le bestiaire de François », dans *Évangile aujourd'hui*, n° 175, p. 41.
  - 23) Eloi Leclerc, « La Pâque verte de François d'Assise », dans *Évangile aujourd'hui*, n° 145, février 1990.
  - 24) Salutation des Vertus, 17.
  - 25) 2 Règle 5, 3.
  - 26) 2 Règle 6, 2.
  - 27) Vie de frère Junipère, 10.
  - 28) Eloi Leclerc, art. cité, p. 53.
  - 29) Raniero Cantalamesa, art. cité, p. 41.
  - 30) Eloi Leclerc, art. cité, p. 52.
  - 31) Cf. Damien Vorreux, *Saint François d'Assise*, Documents, avant-propos, deuxième édition, p. 36.
  - 32) Cf. 2 Celano 168.
  - 33) Raniero Cantalamesa, art. cité, p. 44.
  - 34) Eloi Leclerc, art. cité, p. 53.

**OFFREZ-VOUS  
UN ABONNEMENT À ANV  
(199 F, voir en dernière page)  
VOUS IREZ MIEUX, ET NOUS AUSSI !**

# Les animaux ont-ils des droits ?

BERNARD QUELQUEJEU\*

\*Professeur d'éthique philosophique à l'Institut catholique de Paris, directeur de La Revue des sciences philosophiques et théologiques, Paris, Vrin.



**P**uisque l'animal n'est pas une personne, il ne peut être sujet de droit. Il mérite cependant d'être connu comme titulaire de droits.

## *Une difficulté initiale*

On ne remarque peut-être pas assez souvent que la manière dont l'être humain entretient avec l'animal une relation — ne serait-ce qu'une relation de connaissance — obéit à une loi aussi inexorable qu'indépassable : nul d'entre nous ne saurait aborder le monde des animaux sans y projeter son propre univers, et d'abord son univers mental. Qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou non, il marque ainsi de manière stricte une frontière entre humanité et animalité. Comment nous représenter le monde dans lequel vivent les animaux, alors qu'ils nous sont, dans une très large mesure, inconnus et, à certains égards, inconnaisables ? C'est là une difficulté initiale dont bien peu d'auteurs se sont avisés.

Certes, nombreux ont été et sont les essais, sinon pour lever, du moins pour contourner cette difficulté initiale ; nombreuses sont les disciplines qui se sont, depuis des siècles, attelées à l'édification de connaissances scientifiques, depuis les plus « dures » et les plus objectives — anatomie, physiologie, théorie de l'évolution des espèces, écologie, etc. — jusqu'aux plus délicates et semées d'embûches épistémologiques — éthologie, sociologie des comportements, psychologie, voire méthodes destinées à

explorer l'intelligence animale, sa cognition ou ses pratiques de communication ou de « langage » (?), etc. Toutes ces sciences de l'animal ont peu à peu amassé une impressionnante somme de connaissances<sup>1</sup>, passionnantes à explorer pour qui en manifeste le goût, et dont il n'est pas sensé de nier la valeur, mais qui ont aussi pour effet de dissimuler un peu plus la difficulté initiale que nous soulignions en commençant : nous ne pouvons pas nous empêcher de définir l'animal par la médiation de ses rapports à notre condition humaine, et donc nous ne connaissons rien de sa condition animale. Rien de sa nature, rien de son « monde », rien de ses plaisirs, rien de ses peurs, rien de ses affects, rien de ses souffrances. Dès que l'on y réfléchit un peu, on n'échappe pas à la conclusion que personne d'entre nous ne sait, ni ne peut savoir ce qu'est un animal.

Il faut avoir une vive conscience de cette aporie originaire dès que l'on s'interroge sur la question des *droits des animaux*. Question débattue depuis des décennies et qui fait aujourd'hui encore l'objet de prises de position très contradictoires. La voie directe, qui consisterait à supposer connaissable — et connue — la nature de l'animal, sa condition propre, pour en déduire l'existence, la portée et les limites de ses « droits », éventuellement opposables aux droits des humains, cette voie directe nous est fermée. C'est sans doute faute d'avoir pris acte de cette fermeture initiale que le débat public concernant les droits des animaux offre le spectacle d'une mésentente presque totale. Faut-il pour autant déclarer forfait et affirmer que la question n'a pas de réponse, pour la bonne raison qu'elle est probablement mal posée ?

### *Une voie indirecte : l'histoire*

**S**i la voie directe n'est pas praticable, les voies indirectes, elles, nous restent ouvertes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les êtres humains ont commerce avec les animaux, si tant est que l'espèce humaine est apparue, au cours de l'évolution de la vie, dans un monde déjà peuplé d'une extraordinaire diversité d'espèces animales. Il a bien fallu — inéluctable nécessité — que l'homme apprenne à vivre à côté des

animaux, et même avec eux, et qu'il exerce à cet effet, au fur et à mesure de sa propre évolution, les ressources que lui offrait sa propre condition. Ainsi entrevoyons-nous une voie indirecte peut-être praticable : étudier l'évolution des comportements des hommes vis-à-vis des animaux, recueillir les intuitions réfléchies que ces comportements n'ont pas manqué d'entraîner, porter sur ces comportements et ces évaluations, à partir des nos convictions éthiques contemporaines, un jugement moral, glaner les semences de sagesse dispersées au milieu de conduites violentes — cruelles, assassines, sadiques —, et finalement tisser peu à peu le fil qui nous permette de nous orienter aujourd'hui pour édicter à nos comportements vis-à-vis des animaux des règles à la fois réalistes et sages, dignes de l'homme et de la place qu'il revendique de prendre dans l'histoire de la vie.

S'il nous était loisible de scruter l'histoire lointaine des relations que les humains ont nouées avec l'animal, nous constaterions probablement ceci : l'idée que les animaux ont droit à l'existence, qu'au moins certains d'entre eux doivent être préservés à un titre ou à un autre, et que les plus faibles d'entre eux, s'ils ne sont pas nuisibles, doivent être protégés, soignés et même assistés, est une idée, fragile et dispersée, qui s'est développée au même rythme que l'idée, rigoureusement opposée, que l'homme a tous les droits sur les animaux, que la seule loi qui gouverne leurs rapports est la loi de la jungle, et que le seul droit qui vaille ici est le droit du plus fort.

Cette conviction que l'animal doit être préservé et que la diversité des espèces est un bien très précieux a fait lentement son chemin jusqu'à donner lieu, à l'époque moderne, à des tentatives pour inscrire cette conviction dans le droit.

### *Les premières législations européennes*

**P**our ce qui regarde notre Europe, les premières apparitions de législations destinées à protéger les animaux ont eu lieu au cours du dix-neuvième siècle. En France, relevons la loi votée en juillet 1850 à l'initiative du député



bonapartiste Jacques Delmas comte de Gramont<sup>2</sup>. En Angleterre, c'est dès 1824 qu'était fondée la célèbre *Society for the Prevention of Cruelty to Animals* par le révérend A. Broone : elle reçut en 1835 l'appui de la princesse Victoria qui, devenue reine, lui accorda en 1840 l'autorisation d'utiliser le qualificatif prestigieux de *Royal Society*. Ce fut le signal de l'apparition et du développement de puissants mouvements de défense et de protection des animaux. De quoi s'agissait-il en fait ? De protéger surtout les animaux domestiques contre les mauvais traitements : violences, alimentation insuffisante, privation de soins vétérinaires, efforts excessifs, etc. ; le texte de loi du comte de Gramont nomme explicitement les bêtes de trait, de somme ou de

monture. C'est aussi vers la même époque que s'est développée un grand débat autour de la vivisection<sup>3</sup>. Ses partisans soutenaient qu'elle n'est que l'inévitable contrepartie de l'entreprise scientifique, effort conscient et délibéré pour explorer et comprendre le réel, de sorte que si les législations protectrices de l'animal étaient inspirées par une sorte d'élargissement des sentiments humanitaires à l'univers de la vie animale, les protestations contre la vivisection apparaissent souvent comme une véritable défiance envers les entreprises du savoir humain, se révélant ici « inhumain ». Le débat n'a pas manqué de retentir directement sur les conceptions relatives aux droits de l'animal.

## **Une Déclaration universelle des droits de l'animal**

Dans le registre des droits de l'homme, les déclarations et législations nationales ont historiquement abouti, au sein des institutions internationales, à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, adoptée et proclamée à Paris le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations unies. Une dynamique analogue, en dépit de maintes différences, s'est produite pour ce qui regarde les droits de l'animal. Les mouvements de défense et de protection des animaux ont souhaité unifier leurs conceptions et leur donner une audience internationale : sous l'égide de la Ligue française des droits de l'animal, une *Déclaration universelle des droits de l'animal* a été proclamée à Paris le 15 octobre 1978<sup>4</sup>.

La structure générale de cette *Déclaration universelle* est, en gros, calquée sur celle des droits de l'homme de 1948. Certains expressions méritent particulièrement d'être relevées : après cinq considérants qui indiquent le sens et la portée de la démarche, la *Déclaration* affirme « *les droits égaux de tous les animaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques* » (souligné par nous) à l'article 1, et « *le droit de toute vie animale au respect* » (article 2) ; elle envisage que la mise à mort d'un animal soit « *nécessaire* », mais requiert que celle-ci soit « *instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse* » (article 3) ; elle se préoccupe de l'animal sauvage (article 4), de l'animal domestique (article 5), de l'expérimentation sur l'animal, qui « *viole les droits de l'animal quand elle implique souffrance physique ou psychique* » (article 6) ; elle appelle *génocide* « *tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage* » (article 8) ; enfin elle appelle à la reconnaissance de la « *personnalité juridique* » de l'animal, de ses droits à la présence de « *représentants* » au sein des organismes internationaux (article 9) et termine sur l'exigence de l'éducation et de l'instruction publique pour conduire l'homme, dès son enfance, à respecter les animaux.

On l'aura remarqué : ce texte porte quelques traces des débats qui n'ont pas manqué de surgir lors de sa rédaction :

certaines expressions, certaines précautions sont visiblement le résultat de compromis rédactionnels. Il me semble que, telle qu'elle a été finalement proclamée, cette *Déclaration* n'est pas parfaite : elle n'est pas complète, elle ne discerne sans doute pas suffisamment entre les diverses espèces animales qui n'ont pas forcément vocation à jouir des mêmes droits et plusieurs de ses formules prêtent le flanc à la critique ou à la contestation. Néanmoins, elle me paraît refléter avec bonheur les sentiments et les convictions éprouvés depuis des siècles par des générations d'amis des bêtes, scandalisés par les violences que d'autres humains leur infligent ; elle rassemble et unifie les apports de beaucoup de mouvements nationaux de défense des animaux, en leur assurant l'autorité morale d'une *Déclaration universelle* ; elle jette les premières bases, acceptables par beaucoup, d'une éthique universaliste du respect des animaux. À ce titre, et malgré ses limites, il n'est pas douteux qu'elle ait constitué un fait notable d'opinion publique internationale et qu'elle continue de jouer un rôle indéniable dans l'avancée d'une large prise de conscience des violences que l'espèce humaine a exercées et continue d'exercer à l'égard des espèces animales.

## **S'agit-il réellement de « droits » ? Un premier balisage**

On peut donc, comme nous venons de l'esquisser, prendre acte d'une longue tradition en humanité, qui professe que les animaux ont droit à l'existence et à l'interdiction de certaines conduites à leur égard. Reste la question de confiance, qui est une question théorique et philosophique : s'agit-il réellement de « droits » ? Comment comprendre la notion de droit lorsqu'on l'applique à l'individu animal ou à l'espèce animale ?

Commençons par baliser la question en écartant deux interprétations opposées, l'une par défaut, l'autre par excès, de la thématique des droits de l'animal. On peut d'abord se contenter de faire de l'expression « droits de l'animal » le

simple indicateur d'un malaise, destiné à signaler que l'appropriation du monde animal par l'homme, gouvernée par la maxime cartésienne. « *Se rendre maître et possesseur de la nature* », ne va pas de soi et qu'il y a là une interrogation éthique qu'il ne nous est pas loisible d'étouffer. On peut, à l'opposé, entendre la revendication en faveur des droits de l'animal comme s'il s'agissait de faire des bêtes d'authentiques *sujets de droits*. Il n'y a aucune difficulté à manifester l'absurdité d'une telle notion des droits des animaux : la bête est constitutivement incapable de concevoir ce qu'est une prérogative juridique, inapte à exercer des droits subjectifs ; elle est constitutivement incapable de se faire une idée adéquate du crime et du délit, de l'autorité qui punit ; elle est constitutivement incapable de se faire la moindre idée de la nature symbolique du châtiment lui-même. *La bête n'est donc pas une personne*, au sens juridique et moral du terme<sup>5</sup>. Soutenir l'existence de tels droits, ce serait confondre deux catégories d'êtres que toute la tradition libérale de l'humanisme juridique moderne n'a cessé de vouloir distinguer : les êtres de nature et les êtres de liberté.

En fait, celui qui veut donner un sens acceptable à la notion de droits de l'animal entend bien écarter ces deux interprétations, dont l'une pèche par défaut, et l'autre par excès : il veut faire plus qu'indiquer un malaise ou signaler une vague urgence morale ; pour autant, il n'entend pas réclamer pour l'animal la dignité de la personne et le statut plénier de sujet de droit. Entre l'une et l'autre de ces interprétations qu'il récuse, n'y aurait-il pas la place d'une interprétation moyenne de la notion de droit qui révélerait ici sa pertinence ?

### **L'animal : non « sujet » de droit, mais « titulaire » de droits**

Nous pouvons ici faire écho aux analyses du philosophe américain J. Feinberg<sup>6</sup>, l'un des plus intéressants à avoir argumenté le concept de droit des animaux. Il pense avant tout aux droits-titres ou aux droits-requêtes : il s'agit d'un droit que je possède contre quelqu'un, lequel, de ce simple

fait, est placé dans l'obligation corrélative d'agir à mon égard de façon déterminée ; son paradigme est celui qu'un créancier peut exercer à l'égard d'un débiteur. Je remarque que cette acception rejoint assez directement la doctrine classique relative aux droits de l'homme, qui distingue les droits-libertés (ceux de la « première génération ») et les droits-créances (ceux dits de la deuxième génération). Les premiers, énoncés par les grandes Déclarations françaises et américaines de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont les « droits de... », les grandes libertés attributs de la personne humaine, qui peuvent se déployer dès qu'est garanti par l'autorité l'exercice d'une manière d'être de l'individu, et dont le paradigme est le droit politique. Les seconds, les droits-créances, peu à peu formulés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ont pour paradigme les droits sociaux : ils sont les « droits à... », ceux qui constituent une créance de l'individu sur autrui, et ne peuvent recevoir réalisation que si une prestation déterminée est consentie.

Selon J. Feinberg, on peut, sans absurdité, affirmer que les animaux — ou du moins certains d'entre eux — possèdent bel et bien des droits-créances contre les humains. Cette manière de voir se démarque nettement de la thèse parfois soutenue, selon laquelle les humains auraient des *devoirs* envers les animaux sans que ceux-ci, à proprement parler, aient des *droits* à l'encontre des humains. Si l'on y réfléchit tranquillement, les législations auxquelles nous avons fait allusion ci-dessus ont bien pour finalité directe de protéger les animaux eux-mêmes, et elles formulent bel et bien des obligations envers eux. L'animal n'est pas une personne : il ne peut être *sujet* de droit au sens de la tradition de l'humanisme juridique ; il n'en est pas moins digne d'être reconnu comme *titulaire* de droits. La loi peut et doit le protéger, ériger autour de lui une sorte de périmètre protecteur et sanctionner ceux qui y pénètrent.

### **Une protection de ses intérêts**

L'existence de législations protectrices, selon J. Feinberg, prouve donc d'abord que les animaux sont protégés pour eux-mêmes, et jouissent à ce titre de véritables

## « Ou les hommes ou les animaux » ?

« Ici et là, dans des articles de journaux ou de revues, dans des livres même, on trouve cette manière disjonctive d'analyser les enjeux historiques et philosophiques : *ou les hommes ou les animaux*. S'énonce alors, comme en une orthodoxie, la proposition élémentaire et implicite d'une doctrine humaniste, rationaliste et démocratique, à l'aune de laquelle on entend considérer les manières philosophiquement minoritaires de penser les rapports de l'humanité à l'animalité comme une dépravation perverse du sentiment, comme une symbiose gâtureuse, ou encore comme une dérive déconstructionniste irresponsable. La droiture philosophique exigerait alors que nous soyons convaincus de la cohérence et de la pertinence du syllogisme à partir duquel l'homme se voit conférer l'exclusivité du droit. » ◆

Élisabeth de Fontenay, « La raison du plus fort », préface à Plutarque, *Trois Traités sur les animaux*, Pol, 1992.

droits-requêtes. Elle prouve plus : elle signifie que les animaux sont protégés en fonction d'intérêts qui sont les leurs. Cette seconde affirmation exige tout un développement qu'il n'est pas nécessaire de détailler ici, et qui consiste d'abord à rapprocher la situation des animaux à d'autres catégories d'êtres : les incapables mineurs, les simples d'esprit, les déments, les vieillards séniles ou les enfants en bas âge. Tous ces êtres, en effet, n'interviennent dans le droit qu'à titre d'*êtres représentés*. Or il existe deux façons d'être représenté : la représentation d'une volonté (un notaire rédigeant le texte d'une donation entre vifs agit selon la volonté et les instructions du donateur), et la représentation des intérêts (le cas type est celui d'un adulte sous tutelle, représenté par un tuteur qui protège ses intérêts). Il n'est pas incompréhensible que certaines conditions d'indigence, de pénurie ou d'indignité soient révélatrices de droits : ceux-ci n'ont pas besoin pour exister d'être revendiqués par un sujet actuellement libre et rationnel, ni même reconnus de lui : ils élèvent une barrière protectrice autour d'intérêts estimés essentiels et sont destinés à empêcher l'apparition de situations intolérables. C'est selon ce second type que J. Feinberg envisage la notion de droit des animaux : ceux-ci sont effectivement protégés en fonction d'intérêts qui sont les leurs. Reste à préciser quelle est la nature de ces intérêts.

### *Des intérêts liés à la vie « conative »*

La tradition occidentale de la philosophie du droit, avec une certaine brutalité, ne reconnaît que deux grandes espèces d'êtres : les personnes et les choses. Entre les deux, rien. Il n'est pas étonnant qu'elle n'ait guère montré d'aptitude à faire une juste place aux animaux, qui ne sont pas des personnes, mais qu'il est insupportable d'assimiler simplement à des choses. La solution consiste à penser le statut d'êtres intermédiaires, qui n'ont pas la capacité rationnelle et la liberté de la personne, mais qui manifestent une organisation et des aptitudes caractéristiques d'un niveau original de vie.

J. Feinberg propose de mettre en valeur et d'analyser ce niveau spécifique, auquel il donne un nom propre : la *vie conative*. L'adjectif — qui vient du latin *conatus*, « effort », « tentative », « entreprise » — peut surprendre, mais le substantif, lui, connaît une longue et instructive histoire dans la tradition européenne de la philosophie. Il a un sens étendu chez saint Augustin, qui l'assimile à une forme de *l'amor*, c'est-à-dire l'amour de soi et l'affirmation de l'être chez toute créature, même dépourvue de vie sensitive et de vie

végétative (*cf. Cité de Dieu*, XI, 27). Il a encore une très large signification chez Spinoza, qui en fait un concept architectonique de son *Éthique* : le *conatus* est la tendance d'un être à la préservation de sa vie et de sa nature ; Spinoza l'identifie souvent à l'essence actuelle de toute réalité (*Éthique*, III propositions 5 et 6). Plus restrictifs, et donc plus spécifiques et intéressants aux yeux de J. Feinberg, les stoïciens (Diogène Laerce, Cicéron) réservent le *conatus* à toute une classe d'êtres vivants supérieurs, ceux qui sont animés par des tendances et par des désirs, ceux qui sont capables de formes spécifiques de connaissance de ce qui convient à leur nature, et qui sont donc susceptibles de conduites et de comportements manifestant un instinct de conservation qui pousse l'animal à rechercher ce qui lui convient naturellement et à vivre conformément à sa condition (*cf. Cicéron, De finibus*, III, 5, 16).

Pour J. Feinberg, une vie conative est une vie assez organisée et structurée pour que des visées et des désirs s'y éprouvent, pour que des formes de représentation et de connaissance s'y expriment, pour que des capacités de comportements et de conduites (que l'on peut qualifier d'intentionnelles) s'y exercent en vue de rechercher ce qui est approprié à sa condition naturelle. Avec l'élaboration réfléchie d'un niveau spécifique de vie, la *vie conative*, J. Feinberg parvient à affirmer, contre la tradition de l'humanisme juridique moderne, qu'on peut penser le statut d'êtres intermédiaires entre la personne, rationnelle et libre, et la simple chose.

On doit aussitôt noter que la vie conative place, si l'on ose dire, la barre assez haut. Tous les animaux ne la franchissent pas. Cela ne veut sûrement pas dire que ceux qui ne la franchissent pas soient entièrement dépourvus de droits : mais, positivement, cela signifie que ceux qui la franchissent se trouvent ainsi titulaires de droits que les autres n'ont pas. La *Déclaration universelle des droits des animaux* l'affirme expressément dans son deuxième considérant : « *Tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers.* » Déterminer le contenu concret de tels droits mérite des analyses ultérieures dont le principe réside dans ce qui précède : il s'agit d'évaluer — autant que faire se peut — la

complexité et la richesse de la vie mentale de l'animal qui mène une vie conative.

## **L'individu animal comme « sujet d'une vie »**

C'est au philosophe américain T. Regan<sup>7</sup> qu'il nous faut recourir pour prolonger les réflexions de J. Feinberg. Il propose d'abord une analyse de la vie mentale animale. S'il est possible et pertinent d'attribuer aux animaux — à tout le moins à certains d'entre eux — des désirs, il est alors nécessaire de leur attribuer aussi la capacité de former des représentations, celle d'avoir des souvenirs et des anticipations, celle de manifester une vie émotionnelle ; enfin, dans l'ordre pratique, il est nécessaire de leur attribuer la capacité d'agir de manière intentionnelle. La vie animale, celle que Feinberg appelait conative, est ainsi susceptible d'atteindre un haut degré de complexité et de richesse. Certains animaux ont une vie mentale assez complexe pour avoir une expérience propre de leur bien-être : selon une expression typique de la langue anglaise, ils disposent d'une capacité assez organisée pour que « ce qui leur arrive leur importe ». La suite dérive immédiatement de ces prémisses : la vie mentale de certains animaux — même si elle nous demeure irrémédiablement inconnaissable — est suffisamment homologue à la vie mentale des êtres humains pour que les restrictions normatives qui pèsent sur nos conduites à l'égard d'autrui donnent lieu à des restrictions normatives homologues pesant sur nos conduites à l'égard des animaux. Ces restrictions doivent être formulées en termes de droits. Pourquoi ?

Les « intuitions réfléchies » relatives au traitement des animaux — celles dont nous avons parlé au début de cet article — ont un contenu qui peut être universellement formulé comme suit : « il est moralement condamnable d'infliger aux animaux des mauvais traitements injustifiés » ; c'est le principe de (non)-dommage. Contre les utilitaristes qui sont rarement en mesure de penser le principe de (non)-dommage dans toute sa radicalité, parce qu'ils n'ont pas une

conception adéquate de la valeur de l'individu, T. Regan défend une conception selon laquelle l'individu de vie mentale complexe possède une valeur inhérente, non négociable. Il l'exprime en parlant des individus qui sont « sujets d'une vie ».

Qu'est-ce qu'être le sujet d'une vie ? On peut dire l'essentiel en quelques lignes. C'est éprouver des désirs et des préférences ; avoir des perceptions, des représentations, des souvenirs, des anticipations ; agir intentionnellement (ce qui ne veut pas dire rationnellement) pour atteindre un but ; manifester une vie émotionnelle ; avoir un sens du futur, tout spécialement de son propre futur ; manifester un certain type d'unité mentale ou psychique à travers la durée ; être capable de ressentir si se trouve promu ou au contraire entravé un « *welfare* » personnel, un bien-être, comme l'avaient pressenti les stoïciens. Par *welfare*, il faut entendre la satisfaction des tendances essentielles de sa condition, satisfaction orientée dans le sens d'un accomplissement de ses potentialités. Certains animaux sont indiscutablement les « sujets d'une vie » : il s'ensuit qu'ils sont titulaires de droits, même s'ils ne le savent pas.

Il s'agit de droits fort contraignants aux yeux de T. Regan. Celui-ci considère comme moralement injustifiables des pratiques ou des institutions comme la chasse, la pêche, les cirques, les zoos, l'élevage intensif, etc. Mais aussi — ce qui me paraît au moins mériter une discussion ultérieure — l'expérimentation sur l'animal dans une perspective biologique ou médicale, quand bien même des bénéfices considérables, scientifiques ou thérapeutiques en seraient attendus. T. Regan se révèle par là, non seulement comme un théoricien, mais aussi et surtout comme un militant de droits forts pour les animaux.

Résumons-nous. La voie indirecte que nous avons suivie dans notre réflexion nous a amenés à recueillir les semences de sagesse, les intuitions réfléchies que des humains ont manifestées au cours de l'histoire, dispersées au milieu de conduites violentes et cruelles vis-à-vis des animaux, et qui ont trouvé, dans les législations européennes du dix-neuvième siècle, et finalement dans la *Déclaration universelle des*

*droits de l'animal* de 1978, une expression digne de l'homme et de la place qu'il doit prendre dans l'histoire de la vie. Ces prises de position pratiques en faveur de « droits » des animaux ont reçu une solide justification théorique dans les réflexions qui amènent à considérer qu'avoir des intérêts liés à une vie conative (J. Feinberg) ou être le sujet d'une vie (T. Regan) est condition nécessaire et suffisante pour conférer d'authentiques droits et pour obliger à la protection du titulaire de ces droits.

Une attitude active de non-violence à l'égard des animaux reçoit donc, de cette reconnaissance de leurs droits, une indéclinable caution. Les autres contributions de ce numéro d'*Alternatives non-violentes* en dessinent certaines figures. Nous conclurons ces pages en lisant un beau texte de Marguerite Yourcenar, qui souligne avec force les liens souvent secrets, mais toujours étroits, qui unissent nos attitudes vis-à-vis de nos semblables avec les comportements que nous exerçons envers les animaux : « *Soyons subversifs. Révoltons-nous contre l'ignorance, l'indifférence, la cruauté, qui ne s'exercent si souvent contre l'homme que parce qu'elles se sont faites la main sur les bêtes. Rappelons-nous, s'il faut toujours tout ramener à nous-mêmes, qu'il y aurait moins d'enfants martyrs s'il y avait moins d'animaux torturés, moins de wagons plombés amenant à la mort les victimes de quelconques dictatures, si nous n'avions pris l'habitude des fourgons où des bêtes agonisent sans nourriture et sans eau en attendant l'abattoir.* »<sup>8</sup> ♦

1) On en aura une idée en consultant le gros livre publié en 1998 sous la direction de Boris Cyrulnik, *Si les lions pouvaient parler. Essais sur la condition animale*, Paris, Gallimard (coll. « Quarto »), 1998, véritable somme de 1 536 pages.

2) Voir les délibérations et discussions parlementaires relatives à cette proposition de loi dans L. Ferry et C. Germé, *Des animaux et des hommes*, Paris, Librairie générale française, 1994.

3) Sur ce débat, voir N. Rupke (éd.), *Vivisection in Historical Perspective*, London, Routledge, 1987. On cite souvent la célèbre lettre de Richard Wagner, *Lettre ouverte à Monsieur Ernst von Weber*, 1879 ; qui en appelle à la pitié schopenhauerienne contre « la torture scientifique ». Cf. J.-Y. Goffi dans le livre cité en note 1, p. 890.

- 4) Le texte de cette *Déclaration* est reproduit ci-dessous en encadré.
- 5) Il suffira ici de se référer à la définition classique de Boèce, qui a traversé des siècles de pensée occidentale en matière de morale et de métaphysique : « *Persona proprie dicitur naturae rationalis individua substantia* », *Contra Eutychen et Nestorium*.
- 6) Né en 1926, J. Feinberg est l'auteur d'un ouvrage fondamental sur les limites du droit pénal. Deux articles de lui concernent notre propos : « *The Rights of Animals and Unborn Generations* » (1974) et « *Human Duties and Animals Rights* » (1978), tous deux repris dans *Rights, Justice and the Bounds of Liberty*, Princeton 1980. Je m'aide ici de l'excellente présentation qu'en a donné Jean-Yves Goffi dans le chapitre « Droits des

animaux et libération animale » du livre *Si les lions pouvaient parler. Essai sur la condition animale*, cité en note 1. Cet article inspire, parfois directement, plusieurs développements dans la suite de mon texte.

7) T. Regan est un philosophe de grande réputation. Il a présidé la prestigieuse *American Society of Value Inquiry*. Son ouvrage *The Case for Animal Rights*, London, Routledge & Kegan Paul, 1984, fait figure de grand classique, à l'instar des grands livres de R. Nozick ou de J. Rawls. Cf. l'article de J.-Y. Goffi cité en note 6, pp. 897-902.

8) *Message à l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir*, Paris, Gallimard, 1977.

## Déclaration universelle des droits de l'animal proclamée à Paris le 15 octobre 1978

*Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces,*

*considérant que tout être vivant possède des droits naturels, et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers,*

*considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoque de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux,*

*considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,*

*considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux,  
il est proclamé ce qui suit :*

### Article premier

Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques.

Cette égalité n'occulte pas les diversité des espèces et des individus.

### Article 2

Toute vie animale a droit au respect.

### Article 3

1. Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.

2. Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.

TSVP

3. L'animal mort doit être traité avec décence.

#### *Article 4*

1. L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel et de s'y reproduire.
2. La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir, ainsi que toute utilisation de l'animal sauvage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.

#### *Article 5*

1. L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.
2. Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.
3. Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propre à l'espèce.
4. Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.

#### *Article 6*

1. L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.
2. Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.

#### *Article 7*

Tout acte impliquant sans nécessité la mort d'un animal, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.

#### *Article 8*

1. Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est-à-dire un crime contre l'espèce.
2. Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides.

#### *Article 9*

1. la personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.
2. La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.

#### *Article 10*

L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre et à respecter les animaux.



# Les enjeux de nos choix alimentaires

FRÉDÉRIC VANPOULLE\*

\*Ingénieur agronome, arboriculteur bio ; ancien animateur syndical de la Confédération paysanne ; président de l'association "Culture Bio", Crotigné, 35 580 Guichen.



À chaque repas, nous faisons des choix qui contribuent à orienter un type d'agriculture et notre relation aux animaux.

## *L'animal, machine à produire ou être à élever ?*

Dans le mot agriculture, il y a « culture » et « culte ». Dans les anciennes civilisations, l'agriculture était étroitement liée au sacré et au religieux, lesquels conditionnaient les relations de l'homme et des animaux. Maintenant, la culture dominante est scientifique, voire scientiste ; elle est matérialiste, voire mécaniste. L'économie devient l'étalon de jugement.

Aussi l'agriculture dominante est-elle le reflet des pensées de l'environnement social.

L'animal, tendanciellement, tend à devenir un instrument, une machine à produire à moindre coût. La pensée, s'inspirant de la réussite des modèles industriels, cherche à transposer au monde du vivant.

L'agriculture industrielle spécialise et instrumentalise. C'est particulièrement vrai des volailles et des porcs. Le paysan n'est plus ; voici l'exploitant agricole — les mots sont significatifs — ; voici l'aviculteur et le producteur de porcs...

## Et les autres règnes animaux ?

**Q**uand on parle de respect de l'homme pour l'animal, on pense facilement implicitement animaux domestiques supérieurs, à sang chaud. Pensons un peu aux autres règnes du vivant : les oiseaux sauvages, les insectes, les vers de terre, les animaux microscopiques du sol...

L'agriculture conventionnelle utilise des acaricides, des herbicides, des fongicides et des insecticides. Ainsi un blé reçoit couramment un raccourcisseur de paille, un herbicide au moment du semis, un autre au printemps, parfois un insecticide anti-puceron, très souvent deux ou trois fongicides contre les maladies. C'est souvent rentable par les augmentations de rendement !

Un blé bio sera simplement hersé pour limiter les mauvaises herbes ; il sera inséré dans une rotation. Il est clair que les populations seront plus riches et importantes dans la parcelle bio. Pour l'arboriculture, c'est encore pire : vingt-cinq à trente traitements, avec des produits pas du tout anodins, sont courants.

L'agriculture intégrée ou raisonnée se veut plus rationnelle en raisonnant bien les traitements, en utilisant les

possibilités naturelles et agronomiques. La bonne dose au bon moment, en fonction de seuils d'infestation, l'utilisation de produits peu nocifs et sélectifs, l'utilisation d'insectes utiles font partie de ses objectifs. C'est certes un progrès, surtout si les agriculteurs font cela sincèrement et non pour « communiquer ». Grâce à ces recherches, avec des moyens importants, des nouveaux outils et des nouvelles connaissances émergent. Mais cette agriculture sera-t-elle réellement raisonnable ? Sera-t-elle sage ? Le raisonnement est d'abord économique, micro-économique à court terme. Des traitements, dont beaucoup restent suspects, gagneront en fait une simple image de raison. Les multinationales ont d'ailleurs de grands moyens de communication (et aussi d'occultation).

L'utilisation d'engrais solubles comme l'ammonitrat n'est-elle pas à la base d'un déséquilibre de départ ? Ce déséquilibre n'est-il pas une des causes des maladies et infestations d'insectes nuisibles ? On reste dans une logique de guerre, on ne cherche pas suffisamment à remonter aux causes profondes des problèmes...

**F. Vanpouille**

### *Le hors-sol, archétype de l'agriculture industrielle*

**O**n parle d'agriculture hors-sol : c'est-à-dire qu'on peut très bien n'avoir qu'un bâtiment et acheter tous les aliments, céréales de la Beauce, soja transgénique du Brésil, manioc de Thaïlande, farines animales un temps anglaises... Dans sa courte vie, de plus en plus courte « grâce » aux gains de productivité, le poulet a un espace vital restreint parmi des dizaines de milliers de congénères, toujours à l'intérieur. Des élevages de 100 000 poulets sont courants. Nos volatiles sont en cages, sur plusieurs niveaux, avec une surface équivalente à deux feuilles de papier 21x29,7. Antibiotiques, anticoccidiens sont la rançon de cette concentration. Des antibiotiques, à dose infrathérapeutique, sont rajoutés à l'alimentation pour améliorer la croissance.

Ces concentrations se retrouvent en production porcine et l'on réussit à transformer une richesse — les déjections animales — en un déchet problématique polluant les eaux. Car la concentration est aussi géographique : la Bretagne, les Pays-Bas, le Danemark... Elle est aussi sociale car un éleveur a de plus en plus de production, « rationalisation » et mécanisation aidant.

À l'opposé, des régions agricoles se retrouvent presque sans élevage, obligeant à utiliser uniquement des engrains chimiques comme l'ammonitrat. D'autres régions, sans vocation céréalière ou végétale, se désertifient.

Ce système rationnel a réussi en termes de prix bas de l'alimentation. Mais il commence à générer des problèmes, des questions, des oppositions :

- place de l'animal, responsabilité de l'homme envers lui ;
- pollutions des terres et des eaux ;

- résidus médicamenteux dans la viande ;
- adaptations de pathogènes aux antibiotiques, privant la médecine humaine de certains antibiotiques précieux ;
- *quid* de l'utilisation des nobles céréales et des terres correspondantes pour des animaux ?
- *quid* de l'importation d'aliments de régions du monde où des habitants sont malnutris ?

On sait en effet que l'on peut nourrir beaucoup plus de monde avec une nourriture peu carnée.

- Contradictions entre différentes activités économiques : tourisme, ostréiculture, mytiliculture perturbés par les pollutions, les « marées vertes » malodorantes dues à la prolifération des algues (Bretagne)...

À ces questions et oppositions, cette agriculture cherche à s'adapter surtout par des réponses techniques : par exemple des systèmes industriels de dépollution des lisiers de porcs. Pour les ruminants, la situation est moins poussée. Les vaches ont besoin de fourrages grossiers comme l'herbe, le foin, le maïs plante entière. Il n'est pas rentable de transporter sur de longues distances ces fourrages. Aussi les fermes ont plus de terres, et la réglementation des quotas laitiers a limité la taille des élevages. Cependant, les animaux sont écornés, l'insémination est artificielle, la sélection de



plus en plus poussée. Les engrais, l'achat d'aliments concentrés (céréales et protéagineux) permettent d'augmenter les cheptels par hectare. Là aussi, des problèmes de pollutions par les nitrates et les phosphates se posent de plus en plus. La durée de vie moyenne des vaches laitières se raccourcit avec moins de trois lactations : les vaches nourries avec beaucoup d'ensilage ont le foie cirrhotisé. Pourtant une vache peut avoir dix, voire quinze lactations.

Les céréales à paille, les maïs, les cultures en général reçoivent des herbicides, des fongicides. D'où des pollutions des eaux — et même de l'air. D'où des questions sur les résidus dans l'alimentation.

### **Réactions des agriculteurs, des environnementalistes et des consommateurs**

La majorité des agriculteurs, par nécessité économique, sous l'influence de la pression à la baisse des prix agricoles, parfois par goût d'un certain « modernisme » a suivi plus ou moins ces évolutions.

Mais les contradictions sont apparues à plus d'un. D'abord des contradictions agronomiques : la spécialisation appauvrit la diversité des cultures et donc des rotations. Les problèmes de sols, de mauvaises herbes augmentent. La concentration des élevages concentre les maladies.

Les questions sociales ont aussi émergé. L'agriculture emploie de moins en moins de monde et les agriculteurs dépendent de plus en plus de l'agro-industrie et de la grande distribution.

### **L'agriculture paysanne, concept syndical**

AINSIT est née, sous l'impulsion d'un syndicat « paysan », la Confédération paysanne, la contestation de cette agriculture industrielle. La nouvelle star médiatique José Bové a bien popularisé ce combat et la valorisation de cette

agriculture qu'il qualifie de « paysanne ». Cette agriculture se veut liée au pays, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement. La Confédération paysanne cherche à réorienter les politiques agricoles. La stratégie passe par des alliances avec les mouvements écologistes et les consommateurs.

Il y a des succès. Ainsi l'interdiction européenne de la « BST », hormone artificielle pour stimuler la production laitière. Ainsi un coup de frein réel donné aux « Organismes génétiquement modifiés ». Les combats s'internationalisent et se globalisent comme on a pu le voir à Seattle (USA) lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Des évolutions se font indéniablement (parfois plus dans les discours que dans la réalité) : ainsi le ministre de l'agriculture français Jean Glavany parle de répondre aux « *nouvelles attentes de la société* ». Il a institué les « Contrats territoriaux d'exploitations » (CTE), une logique de projet pour des fermes voulant créer de l'emploi ou améliorer leurs performances écologiques. Le budget des CTE représente environ 2 % des primes de la Politique agricole commune (Pac) pour la France.

La politique européenne introduit du « vert » dans son budget, tiré par les pays du Nord. Mais c'est encore timide. En 1999, les « mesures agri-environnementales » représentaient 1 % en Bretagne des primes au maïs, une culture peu favorable à l'environnement. Ce même maïs « consomme » 60 % des pesticides utilisés en Bretagne.

Des réglementations se discutent ou se discuteront, par exemple sur le « bien-être animal » ou sur les antibiotiques dans l'alimentation animale.

## **L'agriculture durable, enjeu et exercice de style**

Un nouveau vocable, l'agriculture durable, a fait une entrée fracassante, versant agricole des idées de « développement durable » suite à la conférence de Rio

(juin 1992). Il s'agit de s'assurer du caractère durable de l'agriculture sous trois angles : environnemental, social et économique. L'enjeu est d'importance : à l'échelle mondiale, on perd des surfaces agricoles importantes par érosion, stérilisation par de mauvaises irrigations, appauvrissement en humus par de mauvaises pratiques agricoles... Il y a aussi de la pollution, un appauvrissement du patrimoine génétique végétal et animal. Les questions de changement potentiel de climat, de déforestation des forêts tropicales, des réserves en pétrole et en phosphates sont aussi des enjeux auxquels l'humanité devra faire face.

Des agriculteurs s'impliquent dans ce sens : par exemple des éleveurs laitiers suppriment ou réduisent fortement les engrains chimiques, augmentent la part des herbes au détriment du maïs. On sait que les prairies de longues durées avec des trèfles et autres légumineuses améliorent la structure des sols, peuvent facilement se passer de tout herbicide et pesticide.

Les chambres d'agriculture utilisent aussi beaucoup le mot « durable » : il y a un côté pédagogique, mais aussi la tendance à en faire un thème de communication et d'image, sans vraiment vouloir faire évoluer les pratiques agricoles.

## **D'autres relations à l'animal sont possibles**

Gardons-nous de généraliser les tendances à ne plus voir en l'animal qu'une mécanique économique, qu'une machine à produire. De nombreux agriculteurs ont une âme d'éleveur, avec ce que cela sous-entend d'attention, d'intérêt, de soins à leurs animaux.

On sait aussi que le seul comportement de l'éleveur influe sur le rythme cardiaque, sur la santé et la productivité des animaux. « *Le remplacement d'un éleveur traitant de manière agréable les vaches, par un éleveur qui les traite de manière désagréable se traduit par des chutes de production de l'ordre de 10 à plus de 30 % qui se maintiennent dans le temps.* »<sup>1</sup>

## Les volailles plein air

Des démarches type label rouge ont permis de diminuer les tailles d'élevage (4 000 poulets), de donner plus d'espace aux animaux, avec des espaces de parcours en plein air. Il y a des règles comme l'absence d'antibiotiques dans les aliments, des proportions minimales de céréales dans l'alimentation, une durée plus longue d'engraissement. Il y a un progrès pour l'animal et pour le consommateur.

## Des exemples dans l'agriculture biologique

L'agriculture biologique va souvent plus loin dans les espaces pour les animaux, dans la réduction très forte de la plupart des traitements allopathiques. Bien sûr, les cultures ne reçoivent pas d'herbicides, ni insecticides et fongicides de synthèse. La fertilisation est surtout organique et fondée sur le recyclage des richesses produites par les animaux : leurs déjections.

## Une agriculture non-violente ?

La non-violence se fonde sur la *cohérence entre la fin et les moyens*, comme l'a exprimé Gandhi. Il s'agit d'abord de *ne pas nuire*. Gandhi parle aussi de la *force de Vérité* (*Sathyagraha* en sanskrit). Il s'agit de rechercher le vrai, ce vrai, ce vérifique, ce sincère ayant sa propre influence. Gandhi, ainsi que Lanza del Vasto, ont opté pour une agriculture que nous qualifierions de biologique. Produire des aliments sans poisons — les pesticides — est cohérent avec l'objectif d'une alimentation saine. Chercher à *respecter la vie, ne pas nuire en pensées, en paroles et en actes* : cela fait partie de l'objectif élevé de la non-violence (*Ahimsa* en sanscrit). Cette recherche mène, de mon point de vue, aux agricultures biologiques.

Un des moyens de la non-violence est le *programme constructif* : ce volet est très présent en agriculture biologique. Ainsi des coopératives de consommateurs dites « biocoops » se sont créées pour faciliter l'approvisionnement des consommateurs et soutenir le développement de l'agriculture biologique. Ces coopératives se sont donné des règles éthiques de transparence, de juste prix, d'approvisionnement en priorité local. Ainsi, la NEF, « société financière des solidarités et du développement durable », mobilise l'épargne de ceux qui veulent savoir à quoi sert leur argent.

On nous opposera l'éventuelle incapacité des agricultures biologiques à nourrir la population mondiale. Nous répondrons qu'il y a d'abord des problèmes de répartitions des ressources, que l'alimentation trop carnée gaspille trop de protéines et de calories. De plus une alimentation biologique semble plus nutritive, plus nourrissante, plus favorable à la santé. À long terme, l'agriculture biologique est plus durable que les agricultures intensives consommatrices de pétrole. Pour produire une unité d'ammonitrates — un engrais chimique —, il faut trois litres de pétrole. Enfin, si l'agriculture biologique est plus exigeante en main-d'œuvre, est-ce vraiment un problème à l'échelle mondiale ?

On nous opposera aussi le coût de la bio pour le consommateur. Là nous revenons à des questions sociales : qui paie le coût des pollutions de l'agriculture intensive, qui paie les problèmes de santé ? Et puis le développement de la bio abaissera certains coûts, notamment dans la distribution. Enfin, peut-être faudra-t-il accepter de payer le juste prix pour son alimentation et pas seulement pour sa voiture ou ses vacances...

Les agricultures biologiques sont en forte progression, bien que partant de très bas. Ce sont des alternatives réelles. Pour un développement majoritaire, elles supposeront aussi des évolutions sociales et culturelles fortes.

F. Vanpouille

Par ce fait, on limite fortement les risques de pollutions, que ce soit par les nitrates ou par les pesticides. Des contrôles annuels donnent des garanties aux consommateurs. Sauf exceptions (céréaliculture sans animaux), la bio est durable.

Les animaux sont moins poussés, ainsi que les cultures : les rendements sont de 10 à 30 % inférieurs. Idéologiquement, pour diverses raisons, notamment agronomiques, les agriculteurs bio recherchent une diversité et une autonomie. Malheureusement, la logique dominante et la facilité du travail poussent aussi à la spécialisation. Le nouveau règlement européen sur les volailles est trop laxiste et on risque de voir une bio trop industrielle...

**Un exemple bio :** monsieur et madame Chevallier cherchent à respecter au mieux l'instinct des animaux. Ils implantent des cultures variées, prairies avec de nombreuses espèces, céréales, topinambours. Le pâturage est tournant, le cheptel très varié : truies, verrat et porcelets ensemble dans des prairies, volailles diverses sur toute la ferme, vaches, chevaux et moutons sur d'autres prairies. On peut voir des bandes de pintades sillonnner leurs céréales en train de manger divers insectes. Petite anecdote : faisant visiter à une classe d'écoliers, l'éleveur regrette devant le verrat l'absence de la truie et des porcelets. Quelques minutes plus tard, voici notre cochon mâle revenant avec toute sa progéniture, semble-t-il fier des attentions... Cet éleveur pense que les animaux savent ce qui les attend (l'abattage), et qu'ils l'acceptent. Ce qui n'empêche pas sa femme de regretter de devoir se séparer de ses animaux.

**Un exemple biodynamique :** la biodynamie est une agriculture biologique avec des pratiques spécifiques. Des préparations, comparables à l'homéopathie, sont utilisées. La biodynamie est inspirée et fécondée par une autre culture, par une autre philosophie : l'anthroposophie initiée par Rudolf Steiner. Le monde, comme l'homme, n'est pas seulement matière, mais rempli de sens et d'esprit, et doué d'âme. L'homme est responsable de l'évolution de l'animal domestique. L'agriculteur « élève » l'animal aux deux sens du terme. Les vaches ont leurs cornes : d'ailleurs la recherche

biodynamique tend à montrer que ces cornes sont facteurs de qualité des bouses et du lait (fertilité, qualité nutritive). La diversité et la complémentarité sont vues comme très importantes, en terme d'écologie et de qualité : la biodynamie parle d'organisme agricole avec ses organes internes (sol, haies, zones humides, animaux divers, cultures...) interagissants.

## Adresses utiles

### Sur l'agriculture durable :

- FNCIVAM, 140, rue du Chevalleret, 75013 Paris ; tél. 01 44 06 72 50 ; e-mail : fncivam@globenet.org. Notamment le dossier *Pour un développement durable et solidaire. Recueil d'expériences*.
- Confédération paysanne, 81, avenue de la République, 93170 Bagnolet ; tél. 01 43 62 04 04 ; e-mail : confpays@globenet.org.

### Sur la bio :

- « Nature et progrès » diffuse une revue et de nombreux livres. Nature et Progrès, 68, boulevard Gambetta, 30700 Uzès ; tél. 04 66 03 23 40.
- Confédération des magasins coopératifs de produits biologiques (Biocoops), 17, rue Théophile Gautier, 65000 Tarbes ; tél. 05 62 38 07 20.
- La Nef, "société financière des solidarités et du développement durable", BP 16, 03160 Bourbon-l'Archambault ; tél. 08 11 90 11 90.

### Sur la biodynamie :

- Mouvement de culture biodynamique (nombreux livres), 5, place de la gare, 68000 Colmar ; tél. 03 89 24 36 41.

Monsieur et madame Jacquin, dans une zone vallonnée peu propice aux cultures et plus favorable aux herbages de longue durée, élèvent des vaches laitières. Ils fabriquent des fromages et du pain avec leurs céréales. Quelques cochons sont engrangés avec les petits grains, le son, le petit lait provenant des fromages. Les vaches valorisent des surfaces qui ne pourraient guère porter des cultures destinées à l'alimentation humaine. Le « domaine » agricole n'achète rien à l'extérieur. Dans un tel système, nous avons la durabilité et le respect de l'environnement, la valorisation des sous-produits, la non-concurrence de l'alimentation animale vis-à-vis de l'alimentation humaine, la santé des animaux, la qualité des aliments...

### **Prendre ses responsabilités**

**A**u terme de ce survol agricole, nous pouvons constater à la fois les logiques dangereuses en œuvre, les tentatives d'inflexion, l'existence d'alternatives plus ou moins poussées, plus ou moins développées. La manière de penser et la sensibilité se traduisent dans les actes concrets. Le citoyen, l'acteur associatif, l'électeur peuvent faire des choix. Il s'agit d'investir des moyens humains, intellectuels, financiers.. Mais ce sont surtout les consommateurs qui détermineront les agricultures de demain.

1) Travaux de Seabrook 1994, cité dans *Agricontact*, n° 292.

# Nous avons lu...

Sophie LORRAIN

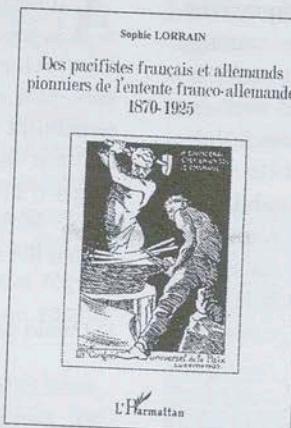
*Des pacifistes français et allemands pionniers de l'entente franco-allemande 1870 - 1925*

Paris, L'Harmattan, 1999, 300 p.

Contrairement à une idée trop souvent répandue, les pacifistes français n'ont pas toujours été bélants et défaitistes. C'est ce que rappelle Sophie Lorrain dans son ouvrage *Des pacifistes français et allemands pionniers de l'entente franco-allemande*.

À des lieux de leurs successeurs « radicaux » des années trente, prêts à la soumission voire à l'active collaboration avec l'occupant nazi, une poignée de militants se sont mobilisés, de 1870 à 1925, pour trouver de véritables solutions aux logiques de guerre. Au moyen d'un principe fondamental, évoqué dès 1880 et rappelé avec force au seizième congrès universel de la paix en 1907, à Munich : la paix par le droit. Celle-ci implique le recours à des instances internationales d'arbitrage et de médiation : une Société des Nations et une cour internationale de justice, ainsi qu'un parlement des États de l'Europe.

Cette proposition n'a cependant trouvé aucun écho auprès des pacifistes allemands avant 1914, qui s'appuyaient sur des bases idéologiques radicalement différentes. Loyaux envers leur empe-



reur, patriotes peu critiques donc, ils sont décrits comme des idéalistes pour qui la paix est la conséquence naturelle d'une civilisation élevée refusant le conflit pour prêcher une harmonie censée préexister entre les peuples. En d'autres termes, ils avaient beaucoup à apprendre des Français, dont le réalisme juridique — et la maturité démocratique — semblaient plus propices au développement d'un pacifisme réaliste.

Exemple révélateur de cette différence fondamentale : l'impossibilité de s'entendre, entre pacifistes, sur le cas de l'Alsace-Lorraine. L'échec sera également patent lors de la Première Guerre mondiale, les pacifistes des deux pays s'étant finalement ralliés à la « raison patriotique ». En revanche, la réconciliation franco-allemande mise en route par des pacifistes dès 1922 sera plus prometteuse : le mythe d'une fraternité universelle de tous les peuples s'étant avéré inopérant, on met

en place les premières structures facilitant la rencontre et la coopération des deux pays. Rappelons que ce qui est évident aujourd'hui était exceptionnel et pionnier avant 1925.

Sophie Lorrain nous propose avec son étude sur les pacifistes non défaitistes un plongeon dans l'histoire franco-allemande, de 1871 à 1925, avec de très nombreux détails et recours aux sources, et réussit à rendre visibles les différences culturelles et idéologiques des mouvements de paix des deux pays. On peut cependant regretter que l'ouvrage ne nous apprend pas quelle a été, concrètement, l'importance des pacifistes français, dans la création de la Société des Nations décidée par le Traité de Versailles. Et si l'auteur met, entre autres, en évidence le rôle de la Ligue des droits de l'homme, créée par des Français en 1898 et « copiée » à la suite par les Allemands, elle ne parle pas de l'influence du Mouvement international de la Réconciliation, fondée en 1919, donc vers la fin de la période étudiée, dans le rapprochement franco-allemand.

Le livre nous rappelle comment des hommes et des femmes, pacifistes des deux pays, ont surmonté des différences culturelles et idéologiques, tout en gardant leur spécificité, et œuvré ainsi au rapprochement de voisins considérés comme ennemis héréditaires.

Hans SCHWAB

# Au Cun du Larzac, institut de formation

## POUR BIEN TERMINER L'ÉTÉ

13 au 19 août

### *Le jeu coopératif comme pratique d'animation*

Transformer la dynamique d'un groupe avec des jeux coopératifs. Découvrir leur pédagogie qui en fait d'excellents outils de gestion des conflits et de prévention de la violence. Stage à mi-temps.

Brigitte Cassette • Prix : 1 800 F, 275 euros

20 au 26 août

### *Reconnaitre et gérer sa propre violence*

Avancer dans la connaissance de soi, renconter sa propre violence à travers le conflit. Respecter l'autre sans s'oublier soi-même, sans refuser ses colères, son agressivité. Prendre confiance en soi, oser vivre ses émotions.

Martine Bodinier. Reliance

Prix : 2 800 F, 427 euros

## POUR BIEN COMMENCER L'AUTOMNE

(formations professionnelles)

28-30 septembre

### *Partage de pratiques*

Confronter ses outils et méthodes de formation avec d'autres formateurs professionnels. En acquérir d'autres pour enrichir son répertoire. Réfléchir en commun sur un projet pédagogique.

Réservé aux formateurs et formatrices ayant une expérience professionnelle.

Prix : 500 F, 76 euros

23-28 novembre

### *Cultures et conflits*

Sensibiliser des responsables d'organisations internationales ou interculturelles à la

particularité-universalité de chaque culture et à la dynamique des conflits. Apprendre à repérer les différences et ressemblances, s'entraîner à intervenir dans les conflits pour les faire évoluer de façon constructive.

Stage international près de la frontière franco-allemande, subventionné par l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Conditions financières avantageuses.

KH. Bittl, H. Ott.

Prix : 2 600 F, 400 euros

2-7 octobre

### *Repenser le changement pour questionner les acteurs et les situations !*

Les conflits sont des formes d'expressions bloquées de tensions interindividuelles ou sociales. Selon l'intensité de souffrance qu'ils provoquent, selon la manière dont sont menées les actions pour les révéler, il y a innovation ou non. Acquérir un regard nouveau pour appréhender ce qu'est le changement, des outils d'analyse, une approche méthodique, pour devenir acteur de changement.

C. de Doncker, H. Ott.

Prix : 2 400 F, 370 euros

### *Entraîner à l'approche constructive des conflits*

Formation de formateurs européens pour se préparer à intervenir dans toutes sortes de situations conflictuelles.

Formation étalée sur trois ans à raison de vingt jours par an (quatre stages par an) plus une année de spécialisation.

Le premier stage aura lieu du 2 au 8 septembre 2001.

Karl-Heinz Bittl, Hervé Ott, Traude Redman.

Tarifs : nous consulter.



## FORMATIONS À LA CARTE

Les thèmes ci-dessous peuvent être développés pour des groupes spécifiques, sur leur lieu et à la demande.

- Approche constructive des conflits interpersonnels, en groupe, sociaux.
- Conflits et pédagogie interculturelle.
- Dynamiser un groupe, une association.
- Conseil en organisation.
- Animation et non-violence.
- Prévention de la violence auprès des jeunes.
- La violence en milieu scolaire.
- Jeux de coopération et pratiques coopératives.
- Médiation en milieu scolaire.

**Pour demander le dépliant de présentation de ces stages :**

**Le Cun du Larzac**

**Route de Saint Martin**

**12100 Millau**

**Téléphone : 05 65 60 62 33**

**Télécopie : 05 65 61 33 26**

**E-mail : cuninstitut@wanadoo.fr**

## **ALTERNATIVES NON VIOLENTES**

**dossiers, recherches, documents  
sur la non-violence**

revue associée à l'Institut de Recherches sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC)

**É**crivez, à ANV,  
B.P. 27,

13122 VENTABREN,  
pour recevoir gratuitement  
10, 20 ou 50 dépliants,  
selon votre choix.

L'équipe d'ANV vous en remercie  
chaleureusement.

ANV édite un joli dépliant qui présente la revue, indique les numéros disponibles et propose un abonnement.

**Aidez-nous à le distribuer !**

**Offrez le numéro d'Alternatives non-violentes que vous venez  
de lire sur "L'animal a-t-il droit au respect ?"**

**1 exemplaire : 60 F au lieu de 74 F.**

**3 exemplaires : 160 F au lieu de 213 F.**

**5 exemplaires : 270 F au lieu de 345 F.**

**PRIX  
RÉDUITS**

Tous ces tarifs s'entendent port compris.

À retourner à ANV, B.P. 27, 13122 Ventabren



Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

*Je commande ... exemplaire(s) du n° 115 d'ANV pour le prix de ...*

*Envoyez-moi gratuitement ..... exemplaires du dépliant de présentation d'ANV*

*Joindre le chèque à la commande, à l'ordre de ANV.*



Le prochain numéro  
aura pour titre :  
*Pratiques du pouvoir  
exercices de l'autorité*

*Abonnez-vous. Abonnez vos amis*

## Bulletin d'abonnement

à envoyer à : A.N.V.  
B.P. 27  
13122 Ventabren

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
.....  
.....

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros),  
à partir du numéro .....

Je commande ..... dépliants de présentation de la revue  
(gratuits).

**Tarif ordinaire : 199 FF.** (30,34 euros)

**Soutien : 300 FF.** (45,73 euros)

**Petit budget : 149 FF.** (22,72 euros)

**Étranger : 260 FF.** (39,63 euros)

Si vous en avez les moyens, considérez le tarif "soutien"  
comme le tarif normal pour vous : vous nous aiderez ainsi à  
maintenir le tarif "petit budget" assez bas, pour que personne ne soit empêché de nous lire pour raison financière... Un  
immense merci.

Je désire recevoir les numéros suivants :

.....  
.....  
.....

envoi d'1 numéro : plus 10 FF de port  
envoi de 2 numéros : plus 16 FF de port  
envoi de 3 numéros : plus 21 FF de port  
envoi de 4 numéros : plus 25 FF de port

Je verse donc la somme de .....  
à l'ordre de A.N.V. (CCP 2915-21 U LYON)

*Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V. :*

*Remarque :*

N° 89 : DU NOUVEAU SUR TOLSTOI (52 F)

Le grand écrivain russe a été un pionnier éblouissant de la non-violence, face à l'armée, l'État et l'Église, ce qui est méconnu. Un numéro d'ANV exceptionnel, illustré, avec la correspondance complète entre le jeune Gandhi et Tolstoï. Interview du docteur Serge Tolstoï, petit-fils de Léon Tolstoï.

#### N° 93 : FAITES L'HUMOUR, PAS LA GUERRE (52 F)

L'humour ne blesse pas, à la différence de l'ironie ou de la méchanceté. Il est depuis longtemps un instrument de résistance à l'oppression et à la bêtise. Ce numéro, abondamment illustré, rapporte de nombreux exemples, tout en décortiquant joyeusement le phénomène de l'humour. A lire absolument !

N° 94 : LES RELIGIONS SONT-ELLES VIOLENTES ? (52 F)

L'hindouisme, le judaïsme, le christianisme et l'islam ont historiquement proclamé l'usage de la violence, à la différence du bouddhisme. Un tel constat, lourd de conséquences aujourd'hui, peut-il autoriser l'évolution de certaines religions vers la non-violence ? Lesquelles ? Avec des spécialistes des sciences des religions.

N° 95 : GUÉRIR DE LA VIOLENCE.  
L'APPORT DES "PSY" (52 F)

Il importe de ne pas confondre violence et agressivité. La résolution non-violente des conflits est utilisée par des "psy" pour certaines thérapies. Mieux se connaître pour mieux vivre est une tâche jamais achevée. Avec I. Filliozat, C. Roizman, R. Sublon...

N° 96 : LA PEINE DE MORT TUE ! (52 F)

La majorité des Français souhaite le rétablissement de la peine de mort. Pourquoi ? La peine capitale dans le monde, et particulièrement aux USA. Le rôle du christianisme et de l'islam à l'égard de la peine capitale. Avec des textes de V. Hugo, L. Tolstoï, A. Camus, R. Badinter...

## N° 100 : QUESTIONS À LA NON-VIOLENCE (58 F)

Outre l'événement d'un numéro 100 pour une revue trimestrielle consacrée à la non-violence, la parole est donnée à plus de vingt personnalités françaises et étrangères. Aussi bien la nature que l'efficacité de la non-violence sont ici réévaluées. Fort utilement.

#### N° 101 : S'ARMER DE PATIENCE (58 F)

La patience permet de supporter les épreuves. Elle apparaît aussi comme une force dans la gestion des conflits. Patience et non-violence vont ensemble, pour éviter l'irrespect mais aussi les écueils de la lenteur et de la vaine précipitation. Réflexions à partir de nombreuses situations. Avec B. Defrance, X. Jardin, J. Marroncle, M. Spanneut...

### N° 103 : ATTENTION, PUBLICITÉ ! (58 F)

Boîte aux lettres envahies, intrusions téléphoniques, panneaux d'affichage omniprésents, films interrompus..., la manipulation publicitaire agresse subrepticement le sens et l'esprit, engendrant d'innombrables victimes. Histoire de la publicité. Publicité et violence. Publicité et sexism. Environnement dégradé... Comment résister ? Avec F. Brune, Y. Gradis, J.-J. Ledos, M.-V. Louis, J. Marcus-Steffi...

### N° 104 : LA NON-VIOLENCE DÈS L'ÉCOLE (58 F)

Incivilités, rackets et violences empoisonnent de plus en plus la vie scolaire. Que faire ? Ce numéro rend compte de nombreux exemples de méditations et d'actions pédagogiques innovantes, capables de restaurer une véritable relation éducative.

### N° 105 : FEMMES, FÉMININ, FÉMINITUDE (62 F)

Les femmes incitent de nos jours les hommes à se redéfinir pour construire une société plus juste. Femmes en politique. Les femmes seraient-elles plus actives en non-violence que les hommes ? Avec Élisabeth Badinter, Pierre Cauvin, Mariette Sineau, Fiammetta Venner...

### N° 106 : DERRIÈRE LES BARREAUX : LA VIOLENCE ! (62 F)

La prison n'éduque pas, elle détruit. Humiliation, rackets, sévices sexuels, et trafics en tous genres rodent en milieu carcéral. Dépeupler les prisons, est-ce possible ? Quelles alternatives à l'enfermement ? Avec Jean-Claude Bouvier, Martine Dumont-Cosson, Anne-Marie Marchetti, Michelle Perrot...

### N° 107 : POUR UNE ÉCONOMIE CITOYENNE (62 F)

Le Palais Brongniart et ses CAC 40 euphoriques sont une insulte pour des millions de citoyens. Ni marché ni planification — pourquoi les 35 heures — la santé au travail se dégrade — regards sur les systèmes locaux d'échanges (SEL) et sur d'autres initiatives citoyennes. Avec Étienne Godinot, Jacques Muller, Alain Véronèse, Serge Volkoff...

### N° 108 : LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE (62 F)

Ce numéro a pour ambition de faire connaître la désobéissance civile, pensée et vécue par David-Henry Thoreau, Léon Tolstoï, Gandhi... jusqu'au procès Papon. Son originalité non-violente, sa force et ses limites. Avec Jean-Baptiste Eyraud, Christian Mellon, Jean-Marie Muller, Bernard Quelquejeu, Mario Pedretti, Alain Refalo...

### N° 109 : CULTIVER LA NON-VIOLENCE (62 F)

Les comportements humains dépendent beaucoup de l'environnement culturel. Plus la violence perdra de son prestige, plus une culture de non-violence pourra se développer. La violence à la télévision, éléments du débat ; la compétition sportive mise en question ; la prolifération des armes légères en vente libre... Avec Sophie Body-Gendrot, Michel Caillat, Stéphane Hessel, François Vaillant...

### N° 110 : VIOLENCES CONTRE LES PERSONNES ÂGÉES

62 F (9,45 e)

Les maltraitances contre les personnes âgées, à domicile comme en maisons de retraite, constituent un véritable problème de société. Vieillir peut-il avoir encore un sens aujourd'hui ? Vieillissement et immigration. La place de l'animal de compagnie. La sexualité du troisième âge. Fin de vie : l'apport des soins palliatifs ; débat sur l'euthanasie volontaire. Avec Maurice Abiven, Pascal Champvert, Jean Debruyne, Gilles Desrumaux, Noëlla Jarrousse, Jacques Pohier, Jean-Luc Vuillemenot... Un numéro exceptionnel !

### N° 111 : LE BOUDDHISME, UNE AUTRE SOURCE DE LA NON-VIOLENCE - 62 F (9,45 e)

Comment le bouddhisme considère-t-il la non-violence ? N'intéresse-t-elle que la spiritualité et le comportement individuel, ou incite-t-elle également à un engagement social et politique ? Le bouddhisme irait de plus en plus dans cette direction. Analyses et perspectives. Regards sur le Tibet, la Birmanie et le Sri Lanka. Avec Christian Delorme, Raphaël Liogier, Lionel Paul, Jean-Paul Ribes, Éric Rommeluère...

### N° 112 : LES REPRÉSENTATIONS DE LA VIOLENCE DANS LES MÉDIAS - 62 F (9,45 e)

Toutes les civilisations ont produit des images, parfois violentes. De nos jours, la télévision, les jeux vidéos et le cinéma donnent de plus en plus à voir des spectacles de violence. Influencent-ils vraiment notre esprit et notre comportement ? Avec Jean Collet, Laurence Hansen-Löve, Arnaud Mercier, Marie-José Mondzain, Olivier Mongin, Hans Schwab et Serge Tisseron.

### N° 113 : QUAND L'ENFANT SOUFFRE VIOLENCE - 64 F (9,76 e)

De nombreux enfants sont maltraités à notre époque. Un enfant violé deviendra-t-il ensuite un adulte violent ? Quelles préventions éducatives, psychologiques et médicales mettre en place ? Présentation de l'œuvre d'Alice Miller, suivi d'un débat contradictoire. Avec C. De Truchis, I. Filiozat, P. Lassus, F. Maqueda, O. Maurel, S. Missonnier, J.-M. Muller, C. Robineau et S. Robert-Ouvray.

### N° 114 : LE DÉFI DES VIOLENCES URBAINES - 64 F (9,76 e)

Plus de répression, plus d'activités sociales et même plus de subventions ne feront jamais disparaître les violences urbaines. C'est avant tout en développant une coopération non-violente entre les habitants et les institutions qu'elles doivent être appréhendées. Exemples et analyses. Avec P. Blanquart, B. de Villeneuve, S. Lecrubier, É. Macé, É. Mahot, C. Rojzman et B. Seux.

### N° 115 : L'ANIMAL A-T-IL DROIT AU RESPECT ? - 64 F (9,76 e)

Jamais dans l'histoire les animaux ont été autant martyrisés qu'à notre époque : marées noires, industries pharmaceutiques, chasse en tous genres. L'animal mérite-t-il le respect au point de ne jamais le tuer ? Existe-t-il un lien entre la violence que les hommes exercent entre eux et la maltraitance sur le monde animal ? Avec E. Drewermann, K. L. Matignon, T. Monod, J.-M. Muller, B. Quelquejeu, P. Rabhi, A. Richard, F. Vanpouille et Y. Wehrling.

# **ALTERNATIVES NON VIOLENTE**

B.P. 27  
13122 VENTABREN  
Tél.+ Fax 04. 42.28.72.25

*Revue associée à l'Institut  
de recherche sur la résolution  
non-violente des conflits  
(I.R.N.C.)*

## **COMITÉ D'ORIENTATION**

Bernard BOUDOURESQUES  
Patrice COULON  
Etienne GODINOT  
François MARCHAND  
Virginie MARTIN  
Jean-Marie MULLER  
Bernard QUELQUEJEU  
Alain REFALO  
Christian ROBINEAU  
Hans SCHWAB  
Jacques SÉMELIN  
Marlène TUNINGA  
Jean VAN LIERDE

## **Directeur de publication :**

Christian DELORME

## **Rédacteur en chef :**

François VAILLANT

## **sommaire**

### **Éditorial**

1

### ***L'animal a-t-il droit au respect ?***

#### **LE DEVOIR DE RESPECT ENVERS L'ANIMAL**

Jean-Marie MULLER ..... 2

#### **SOUFFRANCE ANIMALE : UNE INDIFFÉRENCE FRANÇAISE ?**

Yann WEHRLING ..... 10

#### **NOUS NE SOMMES PLUS HIER**

Pierre RABHI ..... 15

#### **VERS UNE SCIENCE SANS COBAYES**

Karine Lou MATIGNON ..... 19

#### **PLAIDOYER POUR L'ANIMAL**

Théodore MONOD ..... 24

#### **POUR UNE NOUVELLE ÉTHIQUE DE L'INTÉGRATION DE L'HOMME DANS LA NATURE**

Eugen DREWERMANN ..... 26

#### **LOUP, OISEAUX, POISSONS, FRÈRES DE FRANÇOIS D'ASSISE**

Alain J. RICHARD ..... 37

#### **LES ANIMAUX ONT-ILS DES DROITS ?**

Bernard QUELQUEJEU ..... 43

#### **LES ENJEUX DE NOS CHOIX ALIMENTAIRES**

Frédéric VANPOULLE ..... 53

#### **NOUS AVONS LU**

60

**ÉTÉ 2000**